



GAVROCHE

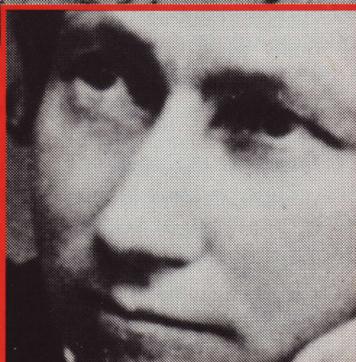
REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Numéro double : 9 €

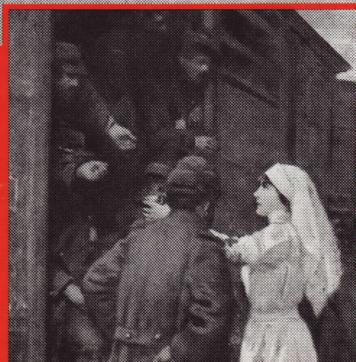
Bimestriel n° 141-142- 24^e année - mai - août 2005



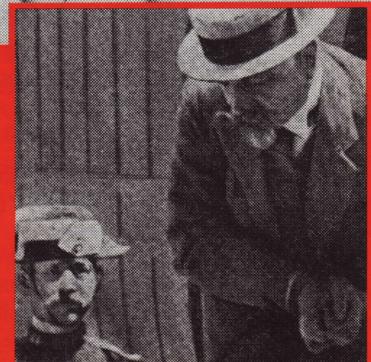
Depuis l'Antiquité
**La silicose,
le mal des
mineurs**



Louise Michel
plume révoltée de
la Commune



Mutilations
volontaires, refus
de soins en 14-18



Vie et mort
de la rue
Francisco-ferrer

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 141-142
Mai à août 2005

BP 863
27008 Evreux Cedex
Tél. 02.32.39.50.50
Fax : 02.32.33.27.32
E-mail : revue.gavroche
@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Claude VIRLOUVET

Directeur honoraire :
Georges PELLETIER

Avec la collaboration
pour ce numéro de

JF. AMARY
J. BAUER
G. BOËLDIEU
P.L. CHEVALIER
E. COMMUN
M.D. CROIZIER
J.L. DEBRY
L. DOUSSIN
F. EQUY
B. GENET
C. JACQUIER
J.-J. LEDOS
J. MARAIS
G. PELLETIER
F.G. THEURIAU
J. TRÉMINTIN
D. VINSON
C. VIRLOUVET

Commission paritaire :
0707K81974
I.S.S.N. : 02-42-9705
© Gavroche

Tous droits de reproduction réservés.

Les articles publiés dans cette revue
sont résumés et indexés dans
Historical Abstracts and America :
History and Life

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
Tél. 01.40.24.21.31

Publication, secrétariat de rédaction
et mise en page : Scoop Presse
BP 863 - 27008 Evreux cedex
Impression : 27 Offset
27930 Gragny

Précision : les photos illustrant
l'article de Guillaume Doizy "La
revue anticléricale *Les Corbeaux*"
paru dans le N° précédent sont de
M. Dixmier et B. Lalaux.

HISTOIRE OFFICIELLE

Nos journaux faisaient état récemment de la grosse colère des Chinois provoquée par l'oubli du rappel des massacres de Nankin dans les nouveaux manuels scolaires japonais. Les éditeurs nippons, et, bien sûr, les autorités gouvernementales, n'ont pas souhaité que les nouvelles générations apprennent des choses qui dérangent. Le 13 décembre 1937, l'armée japonaise occupait la ville de Nankin, au centre de la Chine, et massacrait la population civile faisant plusieurs dizaines de milliers de victimes. Une réalité jamais vraiment reconnue par les autorités japonaises.

Notre presse n'a pas manqué d'ironiser sur cette Chine qui donne des leçons d'histoire et d'information à son voisin tout en pratiquant les mêmes méthodes qu'elle dénonce. Curieusement, hasard de l'actualité, ces mêmes journaux nous apprenaient que des historiens français protestaient contre une loi bien de chez nous, promulguée le 23 février dernier, imposant que les programmes scolaires reconnaissent un rôle positif à la colonisation française. Comme on le voit, le pouvoir, même là où il paraît contrôlé, est toujours tenté de manipuler l'information, de faire écrire l'histoire à sa manière. Comme si c'était le rôle de la loi d'imposer à des historiens ce qu'ils doivent écrire et d'obliger les enseignants à respecter la vérité officielle ! Cette loi n'a sans doute guère d'avenir grâce à ceux qui veillent et ne laissent pas les mauvais coups se faire.

LOUISE MICHEL

Louise Michel était de ces personnages qui ne s'en laissent pas conter, toujours prête à se révolter, la plume ou les armes à la main si nécessaire. Le centième anniversaire de sa mort est commémoré cette année. LG. Theuriau, spécialiste de la poésie sociale, nous donne à lire quelques poèmes enflammés de celle qui était « à l'aise dans la tourmente ». (p 1 à 8)

LA SILICOSE DES MINEURS

L. Doussin nous fait descendre dans le monde de la mine avec une première partie d'un article sur l'historique de la silicose, cette maladie déjà décrite sous l'Antiquité mais seulement reconnue comme maladie professionnelle en 1916 ! Il faudra pourtant attendre les années cinquante pour que le combat syndical impose des mesures de prévention. La seconde partie donnera la parole aux mineurs et... aux veuves. (p 9 à 16)

MUTILATIONS VOLONTAIRES

Alors que sort le DVD du film *Un long dimanche de fiançailles*, J. Marais évoque le livre de Sébastien Japrisot à l'origine du film et développe un dossier sur les mutilations volontaires pendant la Grande Guerre, les refus de se soigner et la réaction des autorités. On apprend que dans leur détresse face au retour au front, les poilus cherchaient à se faire contaminer par des prostituées qui augmentaient leurs tarifs du fait de leur maladie ! (17 à 22)

JF. Amary parle aussi de cette Grande Guerre en rappelant l'œuvre de Jean Norton Cru et son fameux livre *Témoins*. Ce fantassin, autodidacte rigoureux et passionné, s'est intéressé aux témoignages et a entrepris d'en faire le tri pour préparer le travail des historiens. Grosse polémique à l'époque, ravivée aujourd'hui. (p 41-42)

NOIRS AMÉRICAINS

Voyage historique au cœur d'une petite organisation d'étudiants noirs américains. J. Bauer nous fait découvrir le SNCC et son combat exemplaire mené dans les années soixante. Des actions directes, sans violence, qui, aujourd'hui encore, sont source d'inspiration et de réflexion pour bien des mouvements d'émancipation. (p 24 à 27)

BATAILLE DE RUE

Avec G. Boëldieu nous voilà dans la mêlée d'une bataille de rue ou plutôt dans le débat qui agita le conseil municipal du Mans pendant plus de trente ans à propos d'un nom de rue... donné à Francisco Ferrer, un révolutionnaire espagnol fusillé en 1909. Un nom oublié aujourd'hui au Mans et sans doute ailleurs. Reste-t-il encore une rue Ferrer quelque part ? (p 28 à 33)

LE SENS DES RELIGIONS

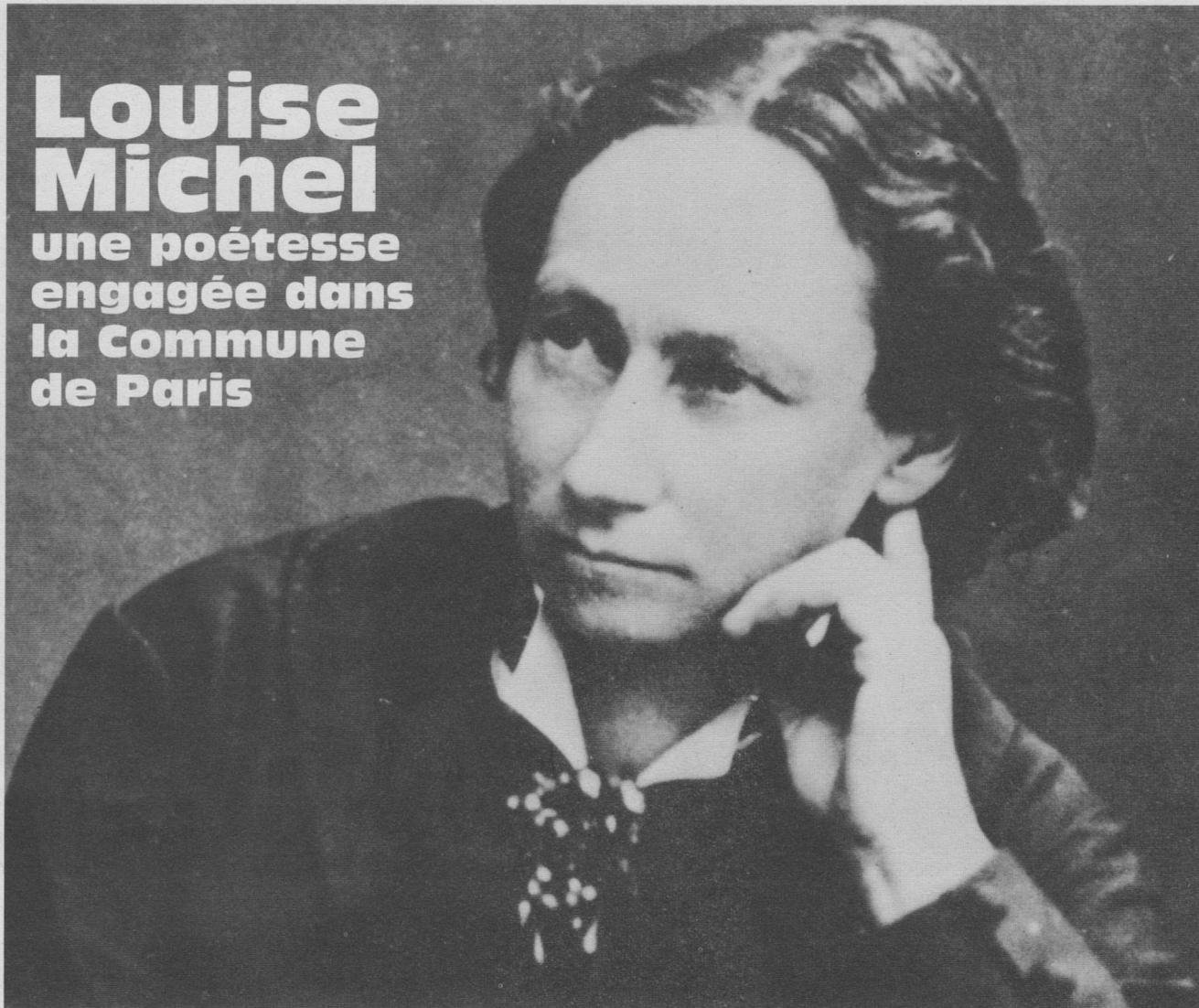
Les dérangeants excès médiatiques autour de la mort du pape invitent à s'interroger en toute sérénité sur le sens des religions. J. Trémintin nous propose son cheminement raisonnable, ouvert aux autres. (p 34 à 37)

RÉVOLUTION D'EN BAS

D. Vinson, en nous racontant l'exemple de la Société des surveillants en 1791 à Valence, nous ramène d'une certaine façon à notre actualité : dans un contexte de crise économique et sociale, des catégories populaires contestent les élites éclairées et agissent pour leur révolution vue d'en bas. (p 38 à 40)

Voilà, très résumé, ce que vous pouvez lire au fil des 60 pages de ce numéro double avec son cahier Bonnes feuilles et les livres à la page. On se retrouve en septembre. Bel été d'ici là.

Louise Michel une poétesse engagée dans la Commune de Paris



Un portrait de Louise Michel par Appert.

L'année 2004 connut plusieurs grands événements. L'un d'entre eux fut historique avec le bicentenaire du sacre de Napoléon I^{er} qui eut lieu en l'Église Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804. Afin d'évoquer de loin cet événement, la revue *Gavroche* publia un article sur « L'héroïsme et le césarisme napoléoniens vus par un témoin de son temps: Savinien Lapointe »¹. Un autre fut littéraire et social avec le bicentenaire de la naissance de George Sand (1804-1876). Cette manifestation, soutenue par le ministère de la Culture dès le 8 décembre 2003, connut de nombreux succès. La première conférence nationale s'ouvrit à la bibliothèque municipale de Tours le samedi 13 décembre 2003. En outre, *Gavroche* céda quelques colonnes à la femme de lettres sur le thème de « George Sand et les poètes ouvriers »².

Quels rendez-vous promet l'an 2005 ?

Un premier, très important historiquement, concerne le 60^e anniversaire de la fermeture du dernier camp de la mort: Auschwitz fut évacué en janvier 1945. Mais c'est encore le XIX^e siècle qui est à l'honneur pour commémorer des faits moins douloureux. 1804 accueillait en son sein le danois Hans Andersen, célèbre pour ses Contes³. C'est ensuite le centenaire de deux disparitions. D'abord Jules Verne à propos de qui personne ne se souvient que ses premiers élans littéraires furent poétiques: il composa presque cent poèmes entre 1842 et 1891. Et enfin, Louise Michel qui tomba également dans la rime dès sa plus tendre jeunesse.

L'ENGAGEMENT D'UNE VIE

Dans l'ouvrage *Comprendre la poésie sociale*⁴, une liste de près de sept cents écrivains issus des classes laborieuses est établie entre le XV^e et le XX^e siècle.

Pour certains d'entre eux, il est, certes, contestable de les inscrire, parce qu'ils ne sont pas toujours issus du monde ouvrier. Quoi qu'il en soit, leur nom apparaît comme Louise Michel qui fut institutrice; d'autre qui n'y figurent pas devraient sans doute être ajoutés.

Louise Michel, surnommée la Vierge rouge en raison de sa prétendue chasteté et de son engagement politique dans la Commune de Paris, naquit de l'amour ancillaire du fils d'un châtelain de Vroncourt-la-Côte en Haute-Marne et de Marianne Michel, servante au château. Le bébé survient le 29 mai 1830 vers 18 heures. La mère et l'enfant ne sont pas chassées. Louise grandit ●●●

¹ In *Gavroche* de janvier-février 2004, n° 133.

² In *Gavroche* de novembre-décembre 2003, n° 132.

³ Il en publia 173 de 1835 à sa mort en 1875.

⁴ Frédéric-Gaël Theuriau, *Comprendre la poésie sociale*, Tours, FGT, 2004.

●●● donc dans un vieux château tout délabré et reçoit l'amour des Demahis qu'elle a le droit d'appeler grand-père et grand-mère. Elle acquiert, en outre, une éducation correcte mais non rigoureuse car son cœur est davantage porté sur la nature, les animaux et les paysans de la région. Elle préfère les joies de la promenade champêtre, grimper aux arbres et monter des chevaux, ce qui dévoile son côté « garçon manqué », puisqu'elle fait tout ce qui est interdit aux fillettes des années 1840. Toutefois elle lit les grands philosophes et joue du luth. Plusieurs fois, constatant l'inégalité des chances devant la vie - a-t-elle compris cela chez les philosophes ou en côtoyant les paysans? - il lui prend de voler pour donner aux pauvres, signe précurseur de ses futurs combats politiques.

Entre 1844 et 1850, Louise Michel voit tour à tour mourir Etienne-Charles Demahis, son grand-père, Laurent Demahis, son père, puis Louise-Charlotte Demahis, sa grand-mère. Vient alors la nécessité de travailler pour vivre. Elle passe trois mois dans un pensionnat à Lagny-sur-Marne⁵ pour préparer le brevet d'institutrice, rare métier accessible au pauvre s'il veut s'extraire de sa condition sociale. Elle échoue, mais rencontre l'homme qu'elle admire le plus : Victor Hugo. Elle réussit le brevet au deuxième essai à Chaumont, en 1852. Une fois en poste à Audeloncourt (en Haute-Marne) où elle ouvre une école libre, elle se distingue par sa pédagogie tout à fait moderne. Elle rejette les châtiments infligés aux élèves au profit du sens du devoir et du goût d'apprendre. Sa méthode semble fonctionner. Elle écrit des pièces que les écolières jouent. Elle introduit, en avance sur son temps, les « classes natures », en faisant apprendre les plantes et les animaux. Elle n'hésite pas à rapporter des spécimens de végétaux et même des couleuvres ou des oiseaux. Certains animaux vivent à l'école; les élèves étant chargées de bien les traiter.

Elle devient rapidement la militante bien connue œuvrant dans l'opposition républicaine et participant activement à la Commune de Paris. Précurseur dans la lutte pour l'égalité, elle prend part aux premiers combats anticolonialistes lors de sa déportation en Nouvelle-Calédonie entre 1873 et 1880. Elle s'engage ensuite plusieurs années dans des conférences où elle peut véhiculer ses



Louise Michel détenue à la prison des Chantiers à Versailles. Un procès la condamne à la déportation.



idées anarchistes. Elle disparaît d'une pneumonie à Marseille le 9 janvier 1905 à 10 heures.

LE RÊVE D'UNE ROMANTIQUE

Afin d'éviter toute dispersion dans la présentation de Louise Michel dont c'est le centenaire de la disparition, l'étude sera consacrée à son premier rêve d'enfant et centrée sur la période communarde. Pourquoi s'intéresser à Louise Michel et à son ambition de devenir poétesse? Parce son rêve est le même que la plupart des écrivains sociaux de son temps.

Qu'est-ce qui a éveillé en elle le goût de la rime? Certainement la même chose que pour Marie Ravenel-Lecorps, la meunière du val de Saire en Normandie: le contact de la nature; la même envie que pour Savinien Lapointe: la défense des opprimés; et surtout la beauté du style de Victor Hugo qui fut son inspirateur et son idole. Outre des romans, des pièces théâtrales, des essais, des contes, Louise

Michel versifie sur des thèmes puisés dans ses années de jeunesse empreintes de romantisme. Sa plume évolue ensuite vers une poésie moins contemplative et plus engagée.

La date la plus ancienne de la composition d'un poème remonte à l'année 1850. Non pas qu'elle n'a pas écrit auparavant, mais parce que rien n'a été retrouvé d'antérieur. Louise Michel, cela est évoqué plus haut, admire Victor Hugo. Entre 1850 et 1862, elle lui écrit huit lettres-poèmes⁶. Plus tard elle correspond avec Théophile Ferré (1846-1871), militant blanquiste qui a été plusieurs fois inquiété sous l'Empire et membre du comité de vigilance de Montmartre comme Louise Michel (en 1870) et qui participe au soulèvement

⁵ Ville de Seine-et-Marne, à 20 km à l'est de Paris.

⁶ Louise Michel, *Je vous écris de ma nuit*, Correspondance générale (1850-1904), établie et présentée par Xavière Gauthier, Paris, Les Editions de Paris, 1999, pp. 38, 39, 40, 41-42, 44-48, 57-58, 62, 63.



Une photo de l'intérieur de la prison où furent détenues les femmes accusées d'avoir pris part à l'insurrection.

du 18 mars 1871, comme elle. En 1871, elle lui envoie, un mois avant son exécution du 27 novembre, deux lettres-poèmes.

Louise Michel, on le constate dans sa correspondance qui contient 1290 lettres, n'est pas une boulimique de la poésie, puisqu'il n'y a que 17 lettres-poèmes. L'ensemble de son œuvre poétique publiée en 1982, puis en 2001⁷, sous le titre *A travers la vie et la mort*, contient cent deux poésies.

POÉSIES AUX PRÉMICES DE LA COMMUNE (octobre 1870-début mars 1871)

À la suite de la proclamation de la République le 4 septembre 1870, le réveil d'une opposition républicaine s'amorce chez Louise Michel; réveil qui fait dire à Savinien Lapointe, dans la chanson d'opposition *Entre communards*, que « L'Empire, eh bien! c'était la République », même s'il n'est pas communard, puisque par ailleurs, il qualifie les événements insurrectionnels de 1871 d'« imbécile Commune »⁹. Mais Louise Michel n'est pas comme

Lapointe. Elle ne craint pas la lutte et estime qu'il est parfois nécessaire de prendre les armes pour défendre ses droits lorsque le dialogue reste impuissant. En pleine guerre contre la Prusse, le gouvernement, formé après la chute de Napoléon III capturé le 2 septembre 1870 par les Prussiens, attire la foudre populaire. Louise Michel anime l'« Union des femmes pour la défense et les soins aux blessés », organisant les ambulances et les cantines. Comme elle fait partie de deux comités de vigilance du XVIII^e arrondissement, elle a l'occasion de rencontrer le communard Théophile Ferré début octobre 1870. Le 31, qui aurait pu conduire à la Commune, Louise manifeste avec le peuple devant l'Hôtel de Ville qui tente de renverser le gouvernement de la Défection nationale¹⁰:

La Nuit du 31 octobre 1870¹¹

*Tout repose, il est nuit, dormez vivants et morts,
Villes et ports!
Toujours, toujours veille le froid remords.*

*Le trente et un octobre sonne
Doublez vos gardes, mes seigneurs!
La vile multitude tonne
Fermez vos portes aux vengeurs;
Allons messieurs parlons d'histoire!
La vôtre aura sa place un jour
Et la justice aura son tour
Elle pèsera la victoire.*

*La nuit étend son manteau d'ombre,
Et dans le silence on entend
Murmurer les songes sans nombre ●●●*

⁷ Louise Michel, *A travers la vie et la mort*, œuvre poétique recueillie et présentée par Daniel Armogathe avec la collaboration de Marion V. Piper, Paris, La Découverte, 2001.

⁸ Frédéric-Gaël Theuriau, *Savinien Lapointe : les chansons sociopolitiques*, Tours, FGT, 2002.

⁹ Frédéric-Gaël Theuriau, *Savinien Lapointe : les poésies sociales*, Tours, FGT, 2002, la poésie sociale « *Morts, levez-vous* » composée en septembre 1879.

¹⁰ Maurice Choury, *Les Poètes de la Commune*, Paris, Seghers, 1970, p. 158.

¹¹ Poème probablement composé un peu avant le 31 octobre 1870 et qui annonce la manifestation des comités de vigilance à l'Hôtel de Ville des différents arrondissements de Paris.

●●● Qui rôdent partout en volant ;
 Dans Paris, la tombe géante
 Où le jour ne se fait nul bruit,
 La foule vient pendant la nuit
 Des morts c'est la garde montante.

Regardez dans l'ombre nos maîtres
 Les drapeaux déployés au vent,
 L'an dernier s'enfuirent les traîtres
 Ô peuple juste ! en te voyant.
 Aux lueurs de la lune pâle,
 Regardez bien chaque passant
 Vous tous qui pleurez un absent,
 C'est la garde nationale.

Jamais l'on ne vit dans l'histoire
 Plus prompte révolution,
 Ni plus magnifique victoire,
 Jamais plus grande trahison.
 Vainqueurs, apportez vos trophées !
 Trochu ses mystérieux plans,
 Favre ses discours larmoyants,
 Bazaine sa vaillante épée.

Que de sang est sur votre tête !
 C'est Le Bourget, Strasbourg et Metz,
 Paris, votre seule conquête
 Que rien ne lavera jamais.
 Ô nuit ! que de spectres funèbres
 Hommes et villes en un an
 Depuis Paris jusqu'à Sedan
 Sont entassés dans tes ténèbres !

Travaillons fort, le jour s'avance,
 La tombe enfin nous saisira
 Sous l'eau goutte à goutte en silence
 A la morgue l'on dormira.
 Quand vos fils ont l'intelligence,
 Mères, ils sont pour le bourreau,
 Mais ne pleurez point, il est beau
 D'avoir la mort pour récompense.

Spectres, venez, dites au monde
 Tous les secrets des trahisons,
 Pour déjouer la trame immonde
 Racontez-les aux nations.

Écoutez, vainqueurs magnanimes,
 Festoyez, réglez, triomphez,
 Comblez vos caisses et vos crimes,
 Prenez vos plaisirs et vivez !
 Le peuple courageux et sobre
 Dont vous avez versé le sang
 Reste muet, mais il entend
 Sonner le trente et un octobre !

Finalement, devant la pression des masses, le gouvernement promet des élections dans un avenir proche pour faire plus démocratique. Mais une fois l'orage insurrectionnel évacué, il oublie

sa promesse.

Louise Michel fréquente ensuite le club de la « Patrie en danger », avant de participer à la manifestation du 1^{er} décembre où elle est arrêtée et gardée en observation deux jours.

Le 22 janvier 1871, une manifestation devant l'Hôtel de Ville aboutit à des échauffourées sanglantes. Louise Michel riposte sans hésiter le fusil à l'épaule.

SOUS LA COMMUNE DE PARIS (18 mars 1871-28 mai 1871)

Le 18 mars, lorsque Thiers veut reprendre des canons de la Butte Montmartre, elle participe à l'insurrection victorieuse dans tout Paris. Le 28 mars, on proclame officiellement la Commune. Louise Michel œuvre ensuite dans le social.

Les Versaillais tentent alors de reprendre le pouvoir. Louise Michel, en tant qu'ambulancière, fait partie du 61^e bataillon de marche de Montmartre qui affronte tant bien que mal les Versaillais le 3 avril 1871. Elle exprime sa passion des bataillons qui marchent au chant de « La Marseillaise » :

La Danse des bombes¹²
 Amis, il pleut de la mitraille.
 En avant tous ! Volons, volons !
 Le tonnerre de la bataille
 Gronde sur nous... Amis, chantons !
 Versailles, Montmartre salue.
 Garde à vous ! Voici les lions !
 La mer des révolutions
 Vous emportera dans sa crue.

En avant, en avant sous les rouges drapeaux !
 Vie ou tombeaux !
 Les horizons aujourd'hui sont tous beaux.
 Frères, nous léguerons nos mères
 À ceux qui nous suivront.

Sur nous point de larmes amères !
 Tout en mourant nous chanterons.
 Ainsi dans la lutte géante,
 Montmartre j'aime tes enfants.
 La flamme est dans leurs yeux ardents,
 Ils sont à l'aise en la tourmente.

En avant, en avant sous les rouges drapeaux !
 Vie ou tombeaux !
 Les horizons aujourd'hui sont tous beaux.
 C'est un brillant lever d'étoiles.



Devant le conseil de guerre.

Oui, tout aujourd'hui dit : Espoir !
 Le dix-huit mars gonfle les voiles,
 Ô fleur, dis-lui bien : Au revoir !

Lors de la Semaine sanglante du 22 au 28 mai 1871, présidente du club de la « Justice de paix de Montmartre », du club de la « Révolution de l'église Bernard » et toujours membre du « Comité de vigilance du XVIII^e arrondissement », Louise Michel combat à la barrière de la Chaussée de Clignancourt puis aux barricades du cimetière de Montmartre. Mais lorsque sa mère est faite prisonnière et menacée d'exécution, elle se livre spontanément en échange de sa libération.¹³ Le 24 mai, elle est incarcérée à la prison de Satory à Versailles, puis à celle des Chantiers à Versailles.

LES ANNÉES D'EMPRISONNEMENT (24 mai 1871-28 août 1873)

La Commune ayant été anéantie le 28 mai, commence dès le lendemain une période républicaine décidée de régler ses comptes avec les communards. La prisonnière est transférée, le 15 juin, à la maison de correction de Versailles. Elle est interrogée le 28 juin devant le 4^e conseil de guerre et retourne en prison. Lorsqu'elle apprend, le 2 septembre, la

¹² Poésie datée d'avril 1871.

¹³ Maurice Choury, *Les Poètes de la Commune*, Paris, Seghers, 1970, p. 158.



Un dessin brocardant Louise Michel après son retour du bain et une caricature versaillaise montrant Maxime Lisbonne se faisant servir du pétrole naturel par Louise Michel.

condamnation à mort de Théophile Ferré, elle médite sur la défaite des communards et adresse successivement deux poèmes à Ferré :

Les Œillets rouges¹⁴

Si j'allais au noir cimetière,
Frères, jetez sur votre sœur,
Comme une espérance dernière,
De rouges œillets tout en fleur.

Dans les derniers temps de l'Empire,
Lorsque le peuple s'éveillait,
Rouge œillet, ce fut ton sourire
Qui nous dit que tout renaissait.

Aujourd'hui, va fleurir dans l'ombre
Des noires et tristes prisons.
Va fleurir près du captif sombre,
Et dis-lui bien que nous l'aimons.

Dis-lui que par le temps rapide
Tout appartient à l'avenir ;
Que le vainqueur au front livide
Plus que le vaincu peut mourir.

À mes frères¹⁵

Passez, passez, heures, journées ;
Que l'herbe pousse sur les morts ;
Tombez, choses à peines nées !
Vaisseaux, éloignez-vous des ports.

Passez, passez, ô nuits profondes.
Emiettez-vous, ô vieux monts !
Proscrits ou morts, nous reviendrons
Des cachots, des tombes, des ondes.

Sur le cadran brisé, rapides vont les
jours
Passez toujours.
Emportez tout, les haines, les amours.

Nous reviendrons foule sans nombre,
Nous reviendrons par tous les chemins.
Spectres vengeurs sortant de l'ombre,
Nous viendrons nous serrant les mains :
Les uns dans les sombres suaires,
Les autres encore sanglants,
Les trous des balles dans leurs flancs,
Pâles, sous nos rouges bannières.

Sur le cadran brisé, rapides vont les
jours
Passez toujours.
Emportez tout, les haines, les amours.

Tout est fini, les forts, les braves,
Tous sont tombés, ô mes amis,
Et déjà rampent les esclaves,
Les traîtres et les avilis.
Où donc êtes-vous, ô mes frères ?
Fils du peuple victorieux,
Allant La Marseillaise aux yeux,

Fiers et vaillants comme nos pères.

Frères, dans la lutte géante
J'aimais votre courage ardent ;
La mitraille à la voix tonnante,
Et notre drapeau flamboyant.
Sur les flots, par la grande houle,
Il est beau de tenter le sort ;
La récompense c'est la mort,
Le but, c'est de sauver la foule.

Vieillards sinistres et débiles
Puisqu'il vous faut tout notre sang,
Versez-en les ondes fertiles,
Buvez tous au rouge océan.
Et nous, dans nos rouges bannières,
Enveloppons-nous pour mourir ;
Ensemble dans ces beaux suaires,
On serait si bien pour dormir.

Le 19 septembre, le 4^e conseil de guerre interroge Louise sur ses actions passées. Elle s'adresse aux vainqueurs de la Commune en réclamant l'équité pour tous dans la peine qui doit être ●●●

¹⁴ Composé à la prison de Versailles, le poème date du 4 septembre 1871.

¹⁵ Le poème, composé à la prison de Versailles, est daté du 8 septembre 1871. Il est aussi connu sous le titre « La Révolution vaincue ».

●●● soit l'exil soit la mort :

Éternité¹⁶

*On en est à ce point de honte
De dégoût profond et vainqueur,
Que l'horreur ainsi qu'un flot monte,
Que l'on sent déborder son cœur.
Vous êtes aujourd'hui nos maîtres ;
Notre vie est entre vos mains ;
Mais les jours ont des lendemains,
Et parmi vous sont bien des traîtres.*

*Passons, passons les mers, passons les
noirs vallons,
Passons, passons
Passons, que les blés mûrs tombent
dans les sillons.*

*En voyez-vous loin de la France ;
Les pieds y glissent dans le sang ;
Les vents y soufflent la vengeance ;
Entre nous, l'abîme est trop grand.
Laissez-nous partir tous ensemble
Dans les tempêtes de l'hiver,
Sous les flots grondants de la mer,
Vers quelque sol brûlant qui tremble.*

*Là du moins, nous serons, mes frères,
Sur un sol libre et généreux.
Nos villes sont des cimetières ;
L'ombre des palmiers vaut bien mieux
Si tout passe comme les rêves.
Le progrès a l'éternité ;
Et toujours ton nom, liberté,
Soufflera dans le vent des grèves.*

*Creusez-nous une vaste tombe,
Exil ou mort, mais pour nous tous :
Là, comme la feuille qui tombe,
Les heures passeront sur nous ;
Sur nous, scellez dans l'ombre immense
Qui couvre l'éternel repos,
L'oubli de ce qui fut la France,
Comme la pierre du tombeau.*

*Mais sachez bien, vainqueurs sublimes,
Que si vous en frappez un seul,
Il faudra, poursuivant vos crimes,
Sur tous étendre le linceul ;
Nous fatiguerons votre rage,
Pour vous jeter, froids assassins,
Toujours notre sang au visage.
Nous renaîtrons tous sous vos mains.*

*Passons, passons les mers, passons les
noirs vallons,
Passons, passons
Passons, que les blés mûrs tombent
dans les sillons.*

Le 11 novembre 1871, elle est transfé-

rée à la prison d'Arras. Là, elle apprend que Ferré est exécuté le 28 novembre à Satory. Voici le poème qu'elle écrit en sa mémoire un an après :

Hiver et nuit¹⁷

*Soufflez, ô vents d'hiver ! tombe tou-
jours, ô neige !
On est plus près des morts sous tes voi-
les glacés.
Que la nuit soit sans fin et que le jour
s'abrège.
On compte par hivers chez les froids
trépassés.*

*J'aime sous les sombres nuées,
Vos hautes branches, sapins verts,
Vos branches des vents secouées
Et qui gémissent dans les airs.
Ceux qui sont descendus dans l'ombre
Vers nous ne reviendront jamais,
D'hier ou bien de jours sans nombre
Ils dorment dans la grande paix.*

*Quand donc, comme on roule un suaire
Aux morts pour les mettre au tombeau,
Sur nous tous verra-t-on notre ère
Se replier comme un manteau ?
Pareil au grain qui devient gerbe
Sur le sol arrosé de sang,
L'avenir grandira superbe
Sous le rouge soleil levant.*

*Soufflez, ô vents d'hiver ! tombe tou-
jours, ô neige !
On est plus près des morts sous tes voi-
les glacés.
Que la nuit soit sans fin et que le jour
s'abrège.
On compte par hivers chez les froids
trépassés.*

Mais revenons à l'année 1871. Le lendemain de l'exécution de Théophile Ferré, soit le 29 novembre, on la transfère à nouveau à la maison de correction de Versailles. C'est là qu'elle compose le poème évoquant les quinze juges du 3^e conseil de guerre qui condamnèrent Ferré :

Au 3^e conseil de guerre¹⁸

*Tous ces temps, ce sont votre ouvrage,
Oh ! quand viendront des jours
meilleurs,
L'histoire, sourde à votre rage,
Jugera les juges menteurs.
Et ceux qui chassent à la proie
Comme aujourd'hui suivront vos pas ;
Cette clique des coups d'États,
Mouchards, escrocs, filles de joie,*

*Cassaigne, Mauguet, Guibert, Merlin,
bourreau,
Gaveau, Gaveau !
Léger, Gaulet, Labat, taïaut ! taïaut !
taïaut !*

*Vous avez le poing sur la hanche
Et vos uniformes sont beaux.
Il en faut relever la manche,
Car le sang tache les bourreaux.
Allez, allez ! Les morts vont vite ;
Et puis notre nombre est si grand,
Que vous nagerez dans le sang.
Allez, allez ! Je vous invite,*

*Cassaigne, Mauguet, Guibert, Merlin,
bourreau,
Gaveau, Gaveau !
Léger, Gaulet, Labat, taïaut ! taïaut !
taïaut !*

*Allez, sous l'horreur et les rires,
Vous êtes, pour les nations,
Les hyènes et les vampires
Et les vers des corruptions.
Fourmillez tous dans la nuit sombre,
Aveugles larves du cercueil ;
Vous ne voyez pas sur le seuil
L'avenir qui déchire l'ombre.*

*Cassaigne, Mauguet, Guibert, Merlin,
bourreau,
Gaveau, Gaveau !
Léger, Gaulet, Labat, taïaut ! taïaut !
taïaut !*

*Eh bien ! non, ces sinistres fauves,
Ce ne sont pas les plus hideux.
Il est quinze grands vautours chauves,
Quinze monstres¹⁹, bien plus affreux.
Le comité du coup de grâce,
Bastard, Voisin, Batbie, Martel,
Maillé, Prion, Tanguy-Duchâtel,
Bourreaux, que jamais rien ne lasse.*

*Sacaze, Merveilleux²⁰, Bigot, Corne,
Paris,
Tailhand, Peletereau, Quinsonnas, les
maudits.*

En outre, elle achève le poème « Versailles capitale », qu'elle avait adressé deux mois auparavant à Théophile Ferré dans deux lettres-poèmes :

¹⁶ Le poème, daté d'octobre 1871, est composé à la prison de Versailles.

¹⁷ Le poème est composé le 28 novembre 1872 à la centrale d'Auberive.

¹⁸ Le poème date de décembre 1871.

Versailles capitale²¹

Oui, Versailles est capitale.
Ville corrompue et fatale,
C'est elle qui tient le flambeau.
Satory²² lui fait sentinelle,
Et les bandits la trouvent belle,
Avec un linceul pour manteau.

Versailles, vieille courtisane,
Sous sa robe que le temps fane
Tient la République au berceau ;
Couverte de lèpre et de crime,
Elle souille ce nom sublime
En l'abritant sous son drapeau.

Il leur faut de hautes bastilles
Pleines de soldats et de filles
Pour se croire puissants et forts.
Tandis que sous leur poids
immonde
La ville où bat le cœur du monde,
Paris, dort du sommeil des morts.

Malgré vous le peuple héroïque
Fera grande la République :
On n'arrête pas le progrès.
C'est l'heure où tombent les couronnes,
Comme à la fin des froids automnes
Tombent les feuilles des forêts.

Elle comparait une dernière fois, le 16 décembre 1871, devant le 4^e conseil de guerre. En signe de protestation, de deuil et de provocation, elle apparaît sous un long voile de veuve en mémoire de Ferré. Michel réclame d'ailleurs l'exécution capitale qu'a subie Théophile Ferré. Elle est finalement condamnée à la déportation à vie. Le 21 décembre, on l'expédie à la prison d'Auberive (en Haute-Marne). Après presque un an d'incarcération, sa plume révoltée ne désarme pas. Elle commémore la date anniversaire de la manifestation du 31 octobre 1870 (deux ans auparavant) :

Centrale d'Auberive²³

Pour qu'ils ne parlent plus entassez
bien les morts !
Sans nuls remords.
Le grand jour vient, montrant villes et
ports.

Le trente et un octobre sonne,
Garde à vous, vainqueurs tout-puis-
sants,
Pareils à la faux qui moissonne
Vous laissez des sillons sanglants ;

Ainsi, notre temps horrible
est semblé paradisaïque à ceux
qui à l'âge de pierre disputèrent
aux grands fauves la proie et
le repaire.

Mais sont les étapes, elles
ne sont point éternelles ; ce qui
est éternel c'est le progrès
mettant sur l'horizon un
idéal nouveau quand a été
atteint celui qui la veille
semblait utopie

Des temps héroïques
commencent : les foules
s'efforcent comme au printemps
les essaims d'abeilles

Les bardes se lèvent chantant
l'épopée nouvelle, c'est bien la
veillée des armes ou parlera
le spectre de mai

Louise Michel

Londres 20 Mai 1898

Un manuscrit de Louise Michel

Vos mains en sont toutes couvertes,
Vos serments et vos trahisons
Sont comme une marque à vos fronts,
Vous êtes nos hontes et nos pertes.

Vous répondiez par la mitraille
Quand on rappelait vos serments
Et maintenant votre vois raille,
Mais nous savons rire aux tourments.
Car à grands pas vient la lumière.
Ah ! plutôt qu'où vous dominez
Ils sont nos frères bien-aimés
Mille fois mieux au cimetière.

Quand les Marseillaises ardentes
De nouveau passeront dans l'air,
Leurs noms sont mêlés dans les tour-
mentes
Auront le sort dont on est fier.
Et pour la suprême vengeance
Il faudra bien que nous mettions
Au pilori des nations
Les noms des vendeurs de la France.

Alors comme on fait aux reptiles :
La grande Justice en passant
Ecrasera vos hordes viles,
Pâles, sous son pied triomphant.
Après votre heure, c'est la nôtre !

Non, vous n'aurez pas pour
mourir
Le champ sacré par le martyr,
Leur sang est trop pur pour le
vôtre.

Les braves de la république
Sont morts au pied de ces
poteaux !
Là pour un cœur patriotique
Vous étiez dix mille bourreaux,
Arrière, les traîtres infâmes,
Ce n'est pas là que vous mour-
rez !
Mais de loin vous les reverrez
Dans l'épouvante de nos âmes.

Tuez, tuez toujours, tuez par
millions !
Nous reviendrons,
Morts ou vivants, par sombres
légions.

Louise Michel quitte enfin
Auberive le 24 août 1873 pour
Rochefort.

Le 28 août, elle embarque sur
la « Virginie » vers la Nouvelle-
Calédonie. Le voyage dure quinze
semaines avec interdiction
d'écrire des lettres. Parfois
quelques billets griffonnés et

échangés entre prisonnières échappent à
la vigilance des geôliers comme le
poème « À bord de la ●●●

¹⁹ Ces quinze hommes faisaient partie de la Commission des grâces. Ils sont nommés dans la Lettre 104 de Louise Michel (in Louise Michel, *Je vous écris de ma nuit*, op. cit.). Le poème de Louise Michel comportait des imperfections d'origine inconnue sur les noms des quinze hommes : il manquait « Prion » ; « Tailhand » se cachait sous les traits déformés de « Tolbane » ; « Batbie » était « Balba » ; « Tanguy-Duchâtel » était devenu « Tanneguy-Duchatel » ; « Sacaze » était « Lacaze » ; « Peletereau » était « Peltereau » ; « Corne » était « Cosne » et Quinsonnas » était « Quinzonas ». Nous avons dû arranger ces défauts : que notre démarche ne soit pas trop mal jugée.

²⁰ Merveilleux-Duvignaux.

²¹ Le poème n'est pas daté. Dans la mesure où la correspondance de Louise Michel à Théophile Ferré (in Louise Michel, *Je vous écris de ma nuit*, op. cit.) en présente deux ébauches, la première le 30 septembre 1871, la seconde le 3 octobre 1871, on peut supposer qu'il est achevé fin décembre 1871.

²² C'est dans cette prison de Versailles que Ferré était incarcéré et qu'il fut exécuté.

²³ Poème composé le 28 octobre 1872.



Louise Michel à Londres en 1901.

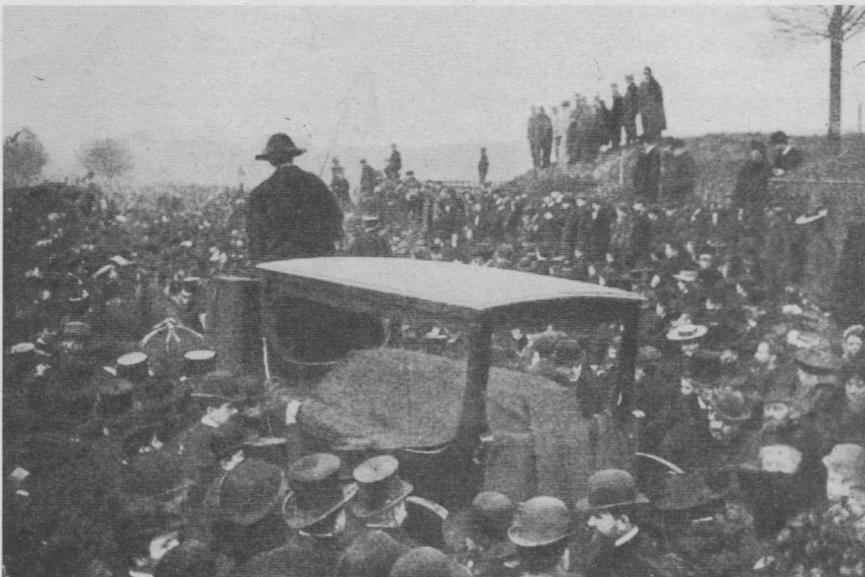
●●● *Virginie*²⁴ ». Elle arrive à Nouméa le 10 décembre et est conduite à Numbo dans la presqu'île Ducos pour rejoindre le bagne des femmes déportées. Elle compose un certain nombre de poésies durant ses huit années de bagne, mais ils ne concernent plus directement les événements de la Commune de Paris.

UNE POÉTESSE ENGAGÉE

Pour résumer, on peut dire que la Commune de Paris, en tant que gouvernement insurrectionnel formé de gens du peuple dure soixante-douze jours : du 18 mars au 28 mai 1871. Louise Michel se fait l'écho de cette période.

Mais des événements précurseurs s'annonçaient déjà au lendemain de la proclamation de la Troisième République, vers le mois d'octobre 1870. Même la fin du Second Empire laissait également présager des contestations, notamment en 1869. Le 12 janvier 1870, Louise Michel s'était rendue aux obsèques de Victor Noir, déguisée en homme, un poignard dissimulé, afin de venger le meurtre du journaliste assassiné par un parent de l'Empereur. La déclaration de la guerre avec la Prusse, n'est pas étrangère non plus à la désapprobation vis-à-vis des désirs de Napoléon III qui souhaite gagner du

²⁴ Le poème, daté du 14 septembre 1873, est composé alors que la « Virginie » traverse les mers polaires.



Photos lors des obsèques de Louise Michel : le cortège funèbre et le discours de Séverine au cimetière de Levallois-Perret.



prestige à l'étranger : le peuple français devient de plus en plus rétif à la guerre.

De même, des prolongements immédiats durent jusqu'à la fin de l'année 1871, lorsque Louise Michel, par exemple, est condamnée à l'exil en décembre : l'application de la peine est effective en août 1873. Le 11 juillet 1880, l'amnistie totale des déportés est prononcée par la Troisième République. Louise Michel rentre le 9 novembre après quatre mois de voyage.

L'institutrice est donc un témoin actif de la période communarde qu'elle immortalise dans quelques poésies qui s'étendent d'octobre 1870 à octobre 1872 : neuf poèmes au total.■

Après avoir honoré en début d'année le centenaire de la disparition de Louise Michel, les Amis de la Commune de Paris se réunissent le 14 mai au musée de Montmartre à Paris pour le 120^e anniversaire de la mort d'André Gill, peintre et caricaturiste, administrateur du musée du Luxembourg pendant la Commune.

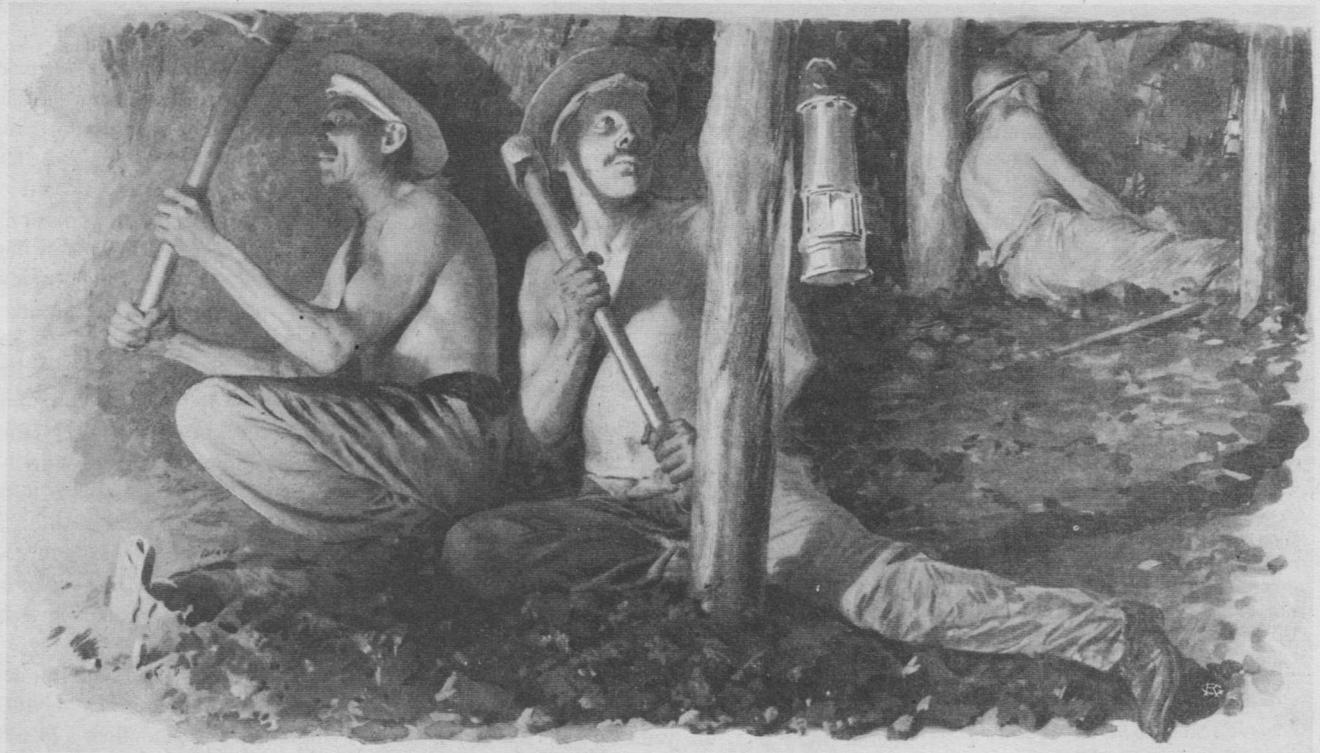
Ils seront le 21 mai à la Ferté-Alais pour le centenaire de la mort de Maxime Lisbonne, colonel dans la garde nationale pendant la Commune, déporté en Nouvelle-Calédonie.

Le 28 mai, montée au Mur des Fédérés en hommage à l'action des femmes pendant la Commune de Paris, en partenariat avec de nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives.

Frédéric-Gaël THEURIAU

Les Amis de la Commune de Paris :
01.45.81.60.54. www.commune1871.org

LA SILICOSE, LE MAL DES MINEURS



Poumons secs, poumons gluants, poumons durs...

Poumons de pierre

« La prévention des maladies professionnelles doit avoir son fondement dans la responsabilité collective de la Société et toutes les mesures possibles, médicales, sociales et économiques, doivent être appliquées pour protéger la santé de ceux qui, par leur travail, produisent les matières premières nécessaires à la nation. »

Pr. H. E. Sigerist, 1943

« La silicose est la plus ancienne maladie professionnelle. »

Doct. Collis, c. 1916

« Une tonne de charbon a une valeur qui se chiffre, la vie d'un homme n'a pas de prix »

Doct. Crozier, et all.
1938

Commençons par quelques définitions, histoire de fixer les notions: « La poussière de silice est cause d'une maladie dont les effets ont été reconnus depuis l'Antiquité. La silicose est provoquée par le dépôt de poussières de silice dans les poumons de la personne qui l'aspire. Ainsi introduites dans l'organisme les parcelles infinitésimales de silice commencent à se dissoudre et, comme elles constituent un poison, les poumons se protègent en les enrobant d'un tissu fibreux. Il se forme une série de nodules (toujours plus nombreux, qui, peu à peu, se rejoignent et bloquent les lymphatiques, puis les vaisseaux sanguins qui alimentent les poumons, et enfin les voies respiratoires ». Wladimir Pozner en 1938.

La pneumoconiose est une altération du poumon par la présence de poussières. La phtisie est un amaigrissement et un dépérissement lent et progressif. La fibrose pulmonaire provoque un épaississement et un raidissement des tissus pulmonaires.

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE DE LA SILICOSE

Le premier historien de la médecine qui parle de silicose de manière précise est le Docteur Carozzi, de Genève, en 1941, ce qui ne veut pas dire qu'elle apparaisse au XX^e siècle. Dès l'Antiquité, probablement, les conditions de travail effroyables des mineurs provoquent la sili-

cose, mais on manque de documents. Nous posédons une citation ambiguë chez Hippocrate, qui décrit peut-être une pneumoconiose. Vitruve rapporte la mauvaise aération des mines. Plin l'Ancien décrit de grands masques contre les poussières.

Amato Lusitano (1511) explique que les mineurs de craie meurent souvent de phtisie.

Georges Bauer dit Agricola (1494-1555), qui écrit en période de redémarrage de l'activité minière, dit que le travail des mines est critiqué car c'est « une occupation pleine de dangers, car les mineurs sont quelquefois tués par l'air pestilentiel qu'ils respirent ; quelquefois leurs poumons se pourrissent. ». Il n'a pas la notion de maladie professionnelle, mais admet que l'inhalation de certaines poussières peut entraîner des lésions pulmonaires permanentes, et conseille l'emploi de masques, rappelle que les Romains les utilisaient.

Paracelse (1567) décrit le mal des mineurs, des fondeurs, des piocheurs comme une maladie des poumons, une consommation des corps accompagnée d'ulcères d'estomacs. C'est un illuminé, un astrologue, disciple d'Albert Le Grand, mais il fait de bonnes observations: « Les mineurs ont beaucoup trop chaud quand ils travaillent et froid quand ils sortent... L'homme est exposé à de nombreux dangers dont il ne peut se garantir s'il ne les connaît pas... nous pouvons extrai- ●●●

LA SILICOSE, LE MAL DES MINEURS

La loi

(Décret du 31 décembre 1946, modifié le 31 août 1950)

Maladies engendrées par les poussières de silice libre : silicose, complications cardiaques, complications tuberculeuses, complication pulmonaire non tuberculeuse.

Liste des travaux susceptibles de provoquer la silicose

- Travaux de forage, d'abattage, d'extraction de minerais ou de roches renfermant de la silice libre.

- Concassage, broyage, tamisage et manipulation, effectués à sec, de minerais ou de roches renfermant de la silice libre.

- Taille et polissage de roches renfermant de la silice libre.

- Fabrication et manutention de produits abrasifs, de poudre à nettoyer ou autres produits renfermant de la silice libre.

- Fabrication du carborundum, du verre, de la porcelaine, de la faïence et autres produits céramiques, des produits réfractaires.

- Travaux de fonderie exposant aux poussières de sable, décochage, ébarbage, dessablage.

- Travaux de meulage, polissage, aiguisage, effectués à sec, au moyen de meules renfermant de la silice libre.

- Travaux de décapage ou de polissage au jet de sable.

Le même décret prévoit aussi une autre maladie, que certains semblent découvrir maintenant !

Asbestose professionnelle : fibrose pulmonaire consécutive à l'inhalation de poussières d'amiantes, complications cardio-vasculaires et pulmonaires.

Travaux susceptibles de provoquer ces maladies.

- Travaux exposant à l'inhalation de poussières d'amiante, notamment : cardage, filature et tissage de l'amiante.

●●● re toutes sortes de métaux ; mais pour cela nous devons risquer notre vie et notre corps dans un combat avec des ennemis qui s'opposent à nous. » Il constate ainsi que les maladies professionnelles sont liées au développement de l'industrie minière, décrit les intoxications, propose des thérapies. Il réalise la première monographie professionnelle des maladies des mineurs et fondeurs, insiste sur la prophylaxie : « que les mineurs aient l'esprit calme, afin que leur corps soit en bonne santé », mais ne fait pas d'allusions aux poussières, seulement aux vapeurs. Il sera cité pendant 150 ans par tous les auteurs qui traitent de la question.

En 1617, Lohneiss constate : « La poussière et les pierres arrivent aux poumons, les hommes souffrent de maladies pulmonaires, ils respirent avec difficulté et, à la fin, ils meurent de phtisie. ». En 1780, Ackermann a la conception d'une fibrose pulmonaire due aux poussières.

En 1701, Ramazzini publie un traité complet des maladies professionnelles. Il affirme le premier que la maladie est un fait social – « Il faut toujours demander [au malade] quel est son travail » – différencie l'atmosphère dans laquelle se trouve le travailleur et les mouvements qu'il doit faire – distinction toujours en vigueur –, insiste sur le rôle des poussières, sur la prophylaxie.

En 1728, Henkel formule le problème des petites quantités de matières nocives, ingérées avec la nourriture, qui ne s'en vont pas et peuvent s'accumuler jusqu'à empoisonnement. En 1740, Hecquet affirme que les mineurs doivent se protéger des poussières car « sans qu'ils y pensent, il se forme comme des graviers dans les poumons et dans l'estomac. » En 1785, Will signale l'hypertrophie du cœur chez les ouvriers exposés aux poussières.

Mais l'âge moyen de la vie restant assez bas, environ trente ans, peu de sujets ont le temps de développer une vraie silicose.

Au XIX^e siècle, les mines se développent considérablement, la profondeur des puits augmente, les femmes et enfants travaillent plus de 10 heures. Mais, curieusement, les mines sont peu mécanisées jusqu'au XX^e. La première perforatrice à

air comprimé entre en service en 1853 à Glasgow.

Il y a un boom des travaux médicaux, et avec l'influence de la philosophie des Lumières, des syndicats – loi de 1884 –, et l'extension du Droit de Vote – les mineurs sont des électeurs ! –, les choses avancent.

Les Anglais, suite aux travaux de commissions d'enquêtes donnant des détails horribles, interdisent le travail des femmes et des enfants dans les mines de charbon. En 1836, W. Thomson indique que les travailleurs au rocher meurent plus jeunes que ceux au charbon. En 1876, sur cent décès de mineurs anglais, 53 sont dus à des maladies pulmonaires.

Les Anglais produisent un réel effort social et de 1850 à 1900, la mortalité des mineurs anglais baisse fortement.

En 1851, Brockman décrit les maladies des mineurs de l'Oberharz – massif cristallin allemand – : les symptômes correspondent à la silicose. La part prépondérante de l'atmosphère des galeries et l'action des poussières apparaissent clairement. En 1855, Deperret-Muret parle du rôle de la silice dans les affections pulmonaires chroniques (cailloute des porcelainiers) suivi par divers auteurs du Limousin, mais les travaux

En 1701, Ramazzini affirme le premier que la maladie est un fait social.



tombent dans l'oubli. Dans les années 1860-1870, les médecins lyonnais étudiaient l'antracose et la silicose, font des autopsies, discutent avec leurs collègues parisiens. Ils concluent que les poussières rentrent par les poumons, explication simple pourtant rejetée pendant des années, notamment à cause de Claude Bernard.

En 1870, le terme « silicose » est créé – il se généralise vers 1915 –, le rôle des poussières démontré, mais les frontières avec la tuberculose restent encore imprécises.

Koch, en 1882, découvre le bacille de la tuberculose. On fait le lien avec la silicose, confondue d'abord avec une tuberculose aggravée. Les études statistiques se développent.

En 1906, l'absorption des poussières par voie respiratoire et non digestive est démontrée. En 1915, Collis démontre que la silice – et pas autre chose – provoque la silicose.

Mais les résistances demeurent : en 1926, un traité de médecine affirme que le rôle des poussières dans les pneumoconioses est mécanique, l'irritation qu'elles causent ouvrant la voie aux infections microbiennes banales.

C'est l'Afrique du Sud qui donnera la clef. Le développement de la mécanisation, et donc la multiplication des poussières, provoque une

En 1870, le terme « silicose » est créé, il se généralise vers 1915, le rôle des poussières démontré.

mortalité effrayante chez les mineurs noirs. En 1911, la silicose est reconnue maladie professionnelle. La radiographie, outil d'un diagnostic précis se développe.

En 1916, « silicose » devient un terme officiel.

L'invention des rayons X aida énormément. Les lésions fibreuses du poumon, silencieuses cliniquement, jadis appréciables seulement après la mort, devenaient perceptibles durant la vie.

À partir de 1920, le nombre d'études s'accroît.

LA SITUATION APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est mauvaise. En 1945, 3 000 mineurs de charbon de la Loire passent à la radio, 20,16 % sont atteints.

Un médecin du Gard, le docteur Magnin détaille en 1946 les mesures prophylactiques d'ordre médical :

1- Le changement d'emploi : Dès que les symptômes apparaissent, le mineur passe dans un chantier non poussiéreux.

Certains médecins désapprouvent et veulent « Changer d'emploi le plus tardivement possible les ouvriers exposés aux poussières, attendre pour les changer d'emploi qu'ils aient totalement épuisé la capacité ouvrière. Alors seulement on les renverrait chez eux avec une pension à

100 %. » Le Professeur Langelez explique « à quoi pourrait-il être bien utile d'éliminer du travail des sujets jeunes encore en pleine aptitude professionnelle qui ne souffrent pas, qui ont conservé et conserveront peut-être fort longtemps leur pleine capacité de travail ? Ces ouvriers, déjà atteints, et dont la situation ne pourra guère s'améliorer, quoi qu'on fasse, il faudra bien les remplacer ; et la conséquence sera que l'on provoquera de nouvelles incidences de silicose, et que le nombre des malades ne pourra que se développer. » Autrement dit, quand un mineur est atteint, autant l'user jusqu'au bout ! Calcul effrayant, si l'on songe aux conséquences sur la vie de ces hommes et de leurs familles.

En 1938, une commission d'experts à Genève reconnaît que le changement d'emploi peut entraîner une ●●●



LA SILICOSE, LE MAL DES MINEURS



La présentation des lampes.

●●● limitation de la quantité de poussières dans les poumons et donc un arrêt marqué de la maladie, mais ne recommande pas le retrait obligatoire du travail.

D'autant plus qu'existe un problème de fiabilité des radios : « je sais que deux radiographies, prises à six mois d'intervalle, peuvent avoir été pratiquées dans des conditions différentes. Il suffit d'une baisse ou d'une hausse de voltage alimentant l'appareil pour donner une image plus molle ou plus dure faisant apparaître plus ou moins des détails sur le film. » Autrement dit, la radio négative d'une visite d'embauche peut masquer de réelles insuffisances pulmonaires et quand, six mois plus tard, elles apparaissent, la silicose est là.

En plus, une thèse universitaire indique en 1973 : « Si la radiologie permet d'établir le diagnostic, elle ne permet pas d'évaluer son retentissement ni son degré précis d'évolution. »

2 - Visites d'embauche, de contrôle et de départ : il faut une sélection impitoyable, une élimination de tous les « tarés du poumon ».

3 - Mesures techniques de prophylaxie : l'injec-

tion d'eau dans les couches de charbon – on injecte de l'eau de l'eau dans le charbon avant de l'abattre, il est mouillé et fait donc moins de poussières en tombant –, l'arrosage des déblais (avec agent mouillant, pour que les poussières retombent, problème résolu en Amérique), la ventilation prolongée, un seul poste par jour. Toutes ces mesures éliminent jusqu'à 97 % des poussières mais les 3 % restantes, les plus fines, sont la vraie cause de la maladie.

Les masques filtrants, ceux à surpression – l'ouvrier respire un air totalement frais, étranger à celui de la mine-, la mécanisation – l'ouvrier n'a plus d'effort violent à effectuer, il lui reste seulement un rôle de surveillance- sont à généraliser. Il faut proscrire le « meurtrier travail au forfait et au mètre d'avancement » qui incite l'ouvrier à mettre sa santé en danger.

Sur l'aluminothérapie – respiration de poussière d'aluminium –, le docteur garde un avis réservé : l'effet n'est pas prouvé, les effets secondaires non définis.

NB : Le tir à la dynamite dissémine de fines poussières, capables de rester dans l'air plusieurs jours, de flotter dans l'air à plusieurs km : tous les mineurs, y compris ceux ne sont pas face au rocher, deviennent silicotiques. On en a parfois profité pour dire que le charbon provoquait des fibroses pulmonaires, et mélanger les problèmes. En Belgique, cela a donné l'antracose, en France la tuberculose silicifiée, chez Wendel & Peyerimoff la phtisie simplifiée des mineurs.

Il faut l'aspiration et non la simple ventilation, sinon on change la poussière de place.

En fait, il faut le changement d'emploi avant que les lésions ne deviennent évolutives.

Un rapport syndical de 1947 préconise lui aussi l'injection d'eau systématique, la calcification des poussières avec produits spéciaux pour les fixer au sol dans tous les lieux de passage, l'arrosage conditionné aux points producteurs de poussières, aux points de chargement, aux relais des bandes motrices.

Dans sa conclusion, le docteur Magnin évoque Brassac et un de ses confrères dont beaucoup de mineurs se souviennent encore.

« Les directeurs de mine qui ont le souci de la santé de leur personnel, et pleine confiance en la

conscience professionnelle de leurs médecins, acceptent sans mauvaise humeur l'importune nécessité de rechercher une nouvelle main-d'œuvre de remplacement.

Mais d'autres, plus jupitériens et soucieux avant

tout de leur tranquillité et du bon rendement de leur exploitation, usent et abusent de leur fonction de chef.

À Brassac-les-Mines, par exemple, le directeur s'est arrangé pour forcer la démission du médecin de sa mine, le Docteur Echegut, qui avait eu

Ces mesures éliminent jusqu'à 97 % des poussières mais les 3 % restantes, sont la vraie cause de la maladie.

à ses yeux le grand tort de découvrir quantité de silicotiques parmi les ouvriers du fond et du jour, et de recommander l'usage de quelques précautions. Sommé de se taire, le Docteur Echegut a préféré s'en aller.

Plus tard, ce même directeur de Brassac-les-Mines, jugeant que le médecin du travail spécialisé en matière de pneumoconioses, (un phthisiologue du préventorium américain de Chavaniac Lafayette) prescrivait contre son gré trop de changements d'emplois, il a de sa propre autorité cassé les décisions prises par ce médecin et l'a remplacé par un jeune expert à souple échine.

Ces faits, je pense, méritent d'être signalés. Car, si l'on veut vraiment en haut lieu, prendre des mesures efficaces pour combattre le fléau silicotique, sauver et prolonger des vies humaines, il faut laisser les médecins accomplir avec conscience leur devoir, sans les contrarier, les brimer, ou même les chasser, comme larbins qui ont cessé de plaire. »

En envoyant sa brochure au docteur Echegut, il joint une lettre que je cite intégralement, vu son intérêt.

NB: La CGT s'y trouve égratignée, un peu injustement à mon avis. Celle-ci, effectivement co-gestionnaire des Charbonnages pendant la Bataille du Charbon, a œuvré pour le développement de la production - le slogan était « 100 000 tonnes par jour » - mais la reconnaissance, la réparation et la prévention de la silicose résultent largement de l'action de ses militants - voir plus bas, et le témoignage d'Achille Blondeau.

Docteur J. Magnin, au Docteur Echegut, 22 septembre 1946.

« Mon cher confrère,

Votre aimable lettre du 18 septembre que je viens de recevoir m'a très vivement intéressé et touché, vous avez connu et expérimenté comme moi l'incompréhension et la servile hostilité des directeurs de mines agis par des puissances financières et autres [autrefois (et peut-être même aujourd'hui un peu camouflés) le Comité des Houillères - et maintenant la CGT].

Sous prétexte de rendement à intensifier, de prix de revient à diminuer, de main-d'œuvre à ne pas effaroucher [ce dernier prétexte est qualifié hypocritement de raisons psychologiques], on nie - et avec hélas la complicité de savants professeurs réputés pour leur haute conscience - l'évidence du danger certain de l'inhalation prolongée de poussières (silice de travers bancs ou silice du toit et des murs des galeries ou encore silice mêlée de schistes et au charbon dans des proportions si importantes qu'elles dépassent parfois 40 %.

J'ai connu les mêmes difficultés que vous et si

je n'ai ni donné comme vous ma démission, ni été démissionné je le dois à la bienveillance, à la compréhension et à la haute conscience du président du Conseil d'Administration des mines de Bessèges, M. Le Prince de Robeck pour la personne duquel je professe la plus haute estime et le plus haut respect.

Après la parution... dans *La médecine du travail* d'un de mes articles intitulé: *Méditation sur la prophylaxie de la silicose dans les mines*, le prince de Robeck me fit appeler et m'ayant très aimablement reçu ce gentleman me tint à peu près ce langage: "Mon cher docteur, vous ne sauriez croire combien votre dernier article nous a valu d'embêtements. Depuis deux jours, ce sont des coups de téléphone incessants provenant du Siège Central des Houillères à Paris.

Mais, ajouta-t-il, je sais que vous êtes un honnête homme et que ce que vous écrivez, vous le pensez. Par conséquent, c'est non seulement votre droit mais votre devoir de l'écrire."

Croyez-moi, l'aristocratie a du bon. Les vrais aristocrates possèdent une certaine noblesse, oui, et de pensée dont sont totalement incapables nos extracteurs et marchands de charbons nommés directeurs de mines et pour lesquels seul le bilan compte... et aussi les bonnes grâces des Puissances du jour.

Vous n'avez pas eu la veine de tomber comme moi sur un dirigeant gentilhomme, mais vous avez eu le mérite d'envoyer promener des forbans (il faut bien les appeler de ce nom) qui

voulaient vous obliger à taire la vérité, ce qui doit vous valoir l'estime et le respect de tous les honnêtes gens du monde. J'aimerais beaucoup - si vous y consentiez - à publier votre édifiante histoire en prose un peu vengeresse.

Par ailleurs, je ne comprends pas que vos silicotiques ne soient pas indemnisés. Ici sont indemnisés ou tout au moins proposés pour une indemnisation tous les ouvriers atteints de silicose, qu'il s'agisse de bowetteurs, travailleurs aux travers bancs ou de mineurs au charbon en couche mince (qu'on appelle dans la région des avancements). Et ils sont réputés à ouvrir un risque silicose tant qu'ils travaillent au fond de la mine même aux abattages de couches épaisses.

La silicose des charbonniers est bien connue en Angleterre où durant un certain temps on a refusé de la réparer parce que la teneur du charbon en silice était inférieure à 50 %.

Mais, depuis 1934 (je crois), on la répare tout comme celle des bowetteurs. On a constaté en effet que dans les mines d'antracite au charbon maigre du South Wales, alors que l'effectif de ces mines ne représente que le 19 % des mineurs anglais, le nombre des cas de silicose ●●●

Détails supplémentaires

Un livre entier n'y suffirait pas, voici quelques détails

Seules les poussières inférieures à 10 µ pénètrent dans la profondeur pulmonaire, les plus dangereuses faisant de 0.5 à 5 µ. Pour tomber de 1 cm en atmosphère calme, une poussière de 1 µ met 14 h., une de 0,1 µ met presque 4 jours. En atmosphère turbulente, elles ne sédimentent jamais, peuvent parcourir une distance très longue. En atmosphère calme, certaines peuvent se conduire comme des molécules gazeuses, se concentrer dans les culs-de-sac, s'accumuler dans les moindres recoins.

En Afrique du Sud, la silicose peut apparaître avec une exposition prolongée à une concentration de 1 mg de poussières par m³ d'air.

Certaines atmosphères siliceuses officiellement déclarées « acceptables » peuvent se révéler dangereuses. « Tout organisme soumis à une dose suffisante de poussières siliceuses aboutira fatalement à développer les caractéristiques de la maladie. » Mais il y a des différences suivant les organismes, surtout pour le débit des respirations.

Un mineur qui respire des poussières fines, replacé en atmosphère normale, continue à respirer de façon brève, superficielle et rapide, les poumons de l'ouvrier ne reprennent pas de suite leur volume initial. Donc, il y a déficit d'oxygénation artérielle, le repos n'apporte pas la réparation attendue. L'ouvrier est affaibli le lendemain quand il revient en atmosphère poussiéreuse.

Il faut réduire donc toutes les poussières, surtout les plus petites.

LA SILICOSE, LE MAL DES MINEURS

« À l'heure actuelle, il y aurait risque à vouloir définir, même prudemment, une limite d'empoussiérage en dessous de laquelle la sécurité des ouvriers serait garantie. »

C'est le problème du seuil minimal, qui se pose toujours dans les domaines d'exposition aux risques. Un exemple parmi d'autres : à partir de quelle quantité de nitrates par litre une eau est-elle imbuvable ?

●●● était de 90 % des cas de silicose dans les mines anglaises de charbon.

Il n'y a donc pas de doute à ce sujet : la silicose des mineurs au charbon, spécialement au charbon maigre ou anthracite, est une réalité évidente. Et aussi bien en France qu'en Angleterre. L'exemple de vos mines de La Combelle en est une preuve nouvelle.

La lutte pour une juste réparation de tous les cas de silicose n'est pas terminée. Je connais des difficultés nouvelles. On accuse les médecins inspecteurs du travail en matière de pneumoconioses du Gard, et j'en suis un, de nuire au rendement en faisant passer du travail du fond à celui du jour trop d'ouvriers. Critiques injustifiées car je peux bien vous dire que sur un effectif de plus de 2000 ouvriers parmi lesquels 170 ont fait une déclaration de silicose, je n'ai fait passer du fond au jour que 63 ouvriers.

En lisant la petite brochure (que je me plais de vous envoyer et qui est le texte d'une causerie que j'ai adressée à la CGT locale d'abord puis à la CFTC d'Alès) vous subodorerez, je pense, que j'ai encore à me défendre en défendant je crois les ouvriers mineurs contre un danger dont en haut lieu on veut à tout prix minimiser l'importance.

Je serais bien aise de rentrer en relation épistolaire avec le brave et courageux homme que vous êtes. Veuillez agréer l'expression de ma bien vive et très chaude sympathie.

Bien amicalement à vous, Dr Jean Magnin ».

RECONNAISSANCE DE LA SILICOSE COMME MALADIE PROFESSIONNELLE

L'action des militants de la CGT, conjuguée à celles des Mutilés du Travail finit par porter ses fruits. Voici quelques dates :

La CGT contre la silicose

Achille Blondeau, qui débuta sa carrière de mineur à 14 ans à la Compagnie des mines d'Aniche, et fut secrétaire national de la Fédération des Mineurs CGT dans les années 50, m'a envoyé ce témoignage après avoir pris connaissance du premier jet de cet article, et je l'en remercie.

« L'utilisation, en France à partir des années 20 du siècle dernier, du marteau-piqueur succédant à la riveline, a multiplié considérablement les poussières de même que l'allongement des tailles. Dans les traçages et les bowettes, même résultat avec l'utilisation du marteau perforateur.

Mes deux grands-pères ont fait leur carrière de mineurs avec l'abatage au pic. Ils n'ont pas connu la silicose. Mon père, né en 1900, au fond à 12 ans, à l'abatage à 17 ans est remonté du fond à 39 ans, à cause du nystagmus (maladie des yeux). Il est mort à 64 ans, silicosé à 100 %. Un de mes frères, embauché à 15 ans, licencié à 25 ans (en 1952) suite à une grève au 9 de l'Escarpelle (Nord) est mort silicosé à 100 % à l'âge de 65 ans. Il était en permanence sous oxygène.

On peut penser que les privations de la guerre, et aussi celles de l'après-guerre, malgré le ravitaillement supplémentaire ont contribué à aggraver l'état de santé. Je note cependant que mon père est remonté en 1939.

Le texte fait état d'un rapport syndical de 1947 demandant des mesures de prévention. Il y a effectivement eu une délégation, mais il a fallu du temps pour que l'action s'engage pour la prévention. Je note que le 48^e Congrès Fédéral (Montceaux-Mines, Février 1946) et le 49^e Congrès tenu à Saint-Étienne mettent surtout l'accent sur la reconnaissance et l'indemnisation. Il faut attendre le 50^e Congrès (Waziers, novembre 1950) et la magnifique intervention du docteur Versquel (pages 231 à 241 du compte rendu analytique) pour que la question de la prévention soit posée avec beaucoup de force.

Pourtant la peur de la silicose existait bel et bien. J'en veux pour preuve cet extrait de l'intervention que j'ai faite au Congrès de Saint-Étienne au nom de la Commission de la Jeunesse de la Fédération Régionale des Syndicats du Nord Pas-de-Calais (pages 69 à 76 du compte rendu analytique). J'étais à l'époque à l'abatage. Je m'excuse de me citer :

« Une autre revendication encore, c'est la lutte contre les

poussières. La silicose et les maladies professionnelles sont vraiment une hantise chez les jeunes. Pensez donc que, quand on voit à côté de chez soi un pensionné ou un malade du travail âgé de 40 ou 45 ans mourir en crachant ses poumons avec la poussière, il y a de quoi être découragé et avoir peur de cette maladie professionnelle.

Or, il est prouvé qu'on peut l'éviter. La délégation syndicale qui est allée en Angleterre a démontré que, là-bas au moins, on lutte contre les poussières, on arrose les veines, on exerce un dépoussiérage sérieux et je suis persuadé qu'en Angleterre, il y a moins de malades du travail que chez nous... »

Prendre le problème à bras-le-corps pour la prévention fin 1950 marque donc un peu de retard à sa prise en compte. Cependant, il faut replacer la question dans son contexte. Le Congrès de Montceau (1946) est dominé par la question du statut des mineurs, des nationalisations, de la revalorisation des retraites, et de la reconstruction du pays (bataille de la production notamment). Celui de 1948 (Saint-Étienne) est le premier après la scission syndicale. Il fait suite à la grève de novembre-décembre 1947 et prépare la résistance à une forte attaque contre les acquis sociaux contenue dans le rapport Wahl et qui sera mis en œuvre avec les décrets Lacoste. Les années 49 et 50 sont consacrées à la reconstruction des syndicats en partie démantelés par la répression de la grève de 1948.

À partir du Congrès de Waziers, la prévention de la silicose devient une préoccupation majeure de la Fédération du Sous-Sol, liée à celle de la sécurité compte tenu du nombre consi-



Un galibot avec deux mineurs dans un puits.
Un fusain de Lucien Jonas. Illustration

1929 : Décret du 16 novembre, rendant obligatoire la déclaration des affections pulmonaires dues à la poussière.

1935 : Une commission d'hygiène industrielle du ministère du travail étend le contrôle de la silicose.

1936 : Une circulaire aux Préfets recommande aux exploitants d'effectuer un contrôle médical des mineurs.

1936 : Le BIT reconnaît la silicose comme maladie professionnelle.

1937 : Les ingénieurs des mines doivent faire une enquête sur le fonctionnement des centres de dépistage de la silicose.

Mais le Comité des Houillères prend la silicose uniquement sous l'aspect économique.

En 1955, M. Blondeau – à ne pas confondre avec le dirigeant de la CGT des Mineurs ! Voir son témoignage –, Ingénieur en Chef du Groupe

d'Hénin-Liétard déclare : « La préparation des charbons a dû être complètement refondue pour faire face à la diminution de qualité des bruts qui par suite de la mécanisation de l'abattage, contiennent de plus en plus de déchets incombustibles, de fines. Tandis que les mesures prises contre la silicose entraînent une humidité exagérée ». Le terme « humidité exagérée » est révélateur : ça coûte, la santé des mineurs !

1942 : La Commission d'Hygiène Industrielle du Ministère du Travail met la silicose à son ordre du jour.

1945 : La reconnaissance est acquise, sous la pression de l'unité syndicale.

La Jurisprudence va d'abord entraîner un refus de rente si la mort est provoquée par autre chose que la silicose. Résultat, des silicosés avec taux d'IPP importants meurent de broncho- ●●●



dérable de tués et de blessés graves. La surexploitation est féroce, les cadences de travail bien plus élevées que pendant la bataille de la production avec un pouvoir d'achat moindre.

La résistance à la prévention de la part des Houillères est très forte. Leur préoccupation est le prix de revient et elles y sacrifient les mineurs. Il ne faut pas oublier que ceux qui sont à la tête des Houillères à cette période-là sont des cadres formés par les Compagnies Minières. La décennie qui a suivi la grève de 1948 s'apparente à celles passées sous la coupe des Compagnies. Les nationalisations ont été vidées de leur contenu social. Seuls subsistent les avantages du Statut que la lutte a permis de sauvegarder. Mais, au fond de la mine, c'est de nouveau le bagne. Il faudra la grève victorieuse de 1963 pour mettre définitivement fin à cette situation.

En 1956 (avril) se tient à Albi le 52^e Congrès Fédéral. Le Bureau Fédéral, élu à ce congrès, décide la tenue en octobre de la même année, d'une Conférence Nationale sur la silicose. Cette décision montre bien que la silicose est devenue la préoccupation majeure de la Fédération. Cette décision est largement popularisée dans la presse corporative et fait l'objet d'une affiche par le grand peintre André Fougeron. Cette affiche est reproduite en carte genre carte postale, laquelle est vendue dans les puits et services pour financer les frais des délégués à la Conférence. L'initiative de la Fédération reçoit un

immense écho dans la profession. La vente des cartes permet le financement de 600 délégués. La grande salle de la Maison des Métallos à Paris est comble les 26 et 27 octobre.

C'est Henri Martel, élu secrétaire général au Congrès d'Albi qui présente le rapport à la Conférence. Le numéro spécial du *Droit Minier* de novembre 1956, entièrement consacré au compte rendu de cette conférence, publie l'intégralité du rapport d'H. Martel. Il a des formules qui font mouche : La silicose est l'ennemi n°1 de la Corporation Minière – La silicose se développe avec la surexploitation – Les délégués mineurs accusent – La Grande misère des silicosés – Vaincre la silicose est un devoir humain et national.

Avec cette Conférence, la richesse de ses travaux, leur popularisation par les délégués, le compte rendu donné par la presse corporative et le *Droit Minier*, la Fédération du Sous-Sol est en pleine osmose avec la profession. Elle a « tapé dans le mille ». Aujourd'hui, près d'un demi-siècle après, je voudrais dire, et c'est mûrement réfléchi, que la Fédération Nationale du Sous-Sol CGT peut s'enorgueillir de nombreux succès, mais que le summum de ces succès, même s'il a été obtenu tardivement, ce sont les mesures de prévention qui ont été obtenues, je dirais arrachées de force, et qui ont sauvegardé la santé et la vie de milliers et de milliers de mineurs.

Le 21 janvier 1956 (voir *Droit Minier* de février 1956), un décret améliorant la réparation aux victimes de la silicose avait été publié au J.O. C'était un succès de la Fédération, mais il ne concernait que la réparation. Tout important qu'il était, la prévention n'était pas, elle, améliorée. L'écho profond de l'action de la Fédération du Sous-Sol et de sa Conférence Nationale, on le trouve dans le décret du 30 novembre 1956 (publié dans le *Droit Minier* de janvier 1957). Il contient les mesures de prévention à prendre contre la silicose. Pour aider ses militants, et notamment ses délégués mineurs, à agir pour l'application de ce décret (car l'expérience nous montre qu'un texte aussi bon soit-il, ne vaut rien s'il n'est pas suivi d'applications) le *Droit Minier* a publié dans son numéro de février 1957 une étude de l'arrêté du 30 novembre 1956, réalisée par Léon Delfosse.

Je ne crois pas que l'on puisse éradiquer totalement la silicose. Cette maladie est très complexe à étudier. Des mineurs ont été atteints après quelques années de travail à l'abattage ou en bowette. Par contre, j'ai personnellement connu des mineurs ayant fait 25 ans à l'abattage sans prévention, et qui sont partis en retraite sans silicose. Je laisse à la science médicale le soin d'expliquer le phénomène. Cela dit, si on ne peut la supprimer totalement, on peut en atténuer fortement les méfaits, ce qui a été le cas avec les mesures prises à partir de 1957. ■

cage de descente d'un puits.
d'avril 1923.



En attendant la remonte.

●●● pneumonie, d'œdème pulmonaire ou de grippe. L'injustice est flagrante : on constate une issue fatale pour un silicosé, un non-silicosé ayant une guérison. Certains, fous de souffrance, se suicident. Mais la jurisprudence évoluera favorablement.

Un nouvel arrêté en 1956 classe les chantiers suivant les risques, insiste sur la lutte préventive, sur la périodicité des visites médicales. Il représente un gros progrès malgré ses limites : entre un chantier dangereux et autre non dangereux, la différence est parfois subtile.

Cependant, les problèmes demeurent : on manque de statistiques fiables – et donc l'effet des mesures est connu bien plus tard –, il y a des différences d'évaluation des silicozes - 40 % dans l'Est ou le Centre devient 10 % dans le Nord –, le réemploi à améliorer, voire à créer !

La Fédération Nationale du Sous-Sol CGT préconise en 1961, entre autres mesures : l'installation de conduites d'eaux dans tous les chantiers, l'interdiction de forage à sec, les injections systématiques avant l'abattage du charbon, le contrôle amélioré des poussières, « que le dépistage de la silicose... soit organisé systématiquement par des organismes de médecins du travail indépendants de l'exploitant », de meilleurs soins pour les silicosés, pris en charge par l'exploitant.

Pour être reconnu silicosé, il faut être silico-

tique avec troubles respiratoires et incapacité de travail permanente, le tout confirmé par diagnostic radiologique, avoir fait des travaux exposés aux poussières pendant 2 à 5 ans. « Cette disposition s'expliquerait pour des motifs d'ordre économique : le législateur s'est préoccupé des conséquences financières des dispositions prises, il a voulu limiter la charge qu'il imposait à certains employeurs et qui risquait d'avoir de fortes implications économiques ».

Vers 1950, le maquis juridique est tel que le mineur ne peut s'y retrouver tout seul.

« C'est le travail qui crée le danger et non l'atmosphère » selon la loi. Les boiseurs, installateurs, cantonniers... sont exclus de la réparation, même s'ils ont travaillé dans les galeries au rocher. Après 1950, c'est le milieu qui devient le critère. Le juge doit estimer la quantité de poussière absorbée, la qualité de cette poussière et la résistance du mineur.

Les Tribunaux inférieurs « généralement plus près de la réalité que des textes », interprètent les textes plus largement que les Cours d'appel ou de Cassation et donc indemnisent plus. ■

Laurent Doussin

À suivre dans le prochain numéro avec « Paroles de mineurs et de veuves de mineurs du bassin de Brassac-les-Mines Sainte-Florine. »

MUTILATIONS VOLONTAIRES, MALADIES PROVOQUÉES
OU SIMULÉES, REFUS DE SOINS...

Les soldats désespérés de la Grande Guerre



Durant les quatre années de la guerre, des directives émanant du ministère des Armées attirent l'attention des services de santé sur la recrudescence des maladies suspectes ou provoquées par les poilus. Une centaine de cas litigieux a suscité l'ouverture d'une enquête sur la base d'exams médico-légaux et a permis de démasquer les hommes simulant des pathologies de bronchites sans fièvre, des traumatismes moteurs ou psychologiques. Souvent sommaire, cette phase d'instruction a presque toujours conduit les suspects devant les tribunaux militaires. Pourtant, cette menace du poteau d'exécution n'a pas enrayer l'accroissement des simulations. Sur ce point, il faut bien constater que celles-ci sont devenues plus difficilement décelables et qu'un phénomène nouveau est apparu dès le mois de février 1915. Des permissionnaires sont suspectés d'avoir eu recours à des procédés intentionnels et délibérés pour se rendre malades. Par exemple en février 1916, des médecins diagnostiquent des cas d'eczéma, d'inflammations diverses des muqueuses et surtout des conjonctivites aiguës. Des procédés plus subtils ont été utilisés : des injections sous-cutanées de pétrole et d'autres substances irritantes ont provoqué des phlegmons graves. Dans ces cas, l'hospitalisation des patients s'avère nécessaire et selon l'importance des abcès, une intervention chirurgicale est inéluctable. Quelquefois, des examens médicaux complémentaires sont requis pour dépister l'intention délictuelle du soldat récalcitrant. Assez fréquemment, des constats d'augmentation très anormale du taux d'albumine ont même été observés. En réalité, plusieurs cas sont provoqués par l'ingestion d'acide picrique (ou trinitrophénol) dans le but de simuler des ictères ou des incapacités. Généralement, dans ces dossiers, transmis aux conseils de guerre, l'analyse des urines des combattants ainsi que les résultats des prélèvements sanguins lèvent certaines ambiguïtés.

LE SOLDAT DE LA GRANDE GUERRE POUVAIT-IL REFUSER DE SE SOIGNER ?

On vient de rappeler l'esprit militaire et le devoir du fantassin de la Grande Guerre qui sous-entend une abnégation totale de l'individu au profit de l'œuvre de la défense nationale.

Dans le contexte des offensives particulièrement meurtrières et des ●●●

●●● conditions de vie des fantassins dans les tranchées, il est indéniable qu'à plusieurs reprises, des soldats blessés ou malades ont refusé d'être soignés. Désabusés ou déprimés, ils ont été plusieurs centaines à refuser une thérapeutique et encore plus nombreux à s'opposer à l'acte chirurgical. D'ailleurs, si on inclut les pathologies à dominantes neurologiques et les dépressions, le phénomène n'est pas négligeable puisqu'il a concerné deux à trois milliers d'individus. Généralement, ces soldats ont été considérés comme oublieux de leur mission et les autorités militaires ont assimilé leur attitude à une sorte d'égoïsme inacceptable. Ainsi, ils ont été traduits devant un Conseil de guerre spécial au motif d'un refus d'obéissance.

LA QUESTION DU DROIT DU BLESSÉ EN RELIEF DE L'AFFAIRE DITE DU ZOUAVE BAPTISTE DESCHAMPS

En juillet 1916, cette affaire judiciaire a défrayé la chronique et l'importance médiatique qui en a découlé est l'œuvre de plusieurs journaux dont *L'œuvre* et le *Paris-midi* qui ont suivi les débats jusqu'à leurs aboutissements.

Le rappel des faits établit que le zouave Baptiste Deschamps fut blessé le 30 octobre 1914 à Norshoote lors d'une chute dans une tranchée. Les conséquences, apparues tardivement, auraient provoqué une camptocormie et une flexion du tronc en avant occasionnant une plicature vertébrale du patient. Hospitalisé au Centre neurologique de Tours, Deschamps exprime une vive opposition à l'égard de la prescription du docteur Clovis Vincent. Ce différend dégénère rapidement lorsque le praticien ordonne la mise en œuvre d'une électrothérapie. Or, la réputation de ce procédé, rarement employé dans les cas de troubles psychiatriques mentaux, n'est plus à établir tant la méthode évoque les tortures utilisées lors des siè-

cles précédents.

En pratique, Vincent était persuadé qu'un traitement par secousses électriques, d'une intensité supérieure à cinquante milliampères avait la faculté de réactiver un système nerveux fatigué ou apathique. Très certainement, l'objectif du médecin visait les conditions d'une mise en scène par la violence pour démasquer les cas de simulation de troubles mentaux. Or, le récit des autres malades hospitalisés dans ce Centre médical a certainement alerté Baptiste Deschamps qui s'est senti menacé par ce procédé également appelé « torpillage ».

On imagine la suite des événements. Le patient s'obstine dans son refus et il aggrave son cas en outrageant le médecin qui adresse à l'autorité militaire un rapport dans lequel il accuse Deschamps d'agressions par voies de fait. Au vu des motifs, le prévenu est incarcéré à la prison de Tours et une instruction judiciaire est ordonnée en vue de sa mise en accusation. D'un point de vue juridique, l'hostilité à l'acte thérapeutique est assimilée par le Code de justice militaire au refus d'obéissance et engendre la peine de mort.

L'attention médiatique se confirme encore lorsque le Conseil de guerre spécial se réunit, le 1^{er} août, sous la présidence du colonel Prévost. Baptiste Deschamps, défendu par Paul Meunier, avocat et député socialiste de l'Aube, anime des débats plutôt techniques et qui se prolongent durant trois jours. La question principale tient en haleine l'opinion publique et se cristallise sur la méthode employée par le docteur Clovis Vincent dite de « torpillage ». Interrogés à l'audience, certains médecins n'hésitent pas à qualifier ce procédé coercitif digne des méthodes utilisées pendant les périodes de l'Inquisition pour soumettre les accusés à la question.

À ce propos, il est intéressant de lire

Contraindre à se laisser soigner

Une circulaire ministérielle d'avril 1915 règle « la nécessité de pouvoir contraindre les blessés ou les malades à se laisser soigner ou opérer. Quant à la médecine civile, le droit du patient lui appartient pleinement. Or, une année plus tard, cette question n'est toujours pas réglée et les autorités médicales militaires constatent une nette recrudescence du phénomène de « contagiosité » des patients récalcitrants. Portés devant les conseils de guerre spéciaux, les flous juridiques apparaissent sur des questions emblématiques liées à la chirurgie générale ou spécialisée (cranioplastie ou maxillo-faciale, amputation et électrothérapie).

dans un article de *L'Œuvre* du 4 août 1916 un élément de la plaidoirie avancé par le défenseur : « *Les camarades nus, se sauvant dans la cour de l'hôpital pour échapper au supplice, les cris épouvantables que poussaient les victimes et qu'on entendait de la rue, les supplications des blessés se traînant à genoux dans l'amphithéâtre et demandant pitié et grâce en sanglotant. [...]* Tout cela le zouave Deschamps comme tout le monde le savait ».

Or, même si on ne peut pas réellement évoquer une situation de martyrisation des soldats par le corps médical, l'expérience de Baptiste Deschamps et des patients hospitalisés dans le Centre neurologique de Tours rouvre le dossier de la légitimité des pratiques de « torpillage ». Devant l'ampleur de la campagne de presse, le dénouement judiciaire de cette affaire retentissante est « heureux » pour le prévenu. Le 3 août, Baptiste Deschamps est condamné à

Du rôle des médecins et l'immense portée de leurs diagnostics

Dès 1916 et pour répondre à la « contagiosité » des cas de blessures suspectes, le Ministère de la Guerre adresse des directives précises aux officiers médecins. Dès lors, ces derniers sont chargés de procéder aux investigations nécessaires afin de débusquer les cas litigieux et de renvoyer les prévenus devant les Conseils de guerre dits « spéciaux ».

Rappel des faits : Dès le mois de décembre 1914, l'attention des Services de Santé se porte sur le nombre important de combattants hospitalisés pour des blessures dont l'origine paraît douteuse. Aussitôt, l'état-major prend ce problème très

au sérieux et ordonne que les cas litigieux fassent l'objet d'une enquête pour établir les circonstances précises de la mutilation présumée. Ces investigations vont plus loin et il est demandé aux officiers de préciser dans leur rapport, la position du soldat blessé au moment des faits et la provenance du projectile. Dans les cas courants, l'enquête est brève et les éléments se limitent à l'examen de l'impact sur le blessé et à l'inspection minutieuse de son uniforme. Généralement, ces renseignements permettent d'établir si le projectile a été tiré à bout portant. Tout à fait surprenant ! Dans la plupart des affaires, il ressort que les officiers de santé disposaient d'imprimés spéciaux portant les mentions pré-établies pour signifier une présomption de mutilation volontaire.

une peine de six mois de prison avec sursis. En définitive, il ressort des débats que la question du droit du blessé ou du malade de se soustraire à un traitement thérapeutique ou chirurgical n'est pas résolu par une décision judiciaire susceptible de faire jurisprudence. Toutefois, on constate qu'à cette époque, l'Académie de médecine et la Société médicale des Hôpitaux de Paris ne sont pas restées indifférentes à cette affaire. Dans un communiqué, ces autorités précisaient haut et fort : « [...] *Tout soldat qui refusait de se soumettre à un traitement électrique dans lequel l'intensité ne dépassait pas 100 milliampères commettait une faute.* »

Sur le fond, le verdict du conseil de guerre s'est appuyé sur les faits dits d'agression envers un supérieur et a écarté volontairement la question essentielle du refus de l'acte thérapeutique. Au cours du conflit, il semble que des cas semblables soient apparus mais n'ont ni suscité l'émotion publique ni préoccupé la sphère médico-militaire. À la suite

d'observations et d'exams radiologiques complémentaires et pratiqués au Centre neurologique de Rennes, Deschamps a bénéficié d'un congé temporaire à son domicile. La plupart des affaires n'ont pas connu cette issue : beaucoup de soldats, parfois innocents, ont été purement et simplement fusillés.

LES MUTILATIONS VOLONTAIRES

Au début de la guerre, les situations de soldats s'infligeant des blessures volontaires pour se soustraire aux champs de batailles relevaient de l'exception. Pourtant, dès le printemps de l'année 1915, plusieurs cas d'automutilation étaient signalés dans des régiments très exposés et au sein d'unités dont le moral s'infléchissait. Pour répondre à cette situation, l'état-major définissait une base sémantique pour l'identification des blessures suspectes ou résultant de circonstances restées mystérieuses. Aujourd'hui, des statistiques nous disent que celles-ci étaient situées essentiellement aux organes non-vitaux et en

particulier aux membres supérieurs et aux doigts ainsi qu'aux jambes et souvent du côté gauche pour un droitier et inversement.

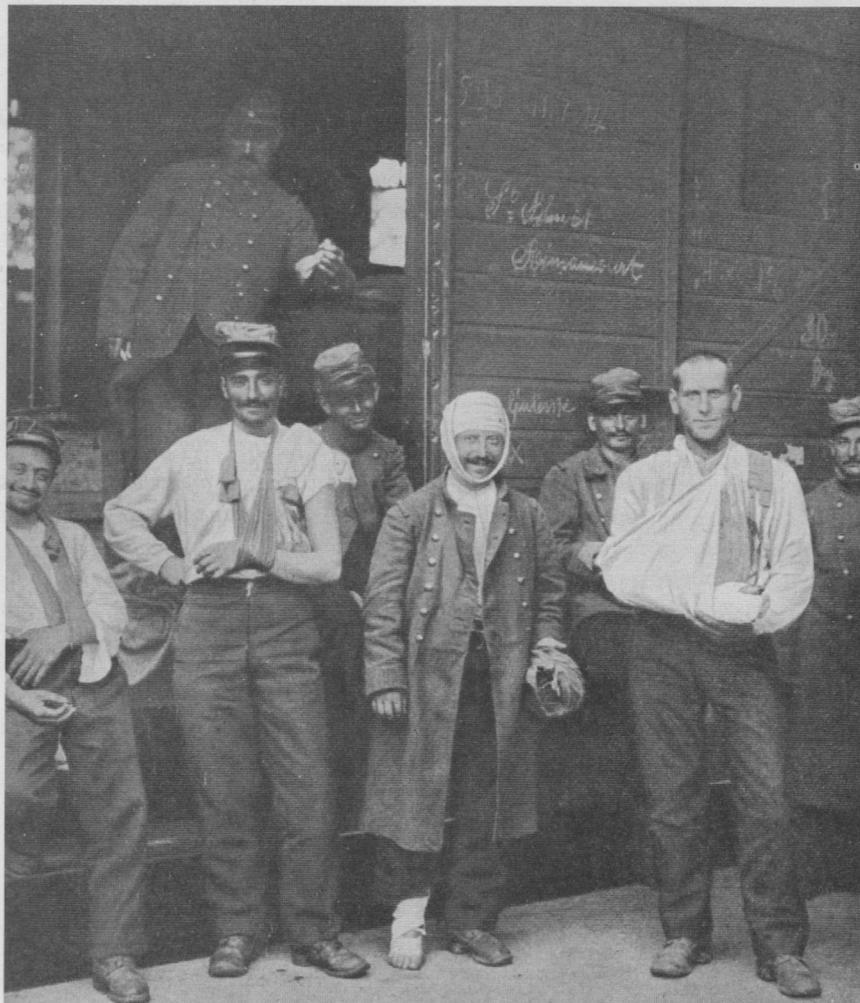
La première année du conflit, le Code de justice militaire se trouvait dans l'impossibilité de donner aux conseils de guerre les moyens de sanctionner ces poilus pour un délit précis dont les faits étaient jusqu'alors assimilés à la désertion en présence de l'ennemi ou à l'abandon de poste.

La sentence prévue par la machine judiciaire engendrait la peine capitale et accessoirement, des condamnations longues d'emprisonnement assorties de travaux forcés. A titre d'exemple, une trentaine de fantassins était passée par les armes dès la fin du mois de décembre de l'année 1914 et, au fil des mois, rares sont les dossiers qui ont suscité des recours en révision auprès de la Cour de Cassation.

DE LA RESPONSABILITÉ DU MÉDECIN

Au cours du premier trimestre de l'année 1915, la multiplication des suspicions de blessures contestables devenait un phénomène inquiétant. Les chefs de services des Centres de Santé étaient chargés de procéder à de véritables investigations médicales pour débusquer les blessures par lésions et d'établir des examens balistiques. En réalité, les expertises qui ont été pratiquées relèvent de l'exception mais il faut constater que par ces temps de guerre, un rapport médical suffisait pour déférer le blessé devant un conseil de guerre spécial et envoyer au poteau d'exécution. Sur la responsabilité morale du médecin, il est indéniable qu'un problème d'éthique s'est posé surtout lorsque le praticien n'était pas spécialiste de la médecine légale et en tout cas, non préparé à traiter psychologiquement ce genre de malades. Pour différentes raisons, si en majorité ce transfert de responsabilités de l'autorité militaire aux services de santé était sujet à controverse, certains médecins avaient la réputation de véritables inquisiteurs. D'autres parmi leurs confrères, plus modérés ou plus distants à l'égard du Code militaire et de la situation guerrière n'hésitaient pas à dire que leur rôle n'était pas d'enquêter sur la réalité d'une mutilation mais de soigner tous les blessés. Ceux-ci évoquaient le principe du médecin non-juge. Dans une communication, Milan écrivait : ●●●

Souires devant l'objectif du photographe. L'illustration - Album de la guerre.



LES TRANCHÉES DE LA PEUR

●●● « Il répugne d'ailleurs au médecin, même en ces temps où la discipline la plus rigoureuse est un devoir, de dénoncer ces soldats qui ne sont pas toujours, loin de là, de mauvais sujets, mais qu'un instant de contagion, d'ennui, de « cafard », de peur, a égarés. »

FLÉAU PUBLIC ET MILITAIRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES

Au printemps de l'année 1916, de nombreux soldats présentaient des pathologies liées à une affection vénérienne (syphilis, blennorrhagie et les signes ne trompaient pas les médecins-majors : papillomes ou chancre mou). Sur l'historiographie statistique, Georges Thibierge écrivait : « Si on pouvait enregistrer le total des contaminations, on arriverait, je crois, à un chiffre de 4 à 500 par mois, soit 50 à 60 000 par an, ce qui pour trois années de guerre ferait 150 000 à 200 000 contaminations. » Considérant la période de 1914 à 1918, l'impact du mal vénérien sur les combattants affligeait l'ensemble des puissances engagées dans la guerre. Or, tous les pays n'ont pas été touchés de la même façon par le fléau qui était plus fréquent et plus important chez les militaires des régiments les plus exposés.

Avec le recul de l'histoire, il faut constater qu'assez rapidement, le phénomène vénérien était pris très au sérieux par les médecins des hôpitaux militaires qui s'ingéniaient à la mise en œuvre de dispositions prophylactiques. À l'époque, les traitements se résumaient à une prescription médicamenteuse à base d'une solution de protordure ou à un traitement à solution d'arsenic. Plus rarement, les médecins employaient le benzozote de mercure.

Pour autant la difficulté de traiter de cette question, on découvre que la médecine disposait de moyens thérapeutiques plus efficaces mais les services de santé concentraient leurs efforts sur la mise en œuvre des campagnes d'informations prophylactiques. À certaines pointes de la recrudescence de cette maladie honteuse, les autorités militaires et civiles redoutaient l'apparition d'un phénomène de danger public. Sur ce point, il est intéressant de lire le rapport du professeur Gaucher, médecin-chef à l'hôpital régional Villemin (Paris) qui constatait : « Avant août 1914, son service soignait 30 syphilitiques primaires pour 3000 malades, soit 10 %, proportion portée à 33 %



Dans L'illustration du 20 février 1915, reproduction d'un tableau de Gervex ; le train de blessés.

après deux ans de guerre. » Enfin, on retrouve la trace de brochures d'informations qui avaient été distribuées aux soldats et certains comptes rendus de consultations médicales associées aux résultats de contrôles anti-vénériens systématiques.

Surtout à partir du mois d'avril 1915, les médecins-majors guettaient les premiers symptômes de la maladie au sein des régiments les plus exposés aux combats où des pathologies gravissimes étaient découvertes. Dans un premier temps, les victimes étaient hospitalisées et un traitement souvent sommaire leur était administré. Généralement, leur séjour était bref et dès que l'évolution de la maladie était stabilisée, le fantassin était affecté dans une unité aux premières lignes du front.

DE 1915 À 1916 : PLUS DE 300 000 CAS DE MALADIES VÉNÉRIENNES

Le constat n'est pas marginal puisqu'en connaissance de causes, de nombreux troupiers en permission se seraient exposés sciemment au danger vénérien. On imagine la contamination véhiculée par des prostituées tenancières de cafés ou des femmes professionnelles au sein des maisons de tolérance. Pourtant, le danger pouvait provenir des filles honnêtes qui s'adonnaient à la prostitution clandestine, contraintes par une nécessité impérieuse qu'imposait parfois leur piètre situation familiale miséreuse.

Curieusement, les mises en garde des autorités militaires sur le danger vénérien n'enrayaient pas le phénomène. Corollaire, puisqu'au printemps de l'année 1916, à l'arrière des zones de combats, plus la maladie rôdait et plus la file des soldats s'allongeait devant les bordels. Dans ces conditions, il faut se demander si les raisons étaient uniquement liées au désir sexuel des soldats qui avaient certes connu l'abstinence pendant plusieurs semaines ou même durant plusieurs mois.

LA VÉROLE PLUTÔT QUE LA TRANCHÉE !

Autre constat remarquable. Des combattants de tous les pays d'Europe, souvent désespérés mais sérieux, avaient trouvé un moyen d'échapper aux tranchées en recherchant le mal vénérien. André Barnier écrivait dans une thèse de médecine sur le thème *La syphilis pendant la guerre* : « ...Un soldat hospitalisé pendant vingt-cinq à trente jours, c'était presque une permission, c'était au moins un séjour à l'arrière et on risquait moins sa vie dans un lit d'hôpital que dans les tranchées. » On constate pourtant qu'à proximité des lieux de fortes contaminations, des permissionnaires, « tenaillés » par l'angoisse du retour au front, s'exposaient à la maladie. Un rapport du docteur Belgodère (septembre 1917) confirmait ce phénomène : « 37 % des cas de syphilis ont été contractés à Paris et le quart des chancres parisiens proviendrait de la gare de l'Est. »

Dans les circonstances imposées par cette misère profonde qu'est la guerre, la détresse est si saillante que des prostituées augmentaient de façon substantielle leurs tarifs du fait de leur maladie. ■



Dans *Un long dimanche de fiançailles* : 5 condamnés à mort pour automutilation

Ce livre de l'écrivain-cinéaste Sébastien Japrisot éclaire d'un jour inhabituel un épisode tragique dont les fantassins de la Grande Guerre ont souffert. Le texte magnifique, rempli d'humanité et de tolérance fait le récit de la sombre destinée de cinq soldats condamnés à mort par un conseil de guerre pour s'être automutilés en janvier 1917 dans le but d'échapper à l'enfer des tranchées. Une démesure, une angoisse et une révolte. Suggestif et emprunt de mystère, ce chef-d'œuvre est incontournable !

PASSIONS ET RÉVÉLATIONS

Pour leurs camarades, ils avaient tous un sobriquet. L'Eskimo dit aussi Bastoche était menuisier et baroudeur dans sa jeunesse. Il vivait à Bagneux près de Paris avec sa femme et ses enfants mais pour ses chefs, le matricule 2124 était une forte tête. Six-sous (matricule 4077) était caporal mais il ne faisait pas de cas de son grade. Idéaliste, il croyait qu'un jour, la liberté et l'égalité des hommes aplaniraient les différences. Il souffrait de s'être tiré une balle dans la main au cours des terribles offensives de la Somme. Il expliquait ce geste intervenu lors d'un moment de grande peur et d'égarement pour rejoindre un groupe de soldats blessés. Le troisième (matricule 1818) se prénomait Benoît. Il était agriculteur dans le département de la Dordogne ; sa femme et son petit garçon attendaient son retour. Le quatrième, surnommé Droit Commun (matricule 7328) était émigré italien. Beau garçon et grand séducteur, il était connu pour être un habile tricheur et sa récente incarcération à la pri-

son de Marseille pour proxénétisme lui collait à la peau.

Quant au personnage clé du roman, c'est Jean Manech, très gravement blessé de la main droite. Sous ses beaux yeux et ses cheveux très bruns, ce Bleuët né à Cap-Breton évoquait souvent sa bien aimée Mathilde Donnay.

Dans leurs piètres uniformes aux insignes et aux poches de leurs capotes arrachées, l'Eskimo, Six-sous, Benoît, Droit Commun et Jean Manech étaient escortés par une escouade composée de dix hommes en armes. Les bras liés dans le dos, les prisonniers progressaient avec difficulté au cœur dans boyaux de Picardie, remplis de boue et de neige. Ils allaient être jugés à Bouchavesnes par un Conseil de guerre. Au fond d'eux, ils entendaient clamer leur innocence et crier à l'ignominie...

UNE VISION CRITIQUE

Conçues comme un documentaire-fiction, ces lignes suscitent l'impression d'une intrigue policière et donnent une vision critique de la société militaire pendant la Grande Guerre. Livre d'une voix intérieure aussi puisque les premiers chapitres restituent la destinée de ces cinq soldats, personnages indirects de ce récit d'anticipation. Mathilde, l'héroïne principale est une jeune femme d'une vingtaine d'années qui ne marche pas depuis l'âge de trois ans, date à laquelle elle a fait une chute. Son enfance, elle l'a vécu dans l'entourage des siens et surtout de son père.

Fiancée à Jean Manech, elle perd sa trace sur le front de la Somme en janvier 1917. Un message militaire des plus succincts confirme les faits : « *Tombé à*

l'ennemi ». Déterminée, elle multiplie les initiatives.

Malgré les révélations souvent contradictoires que Mathilde recueille, beaucoup de questions restent sans réponse. Obstinée, elle poursuit son enquête laborieuse pour retrouver son fiancé vivant ou mort.

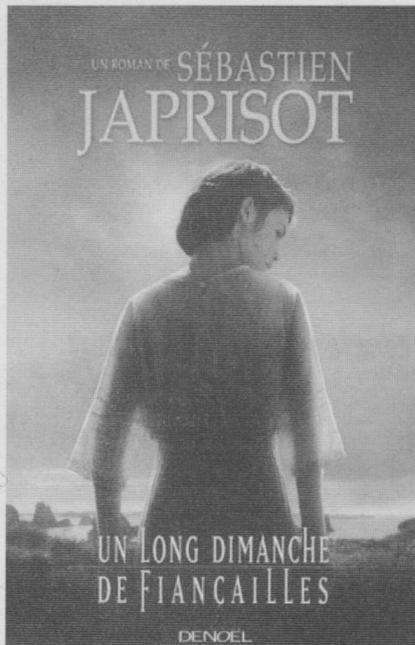
Le suspense s'achève lorsqu'en septembre 1922, Mathilde reçoit une lettre d'un détective lui annonçant que Jean Manech est vivant.

Des démarches complémentaires indiquent qu'il est interné à l'hôpital militaire de Cambou-les-Bains ou sa pathologie, traitée depuis 1917, relève de l'amnésie totale et laisse peu d'espoir de guérison...

AU CINÉMA : DEPUIS OCTOBRE 2004

Les groupes cinématographiques 2003 Productions (filiale française à capitaux américains), Warner Bros France, TF1 Films Production et Tapioca ont confié à Jean-Pierre Jeunet et à Angelo Badalamenti la réalisation de ce long métrage. Le scénario a été écrit par l'auteur du roman Sébastien Japrisot assisté par le dialoguiste Guillaume Laurent.

Dans son rôle, l'actrice principale Audrey Tautou incarne superbement le personnage de Mathilde Donnay qui mène une enquête épineuse pour retrouver son fiancé Jean Manech et ses quatre camarades condamnés à mort par un Conseil de Guerre. Initialement, un budget de plus de quarante-cinq millions d'euros était prévu pour cette production qui fait appel à une pléiade d'acteurs de renom. On retrouve Gaspard Ulliel, Dominique Pinon, Jodie Foster, Chantal Neuwirth, Ticky ●●●

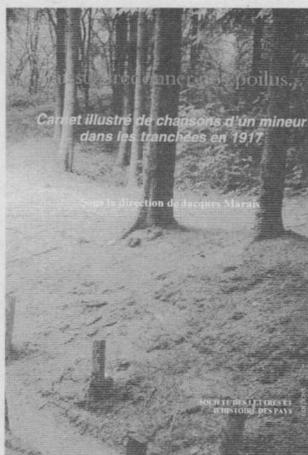


●●● Holgado, André Dussollier, Jean-Paul Rouve, Julie Depardieu, etc. Les cinéphiles qui ont lu le roman au préalable jugeront de l'ambiance des combats sur le front de la Somme en 1917 et de l'esprit militaire jusqu'en 1919.

L'œuvre est superbement restituée.

Sortie du DVD depuis le 27 avril

L'Éditeur Warner Home Video propose le film en deux coffrets au choix de l'amateur. La version classique: Keep Case, PAL ou l'édition augmentée en collector, Digipack, 2 DVD, PAL comprenant: 120 minutes de bonus supplémentaires pour retrouver les 14 scènes



oiseau joli, Lina ou les nénéés de Ninette...

Métaphores bien troussées et osées, dessins suggestifs et nus artistiques, nos jeunes auteurs avaient du tempérament. Faute de pouvoir l'exercer pour cause de casernement ils laissaient vagabonder leur imagination tout en décomptant les jours: "plus que 320 jours et la fuite..."

Un écrivain-cinéaste

Jean-Baptiste Rossi, alias Sébastien Japrisot, est né à Marseille, le 4 juillet 1931, d'une famille d'immigrés napolitains. Élève appliqué et studieux, il complète sa formation de philosophie à la Sorbonne. Son premier manuscrit « *Les Mal partis* » est publié aux éditions Robert Laffont et recueille l'enthousiasme du public. Encouragé, il écrit « *Visages de l'amour et de la haine* » et des nouvelles. Dans ces débuts, il mène de front une carrière professionnelle de publiciste en milieu parisien. La rencontre de Pierre Braunberger qui lui confie l'écriture de plusieurs scénarios de films dont « *La Machine à parler d'amour* » (1966) et « *L'idée fixe* » (1962) est déterminante. Jean-Baptiste Rossi devient scénariste professionnel et collabore étroitement avec Jean Renoir à la réalisation de plusieurs courts-métrages. Passionné, il autofinance quelques-unes de ses réalisations mais son entreprise connaît des difficultés en 1962. Jean-Baptiste Rossi reprend sa plume sous le pseudonyme de Sébastien Japrisot et se spécialise dans l'intrigue policière à suspense. Édité dans la collection *Crime-Club*, l'ouvrage « *Piège pour Cendrillon* » obtient le Grand Prix de littérature policière en 1963 avant d'être porté à l'écran deux ans plus tard avec « *Compartiment tueurs* ». Sa notoriété d'écrivain-cinéaste s'affirme lors de la réédition en 1966 du livre « *Les Mal Partis* » (Prix de l'Humanité) et qui est traduit dans de nombreux pays. Le roman « *La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil* » (Prix d'Honneur, 1966) confirme cet important succès de littérature. Mais c'est surtout « *L'Été meurtrier* » en 1978 (Prix des Deux-Magots et qui est porté à l'écran en 1983 par Jean Becker et dont la production obtient le César de la meilleure adaptation cinématographique) qui confère à son auteur une notoriété inébranlable. L'œuvre biblio-filmographique de Sébastien Japrisot est riche et variée et il conviendrait d'énumérer les nombreuses pièces de théâtre, connues ou encore inédites. Par son talent, il a contribué à la rédaction de plusieurs scénarios de films devenus très populaires: « *Les enfants du Marais* » (1998), « *Un crime du Paradis* » (2000). Dernièrement, il a écrit le roman inspiré de la Grande Guerre: « *Un long dimanche de fiançailles* » (Prix Interallié, 1991). Porté à l'écran pour le cinéma grâce à la réalisation de Jean-Pierre Jeunet et Alain Softley, cette réalisation marquera la filmographie française de l'empreinte d'un véritable chef-d'œuvre. Jean-Baptiste Rossi est décédé à Vichy (Allier) le 4 mars 2003 à 71 ans non loin du village où il s'était retiré.

supprimées du long métrage et les commentaires du réalisateur Jean-Pierre Jeunet ainsi que plusieurs reportages et les coulisses du tournage. ■

Jacques Marais

Sources documentaires :

LES MÉDECINS DANS LA GRANDE GUERRE 1914-1918,

Sophie Delaporte, Éditions Bayard, 2003.

LA GUERRE CENSURÉE: UNE HISTOIRE DES COMBATTANTS EUROPÉENS DE 14-18, Frédéric Rousseau, Points, 2003.

VIVRE À PARIS PENDANT LA GRANDE GUERRE

Pierre Darmon, Hachette Littératures, collection Pluriel, janvier 2004.

LES FUSILLÉS DE LA GRANDE GUERRE et la mémoire collective (1914-1999)

Nicolas Offenstadt, Odile Jacob, poches, octobre 2002.

REVUES SPÉCIALISÉES ET BULLETINS MÉDICAUX

Paris-médical 1917-1918 ; Le Progrès médical, 1918

AUTRES SOURCES

Journal « L'Œuvre » (août 1916) ; Paris-midi (Juin - septembre 1916)

Une humanité fredonnée

Auteur de plusieurs articles dans *Gavroche* (dont l'un ci-dessus) Jacques Marais vient de diriger la publication de deux ouvrages, des carnets de chansons tenus l'un, dans une garnison en 1910, et l'autre dans les tranchées en 1917.

Le fac-similé de ces pages à la belle écriture appliquée témoigne par le texte mais aussi par de nombreux dessins, des rêves d'évasion du piou-piou vers sa petite Lili, ou Magali son bel

Deux beaux témoignages d'une humanité fredonnée qui méritaient d'être sortis d'archives familiales pour s'ajouter au patrimoine de la mémoire collective de cette époque.

En attendant la quille... est le carnet militaire non officiel de Pierre Drevet, incorporé à la 12^e compagnie du 44^e Régiment de ligne à Lons-le-Saulnier de 1910 à 1911. 191 p. - 15 €

Laissez fredonner nos poilus... reproduit le carnet de chansons illustrées de Léon Mauchon, mineur dans l'Aveyron, appelé en fin 1916 pour rejoindre les tranchées de Picardie en 1917. C'est là, qu'en compagnie de Maxime Leforestier, le grand père de Jacques Marais, Léon exerça les fonctions de canonnier-conducteur au 163^e Régiment et s'attacha à garder la trace des chansons de poilus. 93 p. - 10 €



LA CHRONIQUE DE JEAN-JACQUES LEDOS

LES PUCES FONT LA LOI

Les "puces" ce sont les composants électriques qui équipent le plus grand nombre des appareils que notre vie quotidienne ne peut plus ignorer.

Aucun des auteurs de romans qui prétendaient décrire notre avenir, il y a 50, 100 ou 150 ans, n'avait prévu ces techniques qui ne sont peut-être qu'une étape vers ce qu'on désigne encore comme "intelligence artificielle", avec un effroi encore non justifié et à laquelle une nouvelle anticipation prête une future capacité d'imagination et de décision*.

Dès aujourd'hui, les programmes inscrits dans les ordinateurs, les appareils photo numériques, les baladeurs, sans oublier les fours à micro-ondes, les téléviseurs, les enregistreurs, les téléphones mobiles et autres "baladeurs" nous imposent un apprentissage délicat avant de nous soumettre à leurs procédures.

Les ignorer, c'est s'exclure de la convivialité de notre présent, en sous-estimant, de la carte de paiement au diverses cartes de paiement et autres "cookies", les diverses traçabilités qu'ils induisent.

Une nouvelle "servitude volontaire" acceptée !

Le Canard Enchaîné, évoquant l'inquiétude dans son numéro du 29 décembre 2004, livrait l'adresse d'un site ouvert aux réactions citoyennes : <www.pieceset-maind'oeuvre>.

* Voir De l'auto-réplication des nanobots in "Répliques" sur le site <<http://pmo.erreur404.org>> www.actudesmedias.net

TROP DE PUBLICITÉ TUE LE PRODUIT

Robert Guédiguian, qui a réalisé plusieurs films attachants sur le petit peuple de Marseille, a tenté le gros coup en réalisant un film à partir d'un texte que n'aurait peut-être pas apprécié François Mitterrand.

Les extraits diffusés dans une opération publicitaire intensive ont peut-être dissuadé de nombreux spectateurs potentiels. La fiction n'est qu'imitation maladroite, quel que soit le talent de l'acteur principal.

Naguère, un réalisateur tchèque, Milos Forman, a dissous son talent dans la machine hollywoodienne.

Puisse le généreux Guédiguian continuer de ne pas fréquenter la cour des grands !

LE MENSONGE NE PAIE PAS

Le mensonge est un instrument constant de la pratique politique, à de rares exceptions

près dont on ne parle pas parce que la vertu n'est pas un spectacle vendeur.

Il est toutefois rassurant de constater que la Presse, au moins dans les démocraties, fussent-elles libérales - expose souvent les menteurs au pilori de l'Opinion.

INFORMATION SPECTACLE

L'analyse des événements et du cours de l'Histoire qu'ils engendrent rassemble moins les audiences que le scandale exploité sinon fabriqué.

Le souci d'un tel traitement de l'information est aussi ancien que la radio commerciale.

CRÉER L'ÉVÉNEMENT POUR MANIPULER

Voyageurs à destination de Nice, nous étions à l'aéroport d'Orly le 28 février dernier en début d'après-midi. Tout s'est bien passé.

Le lendemain matin, 1^{er} mars, le quotidien *Nice Matin* évoquait les retards et les protestations véhémentes des voyageurs, la veille à Orly.

La télévision et la radio privilégient la diffusion d'interviews de soi-disant témoins - on appelle ça "micro-trottoirs" - dont elles ne retiennent généralement que les expressions de mécontentement à l'égard des services, l'équipement, en particulier, coupable de ne pas assurer la qualité attendue, ou des entreprises comme Air France dont on oublie qu'elles ne sont plus nationales mais privées.

Météo France se voit souvent reprocher de ne pas avoir prévu les perturbations hic et nunc !

Autant de manifestations d'enfants gâtés encouragées par l'exaltation d'un modèle de société individualiste.

MARCHER SUR LA TÊTE

La promotion se déchaîne pour lancer la TNT - télévision numérique terrestre - qui permettra de recevoir gratuitement 14 programmes dont 7 nouveaux, d'une qualité technique renouvelée.

Pour profiter de l'offre technique, il faut disposer d'un matériel exceptionnel, donc coûteux. Comme pour le son haute-fidélité, l'audition est aussi médiocre que l'élément le plus mauvais. Des haut-parleurs médiocres reproduisent un son médiocre.

Dans le champ des programmeurs appelés à fournir ces nouvelles stations, on avoue ne disposer que de petits budgets pour tenter de concurrencer les plus forts dans la conquête des audiences.

Il eut été plus judicieux de rassembler des

synergies pour assurer la diversité de l'offre sur un seul nouveau canal.

DÉSINFORMATION : TOUJOURS PLUS !

La campagne pour le référendum sur le projet de traité de constitution européenne a été un nouveau succès de la désinformation consensuelle. La pensée unique qui recommande le vote favorable a triomphé sur l'ensemble des médias. Certains éditorialistes de la radio de service public - la radio de tous, qui devrait respecter les équilibres - se sont mobilisés en faveur du "oui". Leurs propos, présentés sans appartenance à une formation politique, ne sont pas, en conséquence, décomptés par les instances de contrôle d'un temps de parole autorisé.

Les citoyens seulement soucieux de s'informer, sans avoir recours à des médias militants, ont dû se livrer à une exploration attentive des créneaux d'information, à des heures de faible écoute, au petit matin, voire au cours de la nuit, sur RFI ou France Culture.

La pensée unique est véhiculée par les médias soucieux de ne pas déplaire au gouvernement et aux groupes de pression qui le soutiennent. Les auditeurs et les téléspectateurs frustrés ou furieux ne disposent d'un seul moyen d'exprimer leur mécontentement : le bulletin de vote.

Le cynisme des majorités n'assure qu'un succès éphémère. La réaction des mécontents se met en route avec lenteur mais explose brutalement.

2 € SEULEMENT...

"La Presse détient le quasi-monopole de l'information sur l'information..." Ainsi commence un petit manuel "Informer sur l'information, petit manuel de l'observateur critique des médias" publié par PLPL - Pour Lire Pas Lu - (BP 70072F-13192 Marseille cedex 20) associé à l'Observatoire des médias (Acrimed, 17 avenue des Sycomores - 93310 Le Pré-Saint-Gervais, <acrimed@wanadoo.fr>). C'est "une critique de la marchandisation de l'information, des modes de domination médiatiques, des contraintes que font peser cette marchandisation et cette domination sur la production journalistique." C'est aussi une méthodologie pour apprendre à lire, ou plus précisément à déchiffrer quelques-unes des pratiques de la désinformation.

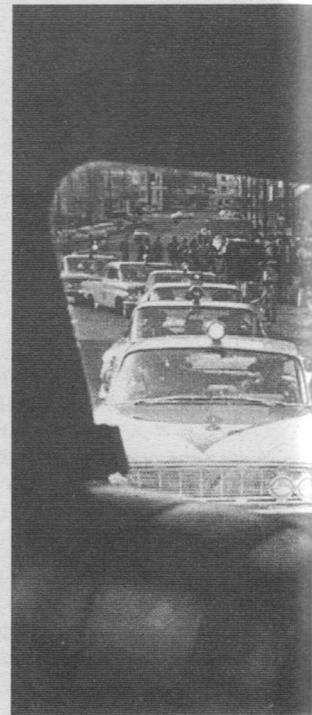
En annexe, une bibliographie utile.

Au prix de 2 euros seulement. ■

LE SNCC (STUDENT NONVIOLENT COORDINATING COMMITTEE) ET LE COMBAT DES NOIRS DANS LE SUD DES ETATS-UNIS DANS LES ANNÉES SOIXANTE*



La Résistance des Africains-Américains



Freedom Ride 1961 partant de Montgomery (Alabama), protégé par la police fédérale contre les attaques de la police locale ou des racistes blancs du Ku Klux Klan (Photo: Taylor Branch)

Freedom Ride 1961 dans une halte

Les recherches de Clayborne Carson sur le SNCC (Student Nonviolent Coordinating Committee) ne se résument pas à l'histoire d'une organisation quelconque¹. Ceux qui ont milité ou militent encore dans les mouvements sociaux vont s'apercevoir que ce travail minutieux – récemment traduit en allemand de l'original américain, et première publication en Europe – concernant l'évolution du SNCC (prononcer « snic ») et les débats en son sein, décrit bien des déroulements caractéristiques aux mouvements d'émancipation, des ruptures et des crises typiques, des débats sur la stabilisation et/ou la radicalisation.

Il faut souligner l'effort d'objectivité de Carson, chose qui ne va pas toujours de soi dans les recherches concernant les mouvements sociaux lorsqu'elles sont menées par des gens qui y ont participé ou qui y sont encore impliqués. Car la tentation est toujours forte de privilégier sa propre fraction « au regard de l'histoire » ; de passer ses défauts sous silence ; ou de caricaturer les positions adverses, voir même les négliger.

Clayborne Carson, par ailleurs éditeur des écrits de Martin Luther King aux Etats-Unis et qui s'est lui-même formé dans le mouvement pour les droits civiques, est en règle générale très critique dans son livre vis-à-vis des organisations de droits civiques « établies ». Carson se déclare en faveur des groupes spontanés-

tes et orientés vers l'action qui voulaient développer la prise de conscience « noire » et ne voulaient pas se contenter d'une pure intégration dans la société américaine.

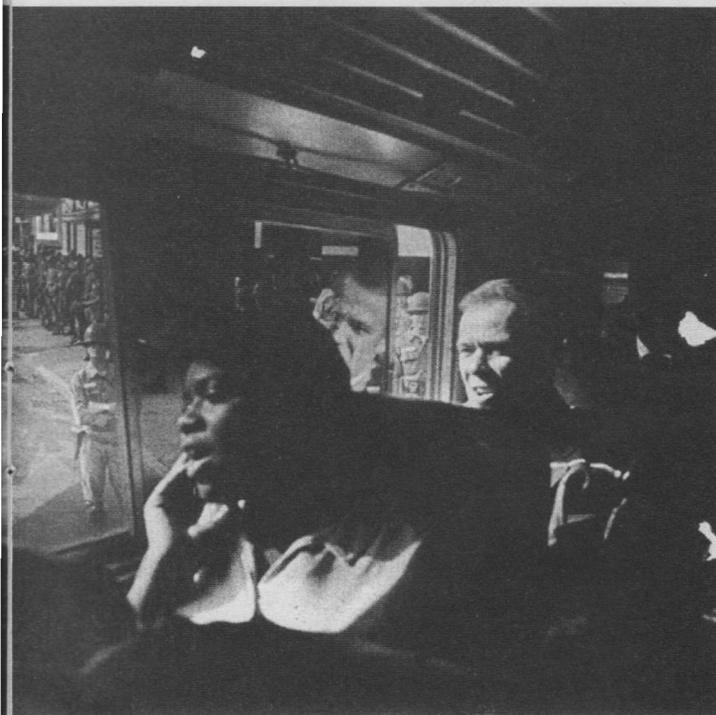
Carson retrace par le menu (presque trop parfois) les orientations et les discussions qui ont accompagné toutes les phases de l'histoire du SNCC. Il met à contribution non seulement les tracts, les procès-verbaux et autre littérature « grise », mais aussi les souvenirs et les commentaires qui ont été formulés plus tard par les acteurs, leurs opinions d'aujourd'hui telles qu'elles ressortent d'entretiens qu'il a eus avec eux. Tout cela donne une œuvre qui corrige avec prudence la vue historique de l'époque, donne leur place à des avis différents et brosse une fresque reflétant la multiplicité des points de vue. L'avantage est que Carson ne cache pas non plus l'opinion personnelle qu'il a des choses.

Son travail fait parfois penser à un florilège des souvenirs des insiders d'antan, dont il a rassemblé tous les matériaux accessibles. Mais il n'y a pas que les militants à être intéressés par les événements des années soixante aux Etats-Unis. Les formes d'organisation et de luttes du SNCC ont stimulé nombre de mouvements postérieurs. Le mouvement des droits civiques connu sans doute à ses débuts des actions directes très disciplinées, qui ont pourtant exercé une large influence dans plusieurs pays ; sans comp-

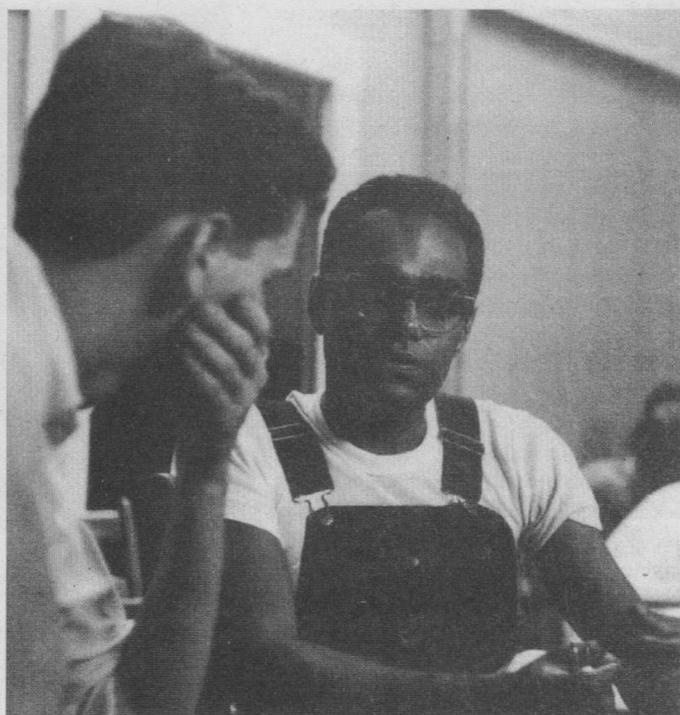
ter que la spontanéité provocatrice de la deuxième partie des années soixante servit de modèle aux mouvements étudiants en Europe². Pareillement, l'identification aux mouvements armés et anticolonialistes est devenue – accélérée par la réception du SNCC – une des politiques « au cœur du monstre impérialiste ».

Tant les expériences du SNCC que de pas mal d'individus influencés dans les années soixante par la politique des droits de l'homme, constituent l'arrière-plan essentiel des mouvements sociaux qui vont se développer : contre la guerre au Vietnam, contre la répression de l'État, pour la libération des femmes et pour la prise de conscience des droits des minorités. Néanmoins, les pièges de la politique identitaire et intégriste, les divisions, les concepts d'ennemis et le séparatisme au sein du mouvement pour la prise de conscience des Noirs sont également nés à cette époque.

Au début il y a l'action directe : le premier sit-in eut lieu à Greensboro, en Caroline du Nord, en 1960. Quatre étudiants noirs occupèrent le comptoir d'un restaurant Woolworth réservé aux Blancs. Les Noirs refusèrent de céder leurs places. Cette action ne manqua pas d'avoir des répercussions sur les étudiants noirs de l'École ; elle se propagea grâce aux médias comme l'action qui mit le feu aux poudres des actions directes contre la ségrégation dans tous les États du Sud.



Mississippi, gardée par des soldats de l'armée (Photo : Taylor Branch)



Bob Moses dans son travail pour les pauvres noirs, 1961, Mississippi (Photo: Taylor Branch)

C'est pour coordonner les actions non-violentes des étudiants que le SNCC fut fondé en 1960 en tant qu'organisation spécifique.

Le SNCC était une petite organisation, mais elle exerça du pouvoir grâce à ses actions et à l'efficacité de ses mobilisations. C'était une association d'idéalistes portés à l'activisme, marquée au départ par la non-violence chrétienne et les stratégies gandhiennes. Les sit-in dans des institutions pratiquant la ségrégation les amenèrent à se confronter aux racistes blancs. Les militants du SNCC eurent l'audace d'aller dans des régions où le Ku-Klux-Klan terrorisait les Noirs et où les autres organisations en faveur des droits civiques se sentaient trop menacées pour intervenir, notamment dans le Mississippi rural (une chanson de Nina Simone s'appelait *Mississippi Goddam*)³.

Les grassroots revolutionaries⁴ africains-américains ont développé des méthodes créatives et égalitaires d'organisation et de mobilisation de la communauté noire. Ils visaient à renforcer la confiance en ses propres capacités, à combattre la répression, à conforter la conscience noire, à retrouver la fierté de son histoire ainsi qu'à redécouvrir les traditions de la résistance indigène. Cela les conduisit souvent à s'affronter à d'autres organisations, moins radicales et combatives que le SNCC, qui étaient en outre plus proches des institutions libérales de l'establishment.

Néanmoins, le SNCC ne tarda pas à recevoir des aides financières de ces mêmes institutions libérales, ainsi que de fonds qui passaient pour être contrôlés par le Parti communiste (ce qui donna lieu à des rumeurs et à des prises de positions réclamant qu'on prenne des distances). Le SNCC a défendu son indépendance, soutenu par des militants critiques et expérimentés comme Ella Baker. Ella Baker avait mis sur pied dès avant la Deuxième Guerre mondiale des coopératives dans les bidonvilles noirs, à commencer par Harlem à New York. Ses expériences au sein des projets du mouvement des droits civiques la conduisirent à critiquer le leadership et le lobbysme libéral. Elle revendiqua pour les pauvres, les femmes et la jeunesse noire le droit de bâtir leur propre organisation. Ella Baker n'a cessé de dépasser les clivages entre factions adverses, entre militants venant des États du Nord et ceux originaires du Sud, entre les générations, entre intellectuels et simples citoyens, entre militants noirs et soutiens blancs. Ella Baker s'est servie de son sens pratique pour forger des liens non hiérarchiques et apaiser les conflits internes.

On le voit, Clayborne Carson nous présente des individus exemplaires de sensibilité libertaire et qui ont aguerri les esprits en vue de durs combats. James Lawson, par exemple, qui était un disciple de Tolstoï, avait voyagé en Inde dans les années cinquante et ramena les techniques

gandhiennes aux États-Unis. Lawson a conduit de nombreux trainings d'action non-violente au début des grandes campagnes du SNCC dans les États du Sud. Un autre militant libertaire qui réussit à mettre sur pied des organisations efficaces fut Bob Moses. Il réussit à intervenir dans des bastions racistes. Bob Moses fut directement influencé par les écrits d'Albert Camus, notamment *La Peste* et « Ni victimes, ni bourreaux ». Bob Moses se garda d'accepter le moindre rôle de direction au sein du SNCC. Il se mit même en retrait et changea de nom pour éviter de devenir une figure de héros encensée par les autres militants. Ces non-violents ennemis de la hiérarchie ont créé un style de militantisme non-violent, qui s'appuyait sur des communautés égalitaires : « A band of brothers » (and sisters). Les militants étudiants habitaient des villages ou des quartiers noirs où ils ne touchaient qu'un peu d'argent de poche pour survivre. Ils ont partagé la vie des Noirs dans le Sud ségrégationniste, ont compris, respecté et commencé à aimer leur culture. Aux moments cruciaux, ils ont subi les attaques des racistes qui défendaient leurs privilèges avec la dernière violence.

Le SNCC a prôné l'action directe contre la ségrégation, par exemple les « Freedom Rides », actions menées contre la ségrégation dans les autocars de longues distances des États du Sud des États-Unis. Mais le SNCC a également lancé des cam- ●●●

●●● pagnes d'inscription des Noirs sur les listes électorales, la légitimité démocratique des Etats-Unis étant mise en question dès lors qu'on ne permettait pas aux Noirs d'être inscrits dans les États du Sud. Le Parti démocrate étant une organisation de Blancs purs et durs, on lui opposa le Mississippi Freedom Democratic Party (MFDP), qui fut fondé pour essayer de représenter les Noirs au Congrès fédéral du Parti démocrate de 1964. Le SNCC resta une organisation non électorale, mais le MFDP fut créé par quelques militants du SNCC. Or ce MFDP s'enlisa bientôt dans une crise due aux concepts contradictoires qui le minaient: On y contesta notamment le soutien que lui apportaient les Blancs libéraux et le gouvernement fédéral (car le mouvement des droits civiques avait longtemps entretenu des espoirs du côté de l'administration Kennedy). Les Démocrates au pouvoir n'avaient-ils pas toujours préféré des racistes blancs aux Noirs provenant du mouvement des droits civiques? Les Noirs n'avaient-ils pas été toujours victimes de considérations tactiques lors des élections? Les étudiants blancs eux-mêmes, soumis à leur propre éducation, n'étaient-ils pas un obstacle à la conscience d'eux-mêmes que les Afro-Américains développaient? Pourquoi les médias préféraient-ils rechercher le contact des militants volontaires blancs? Comment les Noirs pourraient-ils parvenir à bâtir des organisations et des institutions propres? Et le problème le plus important n'était-il pas là, au lieu d'espérer une intégration et des droits égaux au sein d'une société incorrigiblement raciste? Et la non-violence était-elle une stratégie adéquate? Dans le Sud, il y avait aussi une tradition d'autodéfense armée parmi les paysans noirs.

Au bout du compte, d'organisation en vue de coordonner des groupes d'action étudiants, le SNCC avait évolué vers une organisation de cadres professionnels qui cherchaient désormais à établir un programme et à développer des stratégies à succès. Depuis le Mississippi Freedom Summer, en 1964, le SNCC comptait plus de 200 permanents. Le nombre en hausse de nouveaux militants finit par défaire les liens intimes et personnels qui leur permettaient d'aplanir leurs différends. On exigea de tous qu'ils soient formés et observent la discipline; en outre, on se méfiait des infiltrations policières. Le SNCC était véritablement en crise. Il ne se présente plus comme une organisation unitaire, les floaters (dérivants) s'opposent aux hardliners (révolutionnaires profes-



Ella Baker, fondatrice du SNCC, avec Willie Peacock et Sam Block, tous les trois militants du SNCC (1970).

sionnels). Dès 1965, projets et marches contestataires ne sont plus capables de surmonter les clivages. Diverses tendances à la bureaucratisation et à la centralisation contrecarrent des tentatives locales d'auto-gestion.

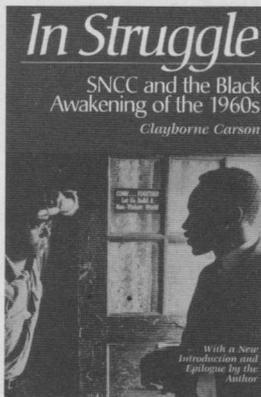
En ce qui concerne l'adoption du slogan « Black Power » dans la seconde partie des années soixante, Clayborne Carson indique qu'il ne partage pas le rejet du mot d'ordre qu'ont exprimé les premières réactions de M.L. King et d'autres porte-parole du courant explicitement non-violent. Carson lui préférerait une stratégie plus intelligente: donner à ce mot d'ordre un contenu positif issu de stratégies non-violentes. Comme les Afro-Américains avaient besoin d'un pouvoir social, ce ne fut pas par hasard que ce slogan fut accueilli chez les Noirs avec une telle ferveur. Il faut à coup sûr voir là une question concernant le mouvement social en général: la conséquence théorique vis-à-vis de « l'opportunisme du mouvement social »! Les libertaires connaissent ce problème depuis 1918-1919, époque où la discussion porta sur la possibilité de définir la « dictature du prolétariat » de sorte que ce slogan signifie le développement d'un pouvoir et d'un contre-pouvoir prolétaires en évitant la dictature d'un parti. Pour les uns, violence et centralisation n'étaient pas nécessairement associées à ce slogan, pour les autres – parmi les libertaires de l'Association internationale des travailleurs, et notamment Rudolf Rocker – ce point de vue n'était absolument pas défendable³.

On a souvent vu des porte-parole et des agitateurs abonder dans le sens de son auditoire, voire changer d'avis en vertu de leur public. Et l'on va droit à la catas-

trophe dès que ces gérants des mouvements sociaux accèdent au pouvoir de redéfinir à discrétion les contenus. Par contre, démarcations rigides et critiques polémiques font courir le danger de provoquer des scissions évitables et de contribuer à la dégénérescence du mouvement en encourageant le sectarisme et la volonté d'avoir toujours raison. Ces problèmes se reposent sans cesse et ne peuvent pas se résoudre de manière abstraite et générale. Dans le cas du SNCC, on peut tout à fait examiner comment les divergences internes ont été aggravées par la répression extérieure.

Les débats et les formes d'action directe ont servi d'exemple aux courants de base de la gauche radicale en Europe, en Allemagne aussi bien qu'en France. Ce sont d'abord les tactiques non-violentes du mouvement des droits civiques qui ont été suivies. Dans les années cinquante et soixante il y avait déjà des « altermondialistes », formes d'action et revendications ont été étudiées comme annonciatrices d'un mouvement mondial. Les sit-in ne sont que l'exemple le plus connu. Toutes les actions « points rouges », c'est-à-dire le refus de payer les transports publics, le boycott des tramways en vue de créer un réseau alternatif de covoiturage, tout cela a été influencé par le boycott des bus à Montgomery, par les « Freedom Riders » et autres actions menées dans le Sud des Etats-Unis. Plus tard, lorsque les thèmes d'autodéfense, de résistance armée, de solidarité avec le tiers-monde se sont développés à partir du mouvement « Black Power », cela a également eu des répercussions sur les mouvements européens, notamment avec le début des actions de guérilla.

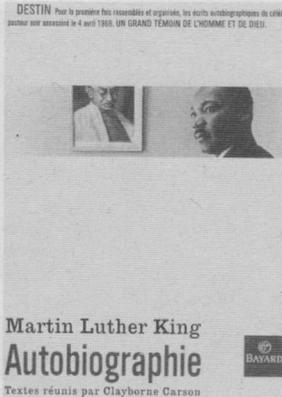
Même théoriquement, les écrits d'Herbert Marcuse, par exemple, ne sauraient être compris en dehors de leur relation avec les débats et les expériences des mouvements américains. Il a souvent sous les yeux des événements concrets, des discours ou des processus auxquels il apporte son soutien intellectuel et dont il tire des conséquences théoriques, pour la plupart très proches du mouvement (Angela Davis était son élève). C'est le cas de beaucoup de théoriciens et théoriciennes, Hannah Arendt par exemple. Les débats sur le droit à la résistance, la désobéissance civile etc., dans les sphères universitaires, sont le reflet des actions du mouvement des droits civiques, puis du mouvement contre la guerre au Vietnam (les plaidoiries et les expertises devant les tribunaux ont servi de toile de fond aux discours de philosophie du droit).



Edition originale
Clayborne Carson,
"In Struggle (SNCC and the
Black Awakening of the
1960s)", Harvard
University Press, Cambridge,
Massachusetts, 1981



(Traduction allemande
"Zeiten des Kampfes", Verlag
Graswurzelrevolution,
Nettersheim, 2004)



"Martin Luther King, autobiogra-
phie", Paris,
Clayborne Carson (ed.)
Bayard, 2000.

C'est ainsi que beaucoup de débats propres aux récents mouvements sociaux sur l'émancipation, les droits des minorités, les formes d'action et d'organisation ont leur origine dans le SNCC. Leurs discussions concernant l'efficacité et la démocratie, la discipline et la spontanéité, le pouvoir et la provocation sont revenues souvent sur le tapis quand les mouvements essayent de surmonter leurs limites. La réponse à la répression, aux actes de violence du pouvoir dans la rue et dans les tribunaux, aux provocateurs et aux indicateurs de police, les problèmes posés par la clandestinité ou les structures ouvertes sont des thèmes que les mouvements

*Sur le contexte de la révolte noire des années 1950 et 1960, lire le chapitre XVII, "Ou bien explose-t-il ?", de Howard Zinn, *Une histoire populaire des Etats-Unis, de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2002. (NDLR)

1 - Clayborne Carson: *In Struggle. SNCC and the Black Awakening of the 1960s. With a New Introduction and Epilogue by the Author.* Harvard University Press, Cambridge/Massachusetts, London/England, Second Printing 1996, 359 p., ISBN: 0-674-44727-1

Clayborne Carson: *Zeiten des Kampfes. Das Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC) und das Erwachen des afro-amerikanischen Widerstands in den sechziger Jahren.* Editions Graswurzelrevolution, Nettersheim/All. 2004 (traduction de l'anglais américain), 640 p., 28,80 euro. ISBN: 3-9806353-6-8

Clayborne Carson (Ed.): *Martin Luther King. Autobiographie.* Bayard, Paris 2000, 480 p., 24,24 €. ISBN: 2-227-43680-8

2 - Par exemple: en 1967, les publications du SDS (Fédération des étudiants socialistes allemands), Oberbaumverlag Berlin et Voltaire Verlag, ont publié *Anleitung zum Handeln. Taktik direkter Aktionen* (Instructions pour l'action. Tactiques d'actions directes), traduit de l'anglais américain par Ekkehard Krippendorff. Le livre décrit explicitement les actions directes en tant qu'"instructions pour agir avec discipline". Le livre décrit le catalogue des actions non violentes de Gene Sharp et se réfère rigoureusement aux expériences récentes du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, dont il cite nombre d'exemples et événements. Le ton en est encore très directif et discipliné: "Crier des slogans et discuter pendant la manifestation donnent une impression de désordre." Or, la même publication met pourtant en avant une idée de Provo de Roel von Duyn: "Par des provocations on forcera les autorités à se dévoiler. Tous les uniformes, bottes, casquettes, sabres, matraques, canons à eau, chiens policiers, grenades lacrymogène, bref, tout qu'ils nous ont caché devra sortir au jour." La

psychologie sociale de ce changement de comportement, ou, au cours des mouvements qui suivront, la juxtaposition de ces motifs n'ont pas encore été suffisamment analysés.

3 - Que l'Etat du Mississippi soit maudit.

4 - Littéralement "révolutionnaires en racines d'herbe". Expression habituelle en langue anglaise pour les mouvements de base, peu institutionnalisés.

5 - Dans son œuvre majeure, *Nationalisme et culture* (1936), Rudolf Rocker envisage une utopie culturelle antiraciste qui est l'égalité de l'utopie d'une sorte d'intégration révolutionnaire. Rocker postule que, en cas de mélange des cultures dans l'histoire, le niveau culturel serait en général élevé. L'idéologie du "Black Power" est à l'opposé de cette utopie libertaire puisqu'elle exige la séparation: à l'époque, très concrètement, on a exigé le divorce des couples noir et blanc. En plus, on a assisté à une hiérarchisation de la blackness. Ceux qui avaient une peau beaucoup plus noire que les autres se sentaient privilégiés, et les Noirs avec une peau plus blanche infériorisés. L'utopie d'une intégration libertaire sur fond d'égalité de tous les individus selon Rudolf Rocker permet d'envisager une solution politique qui évite les pièges d'un nationalisme noir et séparatiste autant qu'une intégration libérale, voire l'assimilation à des valeurs blanches qui supprimerait les richesses de la culture des Noirs. Ce n'est pas par hasard qu'aux yeux du Ku Klux Klan le mélange entre Noirs et Blancs signifiait la plus lourde menace. Dans la mouvance altermondialiste d'aujourd'hui, on assiste à des débats sur le "global citizenship" et la culture world du mélange qui s'opposent à la notion de "choc des civilisations" de Samuel Huntington, et qui pourrait être une version moderne de l'utopie de Rocker. (Note ajoutée par Lou Marin.)

"Mes héros sont les gens qui travaillaient avec le SNCC dans le Sud: des gens qui jour après jour faisaient face à des conditions très dures et souffraient beaucoup, certains furent même tués. Ils n'entreront jamais dans l'histoire, mais j'en connaissais quelques-uns, j'en ai vu certains: ce sont des héros. Je pense que les réfractaires à la conscription pendant la guerre du Viêt-nam sont des héros. Beaucoup de personnes dans le tiers-monde sont des héros: si jamais vous avez la chance d'aller là où le peuple se bat réellement - comme en Cisjordanie, au Nicaragua, au Laos - vous verrez énormément d'héroïsme, vous ne verrez qu'énormément d'héroïsme. Parmi les activistes issus de la classe moyenne, je connais trois ou quatre personnes qui mériteraient de recevoir le prix Nobel de la paix, si cela signifiait quelque chose, ce qui n'est bien sûr pas le cas. En fait, c'est plutôt une sorte d'insulte que de le recevoir: voyez à qui il va.

Si vous regardez autour de vous, il y a des gens comme cela: si vous voulez des héros, vous pouvez en trouver. Vous ne les trouverez pas parmi les gens dont le nom apparaît dans les journaux: s'ils y sont, vous saurez probablement que ce ne sont pas des héros, mais des anti-héros."

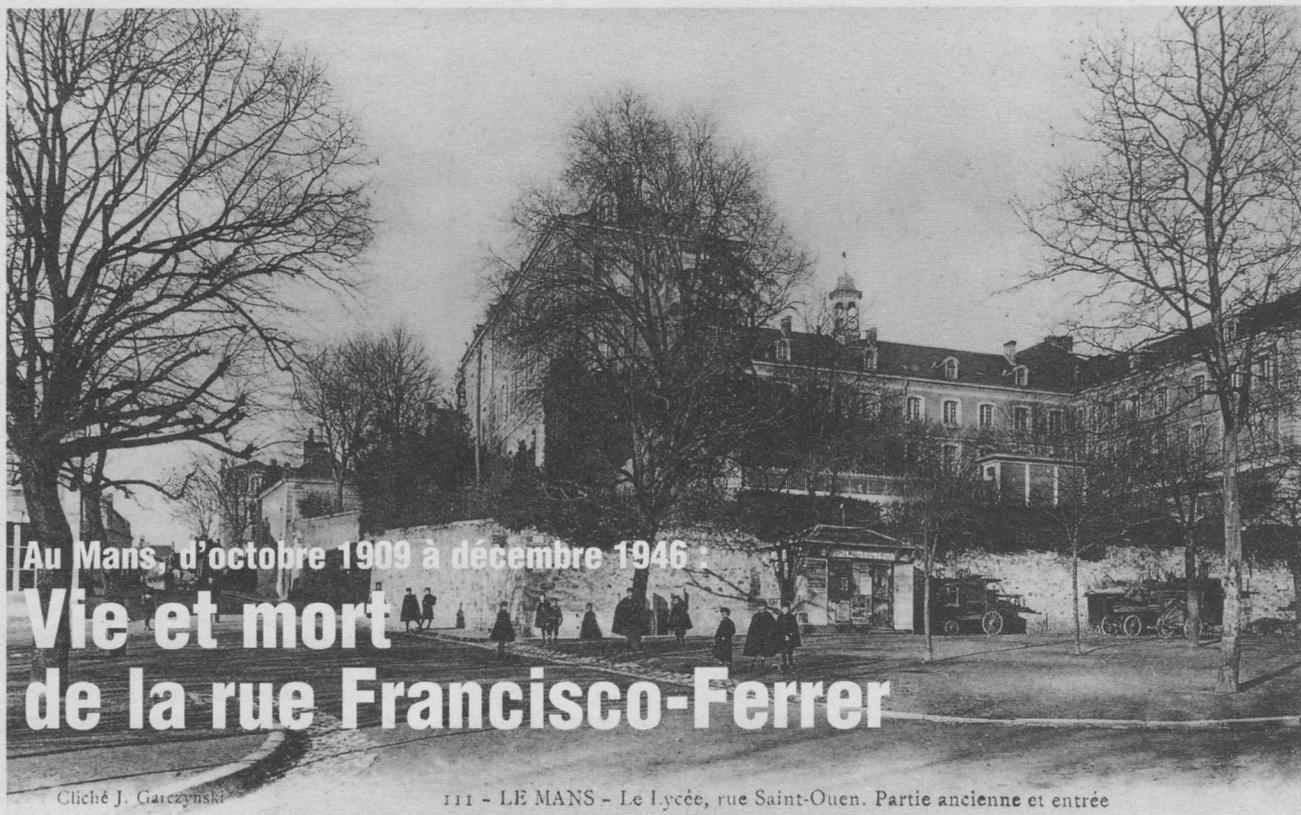
Noam Chomsky,
Comprendre le pouvoir
(L'indispensable de Chomsky) I,
Bruxelles, Aden, 2004.

tout nouveau mouvement de libération. En ce sens, l'histoire du mouvement afro-américain des années soixante est un exemple à méditer. ■

Johann Bauer

(traduit et revu par Lou Marin
avec l'aide de Arthur Zweifel)

D'après l'article paru dans le journal
graswurzelrevolution 287, mars 2004, p. 1 et 18.



Au Mans, d'octobre 1909 à décembre 1946 :

Vie et mort de la rue Francisco-Ferrer

Cliché J. Garczyński

111 - LE MANS - Le lycée, rue Saint-Ouen. Partie ancienne et entrée

Le Mans (Sarthe).
La rue Saint-Ouen, devenue rue Francisco-Ferrer de 1925 à décembre 1940, puis rue Montesquieu. À droite l'entrée du lycée de garçons, aujourd'hui lycée d'enseignement général mixte.

Document Archives départementales de la Sarthe.

1- Notices sur Francisco Ferrer dans : le *Dictionnaire Larousse du XX^e siècle*, 1930, tome 3 ; le *thésaurus de L'Encyclopédia universalis*, édition 1989 ; Jacqueline Lalouette, *La république anticléricale*, Paris, Le Seuil, 2002, (p. 428).

2- Sur Francisco Ferrer pédagogue : Yvonne Turin *L'éducation et l'école en Espagne de 1874 à 1902. Libéralisme et tradition*, Paris, PUF, 1959 ; Maurice Dommanget, *Les grands socialistes et l'éducation, de Platon à Lénine*, Paris, Armand Colin, 1970, (p. 358 à 388).

De 1925 à octobre 1940, du Cartel des gauches au début du régime de Vichy, la rue où se trouve le lycée de garçons du Mans (aujourd'hui lycée d'enseignement général mixte) porta le nom de l'Espagnol Francisco Ferrer Guardia fusillé à l'âge de 50 ans le 13 octobre 1909, dans les fossés de la prison de Montjuich lors de la répression qui suivit « la semaine tragique de Barcelone. »¹

Pour saisir toute la portée et les enjeux politiques de la perpétuation du souvenir dans le chef-lieu du département de la Sarthe de l'anarchiste fondateur de "l'École moderne"², que la gauche française érigea en « martyr de l'idée laïque », en « victime des prêtres », il convient de considérer la période 1909-1946, soit des lendemains de son exécution quand, pour la première fois, il fut question d'attribuer son nom à une artère de la ville³, jusqu'à la Libération, quand l'inscription de sa mémoire dans l'espace public manceau fut définitivement (?) effacée.

De la fin d'octobre 1909 à avril 1911 : après débats entre républicains au conseil municipal ; une dénomination de rue refusée par l'autorité supérieure.

DEUX PROPOSITIONS DISTINCTES MAIS CONCORDANTES

Dans le cadre de la réprobation que suscita en France et à l'étranger l'annonce de l'exécution de Francisco Ferrer, deux demandes tendant à

donner son nom à une rue du centre du Mans furent soumises au conseil municipal. Afin d'honorer le libre penseur, chacune suggérait de débaptiser une rue existante ayant une dénomination à connotation catholique. La première émanait des chambres syndicales (CGT). Elle avait reçu le 23 octobre 1909, à la salle des concerts du Mans, l'approbation du millier de personnes venues à la manifestation de protestation organisée par la Bourse du travail. Elle proposait la rue des Minimes⁴, cette appellation rappelant « une secte religieuse ». La seconde avait été formulée par Léon Deschamps, principal porte-parole de la minorité radicale-socialiste du conseil municipal, le 29 octobre. À ses collègues conseillers municipaux il suggérait la rue Saint-Dominique, du nom, disait-il, du fondateur de l'Inquisition.

DIVISION DES RÉPUBLICAINS MANCEAUX

Professeur d'Histoire au lycée de garçons du Mans depuis 1885, docteur ès-lettres avec une thèse sur *La Constituante et les colonies* soutenue en Sorbonne le 25 janvier 1899, Léon Deschamps⁵ était en 1909 à un an de son départ à la retraite. Professionnellement, il était un ardent partisan de la transformation des amicales de professeurs du secondaire en syndicats. Engagé dans la vie politique locale depuis 1888, il devint une des figures marquantes de la gauche mancelle. Mutualiste et coopérateur, dreyfusard, il militait au premier rang dans la plupart des organisations républicaines et laïques telles la

Libre-Pensée, la ligue des Droits de l'Homme, l'Université populaire. Aux yeux des cléricaux il incarnait « le Blocard » par excellence. Conscient de l'importance que prenait la question sociale, Léon Deschamps évolua politiquement du radicalisme traditionnel vers le socialisme réformiste. Proche du parti socialiste français, il refusa en 1905-06 de rejoindre le parti socialiste unifié de Jean Jaurès dont la discipline lui paraissait trop pesante. Tout en revendiquant les étiquettes de socialiste indépendant puis de républicain-socialiste, il milita dès lors à l'aile gauche du parti radical-socialiste avec l'ambition de « rallier les républicains à une république vraiment démocratique ». À cette fin, il fonda avec ses amis politiques, *Le Démocrate*, organe des partis de gauche, hebdomadaire dont le premier numéro parut le 27 septembre 1908. Élu conseiller municipal la même année, après l'avoir été de 1888 à 1900, il anima avec deux autres radicaux-socialistes l'opposition à la majorité modérée, forte d'une trentaine d'élus, à laquelle il reprochait de mener une politique « radicale de droite », ni « vraiment républicaine ni vraiment laïque ». Sa « bête noire » politique du moment était le nouveau maire Louis Legué, proche, sinon membre, de l'Alliance démocratique, un des chefs de file des républicains modérés du Mans regroupés sous le slogan centriste : « ni réaction » (contre les conservateurs et nationalistes), « ni collectivisme » (contre les socialistes).

Ces républicains modérés déploraient l'exécution de Francisco Ferrer : « Nous sommes tous unanimes à réprouber de la façon la plus absolue la peine de mort appliquée pour délits d'opinion, chose monstrueuse et que l'on ne conçoit pas au XX^e siècle » disait l'un d'eux. Toutefois, ●●●



Francisco Ferrer, menotté, descendant d'une voiture cellulaire au moment d'une première inculpation en 1906. Photo ci-dessous : le conseil de guerre de Barcelone qui, en octobre 1909, condamne Francisco Ferrer à la peine de mort pour avoir été le promoteur du mouvement révolutionnaire de la fin juillet dans la capitale catalane.

Procès public d'une journée, un samedi, sans témoin entendu et un avocat désigné d'office. La sentence, rendue le soir-même, fut examinée par différentes instances gouvernementales dans les plus brefs délais. Le mercredi matin suivant, 13 octobre, Francisco Ferrer était fusillé dans les fossés de la prison de Montjuich.

Des manifestations violentes ont suivi notamment à Paris, Rome, Amsterdam et Bruxelles.



3- Dans son ouvrage *Les rues du Mans et leur origine*, 2 tomes, Le Mans, Librairie ancienne G. Morin 1935, Victor Boitard n'évoque pas les premières propositions de dénomination en 1909. Il n'est pas fait mention du Mans dans l'article de Jean-François Aguinaga : « Francisco Ferrer : lieux de mémoire en France », *Mappemonde*, 1994/2, page 41 à 43.

4- Rue ouverte au début du XIX^e siècle dans l'enclos du couvent du même nom devenu bien national sous la Révolution puis vendu par la municipalité. Alain Lorgeoux et Joseph Guilleux, *Le Mans : Révolution dans la ville*, Saint-Jean d'Angély, Éditions Bordessoules, (p. 105).

5- Recherches personnelles sur Léon Deschamps (1849-1927).

6- Délibération du conseil municipal du Mans, 29 octobre 1909.

7- *Le Démocrate*, 14 novembre 1909.

8- Source principale : registres des délibérations du conseil municipal (Archives communales du Mans).

9- *Le Démocrate*, 7 novembre 1909.



Barcelone, fin juillet 1909, alors que des opérations militaires sont menées au Maroc, un mouvement de grève de protestation se déclenche bientôt suivi d'émeutes avec incendies d'églises et de couvents.

●●● derrière le président du conseil Aristide Briand, ils prônaient la prudence ou la réserve dans l'expression de la réprobation publique afin de sauvegarder l'alliance franco-espagnole : « *Un traité d'alliance existe entre la France et l'Espagne. Est-ce le moment où nous avons grand besoin de n'être pas isolés que nous irons susciter des ennuis à notre gouvernement, en pouvant précipiter l'Espagne dans une coalition contraire ?* »⁶. En clair, il était de l'intérêt de la France de ne pas s'immiscer dans les affaires d'Espagne afin de ne pas voir celle-ci, en représailles, se tourner vers l'Allemagne.

Conformément à ces prises de position, le 29 octobre 1909, le maire Louis Legué, retranché derrière l'article 72 de la loi municipale du 5 avril 1884 interdisant à tout conseil municipal d'émettre des vœux politiques, refusa de mettre aux voix la motion, répliqua mot pour mot de celle adoptée par le conseil général de la Seine (« *Le conseil municipal du Mans déclare s'associer à la réprobation universelle soulevée par l'exécution de Ferrer* »), lue au conseil municipal par Fernand Savignard, bras droit de Léon Deschamps. Peu après, le comité d'Union républicaine, qu'il présidait, s'abstint de manifester le 7 novembre 1909 avec 12 organisations républicaines et laïques qui avaient invité, comme orateurs, Gustave Hubbard, ancien député, avocat à la Cour d'appel de Paris, vice-président de l'Association nationale des Libres Penseurs de France, et Merrheim, de la CGT⁷, contempteurs de la monarchie espagnole, parce qu'elle était aux mains des Jésuites selon le premier, comme

fautrice de guerre au Maroc, avec le soutien de capitalistes français, selon le second.

POUR OU CONTRE UNE RUE FRANCISCO-FERRER AU MANS⁸.

À la séance du conseil municipal du 29 octobre, la proposition de Léon Deschamps, ne recueillit que 5 voix sur 29 présents, ce qui fit dire à L'Action Française, organe des camelots du Roy : « *Il y a dans le conseil municipal du Mans des hommes de bon sens.* »⁹ Parmi la majorité, certains arguaient qu'il n'en avait pas été fait autant pour Rossel, le général de la Commune fusillé en 1871, d'autres qu'il fallait attendre le jugement de l'Histoire. Afin de préserver le principe de la dénomination d'une rue Francisco-Ferrer, Léon Deschamps avait habilement obtenu de ceux qui allaient la rejeter la possibilité d'un réexamen de sa proposition par la commission municipale des objets divers, compétente en matière de dénominations de rues.

Rapporté devant le conseil municipal le 10 décembre 1909, l'avis de la commission fut négatif, tant pour la rue des Minimes que pour la rue Saint-Dominique, au motif que « *leur population commerçante voyait d'un mauvais œil toute modification apportée à ce sujet, soit pour les difficultés que cela apporte dans les relations pendant un certain temps, soit pour la dépense résultant d'imprimés inutilisables en partie.* » Après déclaration du rapporteur que ce refus ne signifiait aucun respect particulier pour saint Dominique (« *Le nom de la rue Saint-Dominique pourrait être attribué, il me semble, à une per-*



Après l'émeute, la répression. Photo de femmes de prisonniers devant l'enceinte extérieure de la forteresse de Montjuich à Barcelone.

sonnalité française même mancelle(...) si toutefois les habitants de cette rue le demandent. », ni même « haine contre Ferrer », Léon Deschamps proposa la rue Saint-Ouen qui ne comptait aucun commerce. Selon ce vœu, Ferrer était doublement honoré : en tant que libre penseur, par la laïcisation du nom d'une rue, de surcroît sise dans le voisinage presque immédiat de la cathédrale ; en tant que pédagogue et fondateur de "L'École moderne", puisque l'entrée principale du lycée était rue Saint-Ouen. « *Francisco Ferrer appartient à l'enseignement ; l'attribution de son nom à la rue où se trouve le lycée est donc pleinement justifié* » fut l'argument ultime de Léon Deschamps à cette séance. Repoussée par 16 voix contre 9 (notons le gain de 4 voix sur le vote précédent), la proposition fut renvoyée en commission.

Le 10 mai 1910, Adolphe Renard, ancien instituteur devenu libraire, qui se piquait d'érudition locale, au nom de la commission, recommanda au conseil municipal de « *ne pas débaptiser les rues dont le nom a un lien avec l'histoire locale* ». Telle la rue Saint-Ouen, « *du nom d'un ancien hôpital de pèlerins fondé en 720 par l'évêque Herlemont, hôpital devenu séminaire en 1599 puis collège des Oratoriens en 1624, École centrale, collège communal, collège royal, lycée (en 1851) [...] Le nom de Saint-Ouen rappelle donc l'origine à travers les siècles du lycée du Mans* ». Répliquant péremptoirement : « *Je crois, moi historien, qu'il est plus intéressant d'honorer des noms modernes que des noms moyenâgeux. Ferrer est une victime de l'inquisition moderne espagnole et mérite d'être honoré* », Léon Deschamps maintint sa proposition qui finalement fut adoptée par 11 voix contre 8¹⁰. Dans la foulée, et contre l'avis de la commission, deux autres rues et une place furent débaptisées en mémoire de Paul Ligneul, ancien

maire récemment décédé, de Lionel Le Couteux, artiste né au Mans, et d'Alfred de Musset.

UNE LONGUE ATTENTE

Le 12 décembre 1910, le maire fit état de la réception prochaine des décrets autorisant les nouvelles dénominations des rues Paul-Ligneul et Alfred-de-Musset, ainsi que de la place Lionel-Le-Couteux. Rien se rapportant à la rue Francisco-Ferrer. Le retard se prolongeant et sa cause étant officiellement ignorée, Léon Deschamps s'impatienta. Le 3 avril 1911 après avoir cité Évreux et Marseille qui avaient déjà donné le nom de Ferrer à une de leur rue ou place, il proposa au conseil de renouveler son vote et d'en référer directement au ministre de l'Intérieur, comme le permet l'article 69 de la loi de 1884. On lui répondit qu'agir ainsi serait émettre un blâme à l'encontre du préfet de la Sarthe. Après avoir entendu le maire Louis Legué qui exposa que le préfet avait bien transmis le vote du conseil au ministère de l'Intérieur, que ce dernier restait silencieux probablement pour « *des raisons de convenances gouvernementales* », par 17 voix contre 7, le conseil municipal repoussa l'ordre du jour proposé par Deschamps. Ulcéré, ce dernier réagit dans *Le Démocrate* du 16 avril 1911 : « *Ainsi, à l'heure où la chambre espagnole discute la révision du procès Ferrer pour réparer, dans*

Le ministère de l'intérieur restait silencieux probablement pour « des raisons de convenances gouvernementales ».

la mesure du possible, un crime monstrueux ; à l'heure où plus de 200 sénateurs et députés français adressent aux Cortès un vœu les invitant à réviser ce procès qui a si profondément ému la conscience des peuples civilisés, la majorité du conseil municipal du Mans (qui ose se dire républicaine) refuse d'honorer la mémoire du martyr de la Libre-Pensée, victime des moines espagnols. Pour complaire à M. le maire Legué (qui a tout fait pour que la délibération du ●●●

10- 11 voix contre 10 selon le quotidien cléricale *Le Nouvelliste de la Sarthe* du 11 mai 1910 qui ne commente pas le revirement des élus municipaux.

●●● 10 mai reste lettre morte), 17 conseillers municipaux font œuvre de parfaits réactionnaires. C'est honteux tout simplement ! Mais les électeurs républicains se souviendront. »

Après avril 1911, il ne fut plus question de rue Francisco-Ferrer au Mans. La rumeur publique était convaincue que le préfet Maurice Montigny n'avait pas approuvé la délibération du conseil municipal¹¹. Aux élections municipales de 1912, dont un des enjeux était la laïcisation ou non de l'hôpital, la « liste proportionnaliste (républicains, radicaux et radicaux-socialistes) » de Léon Deschamps, qui demandait depuis longtemps cette laïcisation, fut écrasée par celle « d'union républicaine » de Louis Legué, entièrement élue.

Quinze années plus tard « l'affaire Francisco Ferrer » ressurgit au Mans, marquée par un affrontement, toujours inscrit dans la mémoire collective, entre partis politiques de gauche et cléricaux.

1925-1946: Vie et mort de la rue Francisco-Ferrer au Mans.

LA RUE SAINT-OUEN

DEVIENT RUE FRANCISCO-FERRER

Entre novembre 1924 et février 1925¹², la municipalité cartelliste (socialistes et radicaux) dressa un plan de révision de noms de rues du Mans selon 3 principes, idéologique, historique et pratique, explicitement formulés¹³ : 1) « Suppression des noms rappelant la barbarie, le fanatisme, l'intolérance » ; 2) « Suppression des noms ne rappelant qu'un détail insignifiant de l'histoire de notre ville » ; 3) « Suppression des noms répétés plusieurs fois ». Unique cible dans la première catégorie: la rue Saint-Dominique. Le conseil municipal décida de remplacer le nom du « créateur de l'Inquisition » non par celui de Francisco Ferrer, comme cela avait été proposé par Léon Deschamps en 1909, mais par celui de Claude Blondeau, « avocat, échevin du Mans qui a voulu, au XVII^e siècle, faire cesser les privilèges abusifs que se réservaient les monastères et abbayes de la ville... »¹⁴ À un moment où son nom était attribué à des voies

Une des premières initiatives du préfet nommé par Vichy fut de procéder à une épuration des noms de rues.

publiques « partout en France et en Europe » Francisco Ferrer ne fut toutefois pas oublié. Le socialiste et libre penseur Cattois proposa en effet, pour honorer le pédagogue « ennemi des prêtres » et condamné pour cette raison « après une parodie de justice », de débaptiser la rue d'Isaac trop souvent confondue avec la route d'Isaac. L'adjoint Arsène Le Feuvre, déjà conseiller municipal entre 1908 et 1912, ayant rappelé « qu'il avait été question autrefois de donner le nom de Francisco Ferrer à la rue

Saint-Ouen », le conseil municipal opta finalement pour cette rue. Le préfet Marcel Bernard, en bons termes avec les radicaux sarthois, en particulier avec Arsène Le Feuvre¹⁵, approuva la délibération municipale.

RIPOSTES CLÉRICALES

Une fois connue la décision du préfet, la Ligue de défense catholique de la Sarthe, affiliée à la Fédération Nationale Catholique du général de Castelnau, par le truchement du quotidien *L'Ouest-Éclair*, exprima son dépit, comme en témoignent ces extraits d'un article intitulé « Un geste sans élégance », paru le 12 janvier 1926: « La rue Saint-Ouen, proche de la cathédrale s'appelle rue Francisco-Ferrer du nom du fondateur de la "Escuela Moderna". La municipalité cartelliste a tenu à honorer le révolutionnaire espagnol. Un anarchiste succède à un évêque à l'ombre de la cathédrale dans le quartier le plus chargé d'histoire ecclésiastique. Manifestation sans élégance dirigée contre le clergé. C'est une offense. » Après avoir rappelé l'érection à Paris de la statue du chevalier de la Barre au pied de la basilique Montmartre¹⁶, le journal conclut: « Déjà, il y a plusieurs années, des conseillers, MM. Deschamps et Savignard, anticléricaux militants (le premier était professeur au lycée) avaient obtenu de l'assemblée municipale que le nom du propagandiste espagnol fût donné à cette même rue Saint-Ouen. Mais le préfet qui était alors M. Montigny père¹⁷, avait refusé d'approuver la délibération. M. Marcel Bernard n'a pas jugé convenable d'en faire autant. »

Sur la plaque de la rue Francisco-Ferrer, sous le nom était inscrit: « Victime de l'intolérance religieuse ». Les cléricaux s'employèrent aussitôt à faire disparaître ce qu'ils considéraient comme une « injure brutale autant qu'imméritée »¹⁸ adressée l'Église catholique. Ils plaidèrent un

vice de forme auprès du préfet, puisque cette expression ne figurait ni dans la délibération municipale, ni dans l'arrêté préfectoral. Ils obtinrent gain de cause et la municipalité dut faire apposer une nouvelle plaque

dépourvue de cette mention.

L'article de *L'Ouest-Éclair* du 17 février 1926 qui rend compte du remplacement de la plaque laisse entendre que les cléricaux n'envisaient pas d'en rester là et que c'était en fait la dénomination même de la rue qu'ils voulaient voir disparaître, avec d'ailleurs des arguments xénophobes avancés dès 1909 par quelques radicaux modérés: « Il ne reste plus sur la nouvelle plaque que le nom de l'agitateur, la date de sa naissance et celle de sa mort violente. C'est encore trop

11- Pour l'heure, aucun dossier préfectoral sur cet épisode n'a été retrouvé.

12- Éluë à la suite de deux élections complémentaires, en février puis mars 1924, la majorité cartelliste fut reconduite lors du renouvellement normal qui suivit, en 1925. Pour la première fois, Le Mans eut un maire socialiste en la personne d'Olivier Heuzé.

13- Séance du conseil municipal du 16 février 1925.

14- Victor Boitard, *op. cit.*

15- Arsène Le Feuvre accéda au poste de maire après le décès brutal d'Olivier Heuzé le 25 novembre 1925.

16- Lire Jacqueline Lalouette, *op. cit.*, chapitre 9, p 182 à 200: « À l'assaut du Sacré-Cœur »

17- Le préfet Maurice Montigny, en poste dans la Sarthe du 21 juillet 1909 au 14 mars 1914, était le père de Jean Montigny, proche de Joseph Caillaux et député de la Sarthe radical-socialiste puis radical de droite de 1924 à 1940. Membre du conseil national sous Vichy.

18- Archives départementales de la Sarthe 615 W 55.

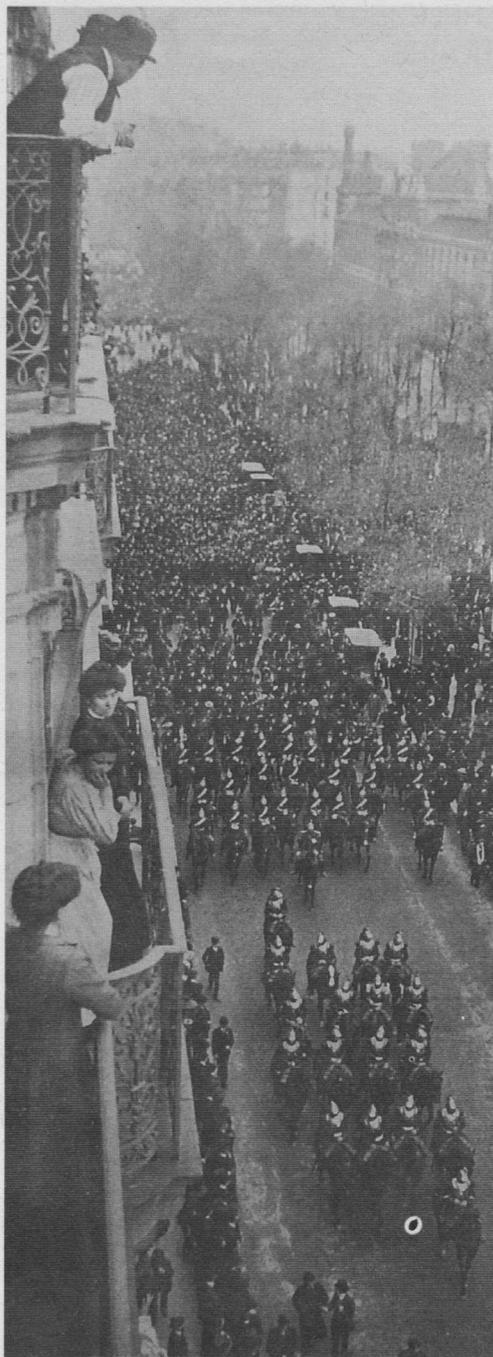
que l'on fait à sa mémoire quand il ne manque point d'hommes en France et même au Mans qui ont laissé un nom et une œuvre plus méritoires, plus dignes d'être retenus par la postérité. »

Sous les municipalités de gauche qui se succédèrent continûment jusqu'à la fin de la III^e République, la Ligue de défense catholique n'eut aucune chance d'être entendue.

LE NOM DE FRANCISCO FERRER EFFACÉ EN DEUX TEMPS¹⁹.

Une des premières initiatives du premier préfet de la Sarthe nommé par le gouvernement de Vichy fut de procéder à une épuration des noms de rues. Moins de trois mois après son installation, par lettre du 9 novembre 1940, le préfet Dissard prescrivait au maire socialiste du Mans, Henri Lefeuvre, de changer les dénominations de la rue et de l'impasse Henri-Barbusse ainsi que de la rue Francisco-Ferrer. Sur proposition de l'adjoint socialiste Roger Bouvet, agrégé de Lettres, professeur de Première au lycée de garçons, le conseil municipal décida, le 15 décembre 1940, de dénommer cette dernière "rue Montesquieu"²⁰, ce que préfet accepta. Au grand dam des cléricaux dont certains, tel le chanoine Baret, érudit local, qui notait dans son journal personnel à la date du 27 décembre 1940: « La rue Francisco-Ferrer est devenue depuis quelques jours la rue Montesquieu (...) J'entreprends une action auprès de toutes les sociétés locales pour que cette rue redevienne rue des Fossés-Saint-Ouen (la plaque existe toujours) qui rappelle tout le passé du Moyen-Âge de ce quartier²¹. » Si des démarches en ce sens ont effectivement eu lieu, elles ont été vaines.

À la Libération, les socialistes manceaux revenus à la mairie (avec des radicaux et pour la première fois des communistes) eurent l'intention d'annuler ou de faire annuler nombre de décisions édictées par les hommes de Vichy: par principe, mais aussi en hommage à l'action et à la mémoire d'Henri Lefeuvre, le maire de l'immédiat avant-guerre destitué au début de 1941 par Vichy, résistant, mort en déportation. Aussi, en juillet 1946, fut-il proposé de redonner le nom de Francisco Ferrer à la rue Montesquieu. La municipalité ayant admis que le nom de Montesquieu (philosophe « dont l'influence a été si grande dans l'intense fermentation des idées qui a précédé la Révolution française ») devait être conservé,²² il fut convenu de l'attribuer à la rue de Tascher, du nom du maire du Mans pendant les Cent-Jours, qui, ès-qualité, avait accueilli les Prussiens et leur aurait exprimé sa reconnaissance, ce qui dans le contexte de l'après-guerre le faisait passer pour un « collaborateur avant la lettre. » La commission des sites recommanda, elle, le maintien de la rue Montesquieu et le transfert du nom de Francisco Ferrer à la rue de Tascher. En décembre 1946,



Manifestation du dimanche 17 octobre 1909 à Paris pour protester contre l'exécution de Francisco Ferrer.

La colonne de manifestants, ici boulevard des Batignolles, est précédée de pelotons de cuirassiers et gardes républicains. Dès le mercredi, jour de l'exécution, une manifestation avait dégénéré en émeute devant l'ambassade d'Espagne à Paris. Un policier avait été atteint mortellement par une balle.

« parce qu'on ne peut être les défenseurs de ceux qui ont débaptisé la rue Francisco-Ferrer », le conseil maintint sa première décision. Du débat qui s'engagea à partir de ce moment, il est difficile de recueillir tous les éléments: acteurs et arguments échangés. Tout au plus sait-on que le préfet préconisait pour la rue Montesquieu sa dénomination primitive de rue Saint-Ouen.

Le bilan, de la Libération à nos jours, est le suivant: la rue Montesquieu est restée rue Montesquieu, la rue de Tascher s'appelle toujours rue de Tascher, le nom de Francisco Ferrer a disparu de la nomenclature des rues du Mans.■

Gérard BOËLDIEU

19- Sources: délibérations du conseil municipal et presse locale.

20- Dans le contexte de l'époque, suggérer de donner à une rue le nom de l'auteur de *L'Esprit des Lois* passa pour une preuve de courage et de prise de distance ironique avec le régime de Vichy.

21- *La Vie Mancelle*, novembre 1966, p. 36.

22- Certainement aussi en hommage à la mémoire de Roger Bouvet, mort en déportation.

FONDAMENTALISME RELIGIEUX
ET ÉDUCATION POPULAIRE.

La tolérance est-elle soluble dans la foi ?

On ne connaît pas l'origine des religions primitives. Ce que l'on sait, c'est que toutes les sociétés se sont construites à partir de mythes fondateurs qui ont donné du sens à leur existence. Ce sont des récits qui répondent à un certain nombre d'interrogations : d'où venons-nous ? Comment s'est constitué l'univers ? Comment est apparu le premier homme ? Quel rôle joue-t-il dans l'ordonnement général ? De tels questionnements ont largement contribué à l'élaboration de croyances en des forces supérieures censées être à l'origine de la création. Mais, il faut sans doute aussi évoquer des préoccupations liées aux efforts de survie auxquels notre espèce a toujours été contrainte. La quête de nourriture, qu'elle résulte d'une chasse opulente ou d'une moisson généreuse, dépendait en grande partie de facteurs qui échappaient à la volonté humaine. La présence de gibier ou la croissance des récoltes devaient pouvoir être sollicitées ou stimulées par les instances qui les commandaient. Il fallait donc trouver le moyen de les inciter à être bienveillantes et magnanimes. Le culte de la nature, qui constitue la première forme de religiosité, répondit à cette interpellation. Mais, il serait bien réducteur de se contenter d'évoquer les seules raisons utilitaristes. Il faut sans doute aussi évoquer l'angoisse existentielle fondamentale face à la mort qui a porté la quasi-totalité des civilisations à la conviction que la fin de vie ne pouvait être l'anéantissement de tout, les incitant à trouver un lieu de repos pour les âmes survivantes. La spiritualité répondrait donc à la quête de réponses tant face au sublime indéfinissable qu'aux terreurs d'un monde redoutable, à la recherche de sécurité et de plénitude tant face aux mystères insondables de notre univers qu'aux dangers d'une planète hostile. Mais, elle serait aussi une tentative de s'évader d'un quotidien morne et routinier, une recherche d'élévation vers un imaginaire fabuleux et une dimension magique propres à renouveler un ordinaire bien peu gratifiant. En elle-même, cette spiritualité

ne constitue pas, à proprement parler, ni un danger, ni une menace.

LE PIRE COMME LE MEILLEUR

Et pourtant, l'aspiration à la transcendance a aussi poussé à imaginer, pour plaire aux Dieux, des rites incroyablement cruels. Ce sont les mêmes Aztèques, à l'origine d'une brillante civilisation, incroyablement avancée en astronomie et en mathématique, qui pratiquaient le culte du soleil : convaincus que pour continuer à briller l'astre solaire devait être abreuvé de sang, ils immolaient des êtres humains, dans d'épouvantables cérémonies sanguinaires. Ils leur ouvraient la poitrine et s'emparaient du cœur encore palpitant comme offrande, le sang dégoulinant sur les degrés des pyramides. C'est la même religion juive qui fut à l'origine du premier code moral basé sur le respect de l'être humain, mais dont le Livre Saint fourmille de guerres de conquête ordonnées par un Dieu cruel et vengeur qui exige l'extermination des peuples vaincus, vieillards, nourrissons y compris, seules les jeunes filles vierges étant préservées pour servir au lit des vainqueurs. C'est la même religion chrétienne inspirée de principes de fraternité et de charité qui sema la mort et la torture dans les caves et les bûchers de l'inquisition, dans les massacres fomentés contre les hérétiques ou les juifs et dans les croisades fomentés contre les Sarrazins. C'est la même religion musulmane, à l'origine d'une culture parmi les plus raffinées qui aie jamais existé et qui longtemps resta ouverte et tolérante aux autres cultes, qui pourtant coupait la main des voleurs, lapidait les femmes adultères et incitait au meurtre des infidèles. Qu'est-ce qui a poussé ces religions à produire le pire comme le meilleur ? C'est ce que nous allons essayer de comprendre.

LE LIVRE DES LIVRES

Le plus gros succès de librairie de tous les temps aura été sans conteste la Bible. Traduite en 2093 langues, diffusée chaque année dans le monde à 20 millions d'exemplaires (200 000, rien qu'en France), cette somme littéraire et spirituelle unique a eu dans l'histoire de l'humanité une influence considérable. Considéré pendant longtemps comme d'inspiration divine, ce texte a néanmoins fait l'objet d'une critique historique, archéologique et d'une analyse de langage et de style littéraire qui ont permis d'en identifier les sources, la genèse et la fonction. La Bible se présente comme une fabuleuse collection de récits historiques, de souvenirs, de légendes, de contes populaires, d'anecdotes, de propagande royale, de prédictions et de poèmes antiques (1). Certains épisodes relatés correspondent à des faits dont on a pu vérifier l'historicité. D'autres sont bien plus aléatoires. Ainsi, les techniques modernes de l'archéologie permettant de repérer

les plus infimes vestiges laissés derrière eux par des cueilleurs chasseurs ou des bergers nomades, on n'a retrouvé aucune trace des cités fabuleuses ou des civilisations avancées décrites dans cet ouvrage. Les premières manifestations des peuples israélites apparaissent vers 1200 avant JC. Ce sont des nomades qui se convertissent progressivement à l'agriculture et à l'élevage. Ils sont surtout préoccupés par la survie dans une nature hostile, à une époque où la Bible leur prête déjà des intentions bien belliqueuses. Pendant longtemps, les royaumes prestigieux d'un mythique âge d'or dirigés par des monarques légendaires (David, Salomon etc ...), là aussi décrits avec moult détails par la Bible, se résumeront à une vingtaine de villages éparpillés et isolés regroupant quelques milliers d'habitants le plus souvent transhumants.

DE LA FICTION À LA RÉALITÉ

Pourquoi un tel décalage entre la réalité et la fiction rapportée par l'ancien Testament ? Des premières tribus archaïques, sont sortis, au cours des siècles, deux royaumes. Le premier, celui d'Israël, installé dans les vallées fertiles du Nord devint riche et prospère. Proie tentante, il est conquis et démantelé par l'empire assyrien en 727 avant JC. Le second royaume, celui de Juda, installé dans les collines rocheuses du Sud sera longtemps ignoré en raison de sa pauvreté et de son inhospitalité. Il connaît son heure de gloire au VII^{ème} siècle avant JC. Profitant de la disparition, quelques décennies auparavant, d'Israël son éternel concurrent, le royaume de Juda va tenter de réaliser l'unité territoriale, politique et religieuse du peuple juif. Le roi Josias, artisan de cette entreprise, met fin aux cultes polythéistes, combat l'idolâtrie et fait du temple, qui surplombait Jérusalem, l'unique lieu de culte légitime. L'ambition fatidique de défier l'empire assyrien se terminera par la disparition à son tour du royaume de Juda. Mais avant ce funeste destin, l'alphabétisation croissante au sein de la population, la constitution d'un clergé professionnel et la multiplication du nombre de scribes instruits avaient permis la production d'une littérature sacrée destinée à souder la communauté et à lui fixer ses propres limites, en opposition à celle des populations voisines. Le cœur de la Bible décrit cette émergence d'un peuple et de ses relations chaotiques avec son Dieu, toute déviation à l'égard du culte unique à son égard se traduisant par le malheur, le massacre et la déchéance.

UNE AVANCÉE CONSIDÉRABLE

D'anciennes légendes traditionnelles, issues de sources très variées ont donc été rassemblées dans

une chanson de geste unique et cohérente porteuse d'un message théologique (imposer un culte monothéiste), et d'une ambition politique (créer un royaume indépendant). Mais ce que conte la Bible ne se résume pas à une fantastique saga produite par l'imagination humaine, c'est aussi l'instauration d'un code moral strict qui va bientôt compter 248 commandements et 365 interdictions. Pour la première fois sans doute, des règles de vie s'écartent de la traditionnelle loi du clan destinée avant tout à préserver les intérêts de la seule communauté. Apparaissent des prescriptions qui vont dans le sens de la compensation des injustices et des inégalités. Le bien-être social, la dignité humaine et les droits individuels sont au centre des premières législations sociales à avoir jamais existé. Ainsi, l'orphelin, la veuve, l'étranger, le démuné sont identifiés comme devant bénéficier de protection particulière. Mais, ces avancées eurent leur revers. Avec l'élaboration d'un ouvrage qui a constitué pendant deux millénaires un réservoir de principes de solidarité et d'identité pour une communauté pourchassée, allait naître la conviction du peuple élu et du seul vrai Dieu. Vouloir unifier religieusement et politiquement une nation avait impliqué l'instauration d'une orthodoxie et la chasse aux croyances divergentes. Mais ce qui aurait pu rester la particularité originale d'une communauté éparpillée à travers le monde en quête de ciment identitaire, a

constitué le socle des deux autres grandes religions monothéistes.

Ce que conte la Bible ne se résume pas à une fantastique saga produite par l'imagination humaine.

UN RÉVOLUTIONNAIRE NOMMÉ JÉSUS

Rien ne vouait Jésus à être connu après sa mort. Cet homme n'a laissé

aucune trace de son existence. Il est ce que les autres ont dit et surtout ont fait de lui. On a pu douter de son existence. Finalement, la meilleure preuve de sa réalité historique est sans doute l'aberration de son mythe fondateur : faire subir à un Dieu la pire avanie de cette époque (en l'occurrence, la crucifixion) est difficilement imaginable en tant que scénario fictif. Autre « preuve », l'incohérence des textes écrits, à son propos, deux ou trois générations après sa disparition. Les évangiles ne s'accordent, en effet, ni sur la date et le lieu de sa naissance, ni sur la durée de son activité, ni sur l'identité de ses disciples, ni sur les miracles qui lui sont prêtés, ni sur le déroulement de son procès, ni sur la date de sa mort, ni sur ses apparitions post mortem. Convenons que si le christianisme était basé sur une pure invention, il aurait été sans doute plus homogène et plus harmonieux. Jésus apparaît comme un prédicateur tout à fait révolutionnaire pour son temps. Il s'oppose aux coutumes barbares et archaïques : il n'est pas rien de ●●●

●●● vouloir remplacer la traditionnelle loi du Talion (qui prétend que la sentence doit être équivalente à l'offense : « *œil pour œil, dent pour dent* ») ou la non moins coutumière lapidation des femmes adultères par la mansuétude (« *que celui parmi vous qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre* ») et la non violence (« *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent* »). Il prône des principes moraux qui n'ont perdu ni de leur actualité, ni de leur pertinence : ne pas juger son prochain, ne mépriser personne, pardonner soixante-dix-sept fois et finalement toujours pardonner, nourrir les affamés sans se croire meilleur pour cela, reconnaître en toute occasion que tout homme, même le pire, est un autre soi-même. Il faut imaginer ce que de tels préceptes représentent dans un monde dominé par la violence et la guerre.

L'ÉGLISE S'ORGANISE

Les sympathisants de Jésus vont survivre à sa disparition. Différentes communautés se créent qui intègrent chacune à sa façon le message christique. En attendant la fin des temps annoncée comme proche, elles fonctionnent sur un mode fraternel et égalitaire. Lorsqu'il s'avère que le délai d'attente avant le jugement dernier sera plus long que prévu, elles tentent de s'organiser pour durer. Une centaine d'évangiles circulent alors, relatant chacun à sa façon la vie du Christ. Un effort d'unification est entrepris qui aboutira à la canonisation des quatre textes fondateurs de toute la doctrine ultérieure. « *Tout à tour récits biographiques, fables pieuses, légendes historiées, scène dialoguées, sentences morales, conseils pratiques, traités philosophiques, les textes évangéliques sont d'abord des textes de propagande dont l'objectif est de propager la foi, d'attirer, de convaincre de convertir* » (2). Le projet des rédacteurs n'est pas de dire l'histoire mais de lui donner un sens. Ils n'hésiteront jamais au cours des décennies qui mar-

« **L'obstacle au développement des droits de l'homme dans l'Islam, c'est la vénération du Coran (...)** Les auteurs de la Déclaration Islamique Universelle excluent tout défi à la loi coranique en qui ils voient « la quintessence des directives divines dans leur forme ultime et parfaite » (...) Le progrès vers une démocratie libérale dépendra, dans le monde musulman, d'une remise en cause critique et radicale des fondements dogmatiques de l'Islam, (de la fin des références) à un âge d'or de victoires totales de l'Islam dans tous les domaines, la séparation de l'Etat et de la religion et l'adoption de la laïcité »

Ibn Warraq (« *Pourquoi je ne suis pas musulman* » *l'Age de l'Homme*, 1999, p 241-242)

quent la mise au point finale, à modifier ce qu'ils savent de Jésus pour plier sa biographie à leur dessein du moment. Lorsque l'empire romain fait du christianisme sa religion d'État, l'utilisant comme ciment pour renforcer son unité administrative et politique qui commence à se fissurer, l'Eglise devient une institution fortement hiérarchisée, fondamentalement conservatrice et coercitive qui tient le discours de l'ordre dominant. « *Celui qui se rebelle contre l'autorité, se rebelle contre Dieu* » « *Chacun doit demeurer dans la condition où l'a trouvé l'appel de Dieu* » affirme ainsi saint Paul. Cette réalité va s'abreuver à certains passages du Nouveau Testament (voir encadré) qui cohabitent avec les messages d'espoir, de tolérance et de non-violence.

MONOTHÉISME, LE RETOUR : III

Au sein de l'Eglise primitive, deux tendances s'opposent : celle qui préfère rester liée à la religion juive (judéo-chrétiens regroupés autour de Jacques, le frère de Jésus, lapidé en 62) et celle qui se tourne plutôt vers la conversion des autres peuples (paganos-chrétiens que fédère saint Paul) (3). Quand la population juive est condamnée à l'exil, la fraction judéo-chrétienne émigre dans la péninsule arabique. Elle jouera un rôle non négligeable dans l'émergence de la troisième des religions monothéiste : l'Islam. Conçu comme un retour à la religion première, pervertie par les juifs et les chrétiens, le message de Mahomet conquiert les âmes et les cœurs qui se convertissent en masse. Les armées musulmanes se taillent un empire qui va bientôt s'étendre de l'Espagne aux confins de l'Asie. Le nouveau culte constitue une « *subtile synthèse entre le rationalisme biblique et la pensée magique animiste, entre l'histoire universelle et l'attachement aux ancêtres tribaux, entre l'affirmation de la liberté de l'individu et le respect du patriarcat clanique* » (4). Il apporte de nombreuses améliorations aux peuples qui l'adoptent : l'identité n'est plus sociale mais culturelle (universalité de l'appartenance quelle que soit la région où l'on vit), le code d'honneur (impliquant une vendetta meurtrière) est remplacé par la piété, la souillure collective du fait de l'acte d'un seul membre de la communauté fait place à la responsabilité individuelle, le monothéisme désacralise les forces de la nature et incite à l'esprit scientifique.

CHASSEZ LA TRADITION, ELLE REVIENT AU GALOP

Mais les valeurs préislamiques vont perdurer au travers de tendances conservatrices : préservation de l'ordre patriarcal et phallogocratique, réflexe endogame (mariage des femmes à l'intérieur de la communauté), dominance de la culture orale (le Coran reste surtout un texte à mémoriser et à réciter et non à consulter). A cela se rajoute la recherche de l'unité de la foi qui favo-

rise l'uniformité et le conformisme et qui condamne tout ce qui vient troubler l'ordre de la famille (adultère, relations hors mariage, homosexualité, non-obéissance au père puis au mari, avortement...). L'Islam a toujours été tiraillé entre la tradition et la modernité de son époque. En période de crise il se replie sur les valeurs les plus conservatrices. Plusieurs de ses convictions renforcent d'autant plus la tendance. Il en va ainsi de la notion de temps. Alors que l'occident voue un véritable culte au progrès, l'Islam considère que toute innovation ou évolution tend à éloigner de la pureté, de l'authenticité et de la vérité des origines (que seule une révolution messianique peut retrouver). Mais, c'est aussi le cas de la distinction entre le pur

et l'impur qui ne se réfèrent ni à l'hygiène (le propre et le sale), ni à la morale (le bien et le mal), mais respectivement à l'ordre des choses imposé par les forces divines qui s'oppose au chaos et au désordonné identifiés au démoniaque et au dangereux. Quant à l'éducation, elle mène l'enfant de la pleine innocence sans aucune contrainte à la soumission à l'autorité, quand l'occident favorise au contraire le cheminement qui va des contraintes à l'exercice de la liberté.

UNE TARE PROPRE AU MONOTHÉISME ?

Pour tout monothéisme, le problème majeur est de maintenir l'unité du vrai dans le temps et l'espace. C'est là une démarche logique. On ne peut à la fois affirmer l'existence d'un seul Dieu et tolérer très longtemps les cultes concurrents qui viennent remettre en cause la vérité révélée. Ainsi, le monde romain qui acceptait parfaitement les croyances des peuples conquis, se mit à persécuter les chrétiens, entre autre raison, à cause de leur intransigeance à se considérer comme détenteur du seul Dieu vraiment authentique. Mais l'Église suscita moins de martyrs que de bourreaux. Devenue religion d'État de l'empire

Jésus le pacifiste ?

Une lecture attentive du Nouveau Testament peut parfois surprendre, si l'on s'en tient à la figure traditionnelle d'un Jésus plein de compassion et de tolérance : « *Pensez-vous que je sois apparu pour établir la paix sur la terre ? Non, je vous le dis, mais la division.* » (Luc 10, 32-34) « *Quant à mes ennemis, ceux qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les ici, et égorgez-les en ma présence* » (Luc 19,27), « *Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple* » (Luc 14,26).

Ce qu'il faut stigmatiser, c'est la rage d'avoir raison, la haine de la différence, la volonté de briser l'autre.

re romain en 391, puis progressivement de l'ensemble de l'Occident, elle aura déployé contre toute dissidence, considérée comme une hérésie, une cruauté dont la barbarie n'aura eu d'égal que l'inhumanité. En même temps, c'est cette même religion qui déploie depuis quelques décennies d'authentiques efforts pour favoriser l'œcuménisme et le rapprochement avec les autres cultes. Faut-il donc se tourner vers l'orient, et notamment la pensée indienne qui théorisa dès le 6^{ème} siècle avant JC, la notion de non-nuisance

comme premier devoir de l'être humain ? Représentant l'enseignement bouddhique, le Maître Dharmapala affirmait dans une démonstration admirable qui devrait figurer au fronton de toutes les écoles quelles

qu'elles soient : « *il est recommandé par le Bouddha de ne rien croire ou accepter pour vrai sur la foi de la tradition, de l'autorité, de la révélation ou d'un miracle. Si les résultats d'un acte doivent être destructeurs, causer de la souffrance, ne contribuer au bien d'autrui ou au notre propre, cet acte ne doit pas être accompli* » (5). Cette spiritualité que l'on compte parmi les plus pacifistes n'en a pas moins inspiré, dans sa version zen, le militarisme japonais dans son ambition d'édifier dans le sang et l'extermination, dans les années 1930, un royaume du Bouddha rayonnant depuis le Japon sur le reste du monde.

Au terme de notre cheminement qui a soumis le lecteur à la douche écossaise, en évoquant ce que les spiritualités ont à la fois de pire et de meilleur, la question reste entière : la religion entraîne-t-elle inexorablement le fondamentalisme ? Oui, ricaneront les partisans de l'athéisme. Non, s'horrifient celles et ceux qui pratiquent leur foi avec tolérance et ouverture d'esprit. Ce qu'il faut stigmatiser, c'est bien plutôt la rage d'avoir raison, la haine de la différence, la volonté de briser l'autre, celui qui ne veut pas se rallier. Et, convenons-en, de tels comportements sont loin d'être le monopole des intégrismes religieux !■

Jacques Trémintin

(1) « *La bible dévoilée* » Israël Finkelstein, Neil Asher Silberman, Bayard, 2002

(2) « *Jésus contre Jésus* » Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, Seuil, 1999, (p.12)

(3) « *Jésus après Jésus* » Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, Seuil, 2004

(4) « *Comprendre la culture musulmane* » Xavière Remacle, Chronique Sociale, 2002 (p.21)

(5) « *Initiation à l'histoire des religions* » Jeannine Orgogozo-Facq, Dervy, 1991, (p.66)

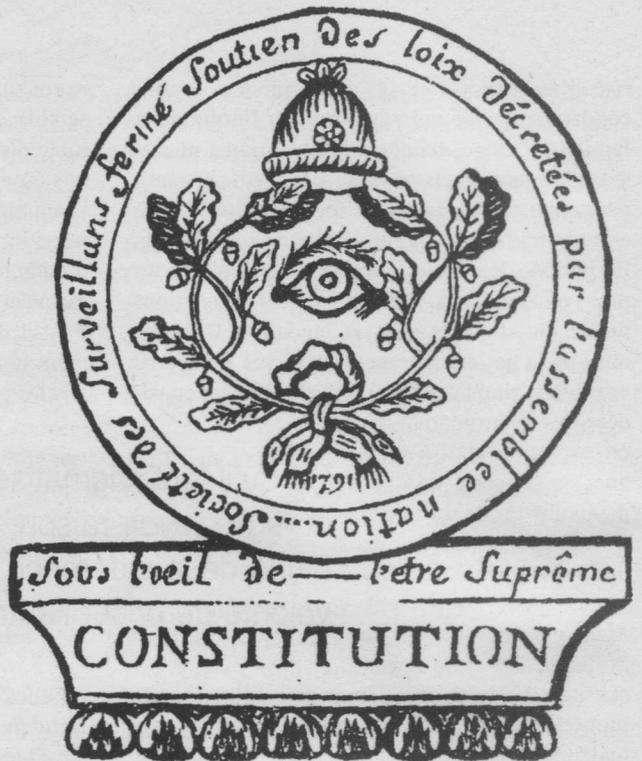
Valence, 1791,
La Révolution vue d'en bas :
**L'exemple
de la Société
des surveillants**

L'expérience sociale de la Révolution française, en l'occurrence l'émergence du peuple comme acteur politique, se manifeste dès 1789 par la prise de la Bastille puis avec « la révolution municipale » où des comités patriotes dominés par les bourgeois s'emparent des pouvoirs locaux. L'irruption de mouvements populaires dans un processus révolutionnaire enclenché par les élites sociales et politiques¹, ne peut se comprendre sans prendre en compte l'affirmation progressive d'une « conscience politique » singulière née de l'acculturation et de la politisation de catégories sociales auparavant exclues de l'espace public.

En dehors des assemblées élues à tous les niveaux (canton, département, assemblée nationale) où domine une représentation élitiste, des sociétés populaires, organes d'expression, d'échanges et de manifestation du « peuple » à l'échelle locale, s'affirment comme des lieux singuliers de construction de la pensée et du discours politique. L'acte de fondation de « la société des surveillants », à Valence en février 1791, permet d'éclairer les contours sociaux et les aspirations politiques de militants patriotes d'essence populaire à un moment bien spécifique du processus révolutionnaire : le temps de la monarchie constitutionnelle, de l'apparent consensus et des idéaux humanistes marqués des Lumières.

**L'UNANIMITÉ ET LA FRATERNITÉ PATRIOTIQUES
AUX PRISES AVEC LES TENSIONS SOCIALES ET LA
PAUPÉRISATION : DE PARIS À VALENCE**

L'été 1789 annonce le crépuscule de l'Ancien Régime, remis en cause par l'œuvre politique et idéologique des États généraux constitués en assemblée nationale (17 juin) constituante (9 juillet). Cette assemblée dominée par les élites dans toutes leurs diversités (noblesse d'épée, hommes de lois, officiers, négociants, hommes d'Église) engage un processus de réformes inspirées des Lumières, en rupture avec l'absolutisme et le dogmatisme, induisant de fait une nouvelle distribution des richesses et des pouvoirs. La Nuit du 4 août et le renoncement aux privilèges,



Vignette de la Société
des Surveillants, 1791.

la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août qui construit l'État de droit et énonce les principes et valeurs révolutionnaires (les libertés, le droit à la sûreté, l'égalité naturelle, l'égalité fiscale, l'égalité devant la justice, la souveraineté d'une nation une et indivisible...), la Constitution (septembre 1791) et les principales lois votées entre 1789 et 1791 annoncent d'emblée les limites des idéaux des élites patriotiques éclairées. En effet, les lois Allarde (mars 1791) et Le Chapelier (juin 1791) anéantissent le système corporatiste mais interdisent la grève et les associations ouvrières; malgré les troubles dans les Antilles françaises, l'esclavage est maintenu²; la libéralisation du commerce des grains et des prix engendre une inflation considérable, source d'une paupérisation accrue du monde de la boutique, de l'artisanat et des petits paysans (journaliers et petits exploitants)³; la Nuit du 4 août ne fait que transformer les droits seigneuriaux sur les terres en droits fonciers décrétés rachetables; la vente des biens nationaux favorise les plus aisés; enfin la constitution monarchique institue un suffrage censitaire masculin excluant les femmes et trois millions de citoyens dits passifs⁴.

Albert Mathiez⁵ et Albert Soboul⁶ ont bien mis en exergue la distorsion entre l'œuvre révolutionnaire des élites et les aspirations sociale et politique des catégories populaires urbaines et rurales. « Attachée à la réglementation et à la taxation, la sans-culotterie... demeurait hostile dans sa majorité à l'état d'esprit de la bourgeoi-

¹ C'est la thèse défendue par François Furet, selon laquelle l'esprit « réformateur » d'une fraction des élites éclairées, en quête de reconnaissance politique et revendiquant un partage des pouvoirs, aurait en quelque sorte dérapé avec l'intervention de groupes sociaux populaires relevant du monde de l'artisanat, de la boutique et de la petite payannerie (François Furet: *La Révolution française 1789-1815*, Paris, Hachette, 1987).

² Laurent Dubois: *Les esclaves de la République, l'histoire oubliée de la première émancipation, 1789-1814*, Paris, Calmann-Lévy, 1998 / Pierre Pluchon: *Histoire des Antilles et de la Guyane* (Toulouse, Privat, 1982)

³ Albert Soboul: *La Révolution française*, Paris, PUF, 1965

⁴ Pour être citoyen actif, habilité à voter, il faut être de sexe masculin, âgé de plus de vingt cinq ans, être

sie qui peupla les assemblées et les administrations et qui n'eut de cesse d'instaurer la liberté favorable à ses entreprises... Par-delà le conflit du tiers état et de l'aristocratie féodale, deux France paraissent s'affronter : celle des artisans, des compagnons, des boutiquiers, des petits paysans ; celle des grands fermiers, des maîtres du négoce et des chefs d'entreprises. Les antagonistes sociaux se doublaient cependant d'opposition politique »⁷. Ainsi, malgré « l'union sacrée » et l'unanimité nationale symbolisées par la fête de la Fédération du 14 juillet 1790⁸, l'unité de la Révolution n'est qu'illusion. L'édifice consensuel se fissure et de nouveaux groupes sociaux avec des revendications spécifiques investissent l'espace politique parisien et départemental.

Dans le nouveau département de la Drôme (la nouvelle carte administrative se met en place en février 1790 avec l'instauration des quatre-vingt-trois départements, des districts, des cantons et des nouvelles municipalités) les élections municipales écartent du pouvoir les anciens cadres royaux issus de l'aristocratie au profit de la bourgeoisie aisée (hommes de lois, officiers, notaires, négociants) et, dans une moindre mesure, de la petite bourgeoisie marchande, boutiquière et artisanale⁹. À Valence le marquis de Veynes est le seul noble élu, il occupe la fonction de maire, exemple symbolique du « ralliement » d'une fraction de la noblesse éclairée des provinces à une Révolution qu'il convient désormais de terminer¹⁰.

Alors que les organes administratifs, accaparés par les élites locales, se mettent en place, se constitue à Valence en décembre 1790 « la Société des Amis de la Constitution », « premier exemple d'organisation politique »¹¹, manifestation d'une politisation croissante de la société, voire d'une radicalisation des positions. Affiliée à « la Société des Jacobins » de Paris, présidée par François Marbos, curé du Bourg, d'un contour sociologique très proche de celui de la nouvelle municipalité valentinoise (mais sans représentant de la noblesse), « les Amis de la Constitution » se proposent, sur une base philanthropique, d'instruire le peuple, de l'éclairer par la promotion et la défense de la liberté et de la Constitution. Le serment civique prêté par les membres reflète à bien des égards l'idéal consensuel des patriotes des années 1789-1791 : « Nous promettons et jurons d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi ; d'obéir à tous les décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi ; de reconnaître, maintenir et défendre la Constitution, même au péril de nos vies »¹².

Sur le modèle des loges maçonniques, de telles sociétés se présentent initialement comme des lieux de diffusion des nouvelles et de circulation des idées. Mais, dans un contexte de crise économique et sociale (hausse des prix, mauvaises récoltes, augmentation du chômage et inquiétude

des frumentaires), de mouvements anti-seigneuriaux dans les campagnes et de tensions politiques (menaces de contre-révolution dans le Gard et le comtat ; complot des aristocrates à partir de Turin ; épisode du premier camp de Jalès en Bas-Vivarais), ces sociétés deviennent progressivement les fers de lance de la réflexion politique et sociale, de la contestation et de la politisation des catégories populaires.

« LA SOCIÉTÉ DES SURVEILLANTS » DE VALENCE : L'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE DANS LE PROCESSUS RÉVOLUTIONNAIRE

Dès 1790-1791 les sociétés et clubs se multiplient, s'ouvrent socialement et s'instituent comme les organes de base d'un mouvement populaire qui va tendre à l'autonomie. Dans cette optique, en février 1791, se constitue à Valence une seconde organisation, « la Société des Surveillants », affiliée aux Jacobins, comme « les Amis de la Constitution », mais d'un recrutement plus populaire avec une large domination du monde de l'artisanat et de la boutique. En quoi cette nouvelle société se distingue-t-elle ? Comment fonctionne-t-elle ? Peut-on parler, à l'instar de Philippe Grateau, de « Lumières populaires »¹³ ?

L'emblème de la société, inspiré de la symbolique maçonnique, représente un œil duquel partent treize rayons, à l'image du delta lumineux de la franc-maçonnerie préfigurant la connaissance, la conscience et la science. Sous ce symbole est inscrit le mot « Constitution » avec une devise : « sous l'œil de l'Être suprême », divinité impersonnelle créatrice de l'univers, dans l'esprit des philosophes des Lumières¹⁴ en quête d'une foi rationnelle. Se plaçant d'emblée sous les auspices de ce culte déiste et patriotique, « la Société des surveillants » revendique, dans ces « vingt-trois articles constitutionnels et réglementaires », son attachement à la constitution monarchique et aux idéaux de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. En effet, la Société se veut « ferme soutien aux nouvelles lois décrétées par l'Auguste Assemblée Nationale, sanctionnées ou acceptées par le Roi »¹⁵. Elle s'affirme, dans son essence même, comme l'appui indéfectible de la constitution, quasi-sacralisée, qu'il s'agit de défendre et de protéger¹⁶ au nom de « la Raison », de la liberté et du « bonheur »¹⁷. Dans cette optique le respect de la légalité, en tant que garantie de la liberté, est érigé en devoir¹⁸.

« La Société des surveillants » veut rassembler « les vrais citoyens », les vrais patriotes du « sage milieu » œuvrant contre l'esprit de partis, le radicalisme (dénoncé comme fanatisme dans l'article III) et surtout contre les ennemis de la Révolution et de la Patrie. Emergent ainsi les prémices d'une conscience populaire des oppositions politiques et sociales, ouvrant la

domicilié dans le canton depuis au moins un an, ne pas être fonctionnaire et payer un impôt direct au moins égal à trois jours de salaire d'un ouvrier non qualifié.

⁵ Albert Mathiez : *La vie chère et le mouvement social sous la Terreur*, 1927

⁶ Albert Soboul : *La Révolution française*, Paris, PUF, 1965 / *Les sans-culottes*, Paris, Le Seuil, 1968

⁷ Albert Soboul : *Les sans-culottes*, op.cit, p.15

⁸ Le 14 juillet 1790, première célébration de la prise de la Bastille, à Paris et dans de nombreuses villes et villages de province, il s'agit d'affirmer l'unité autour de l'ordre nouveau. Dans la capitale, au Champ-de-Mars, l'évêque d'Autun, Talleyrand célèbre une messe solennelle sur l'autel de la patrie, puis Louis XVI, désormais « roi des Français » (et non plus « roi de France »), La Fayette, la foule des parisiens et les fédérés arrivés des provinces, prêtent serment à « la Nation, à la Loi et au Roi ».

⁹ Roger Pierre (sous la direction) : *240 000 Drômois aux quatre vents de la Révolution*, Valence, éditions Notre Temps, 1989, p.25-27

¹⁰ On retrouve là les mots d'ordre du « Club monarchique » de Paris qui, tout en acceptant la Constitution, prône un veto royal illimité et un arrêt des réformes au nom de l'ordre social et politique.

¹¹ Roger Pierre : op.cit, p.61

¹² Roger Pierre : op.cit, p.63

¹³ Philippe Grateau : *Les cahiers de doléances. Une lecture nouvelle*, Presses universitaires de Rennes, 2001

¹⁴ Voltaire reconnaît par exemple l'existence d'un « grand horloger de l'univers ».

¹⁵ Archives de la Drôme, L1085, P.V. de la « Société des Surveillants » du

●●● voie à une pensée et à des actions singulières. Les articles XV à XIX laissent entrevoir une aspiration à la mobilisation de l'opinion et à une volonté de contrôle populaire des autorités instituées : « Il nous est permis, les lois à la main, de demander l'exécution des lois. Nous devons dénoncer avec prudence, soit les abus, soit les complots qui tendraient à retarder ou à détruire notre heureuse constitution... Toute application arbitraire de la loi est punissable, toute extension à la loi est punissable, toute réticence contre la loi est punissable... donc nos bouches doivent s'ouvrir, conformément aux décrets, à la plainte toutes les fois que les lois s'engourdissent dans les mains des dépositaires où ne versent pas avec égalité sur la nation qui est une »¹⁹.

Comme l'énonce Albert Soboul, « le courant populaire possède son autonomie et sa spécificité »²⁰. « La Société de surveillants » de Valence annonce ainsi dès 1791 des principes, une organisation et un fonctionnement qui à bien des égards préfigurent les sociétés de l'An II, réseau jacobin, véritables courroies de transmission du gouvernement révolutionnaire (1793-1794). En effet, de par ses modalités de recrutement (la cotisation est fixée à douze sols, seuil relativement modeste), la société accueille des membres des catégories populaires et leur permet d'occuper des fonctions de direction et d'encadrement. Francis Allié (le premier président) est maître menuisier; les deux « frères confidents » (titre désignant les deux secrétaires), Eymard et Odon, sont respectivement serrurier et boutiquier. Si, sur le modèle de la constitution monarchique de 1791, seul le « citoyen actif » peut participer aux votes et prononcer le serment civique (article XX), la société demeure ouverte au citoyen dit passif. Celui-ci, s'il n'est pas habilité à prendre part aux suffrages, a la possibilité d'assister aux séances et de prendre la parole afin de « faire part ce qu'il croira pouvoir être utile au maintien de la Constitution et nous avertir de ce qui pourrait lui être préjudiciable »²¹.

Dans le même esprit, le fonctionnement interne de la société se veut, dans la pratique, le reflet des aspirations politiques populaires emprunts d'idéal maçonnique et de volonté démocratique. L'admission des nouveaux « frères », selon les principes de la franc-maçonnerie (le terme de « frère » renvoie d'ailleurs directement aux loges), se fait par la présentation par un des membres déjà reçus puis par vote à la majorité. Dans la même optique les cadres (le « président »

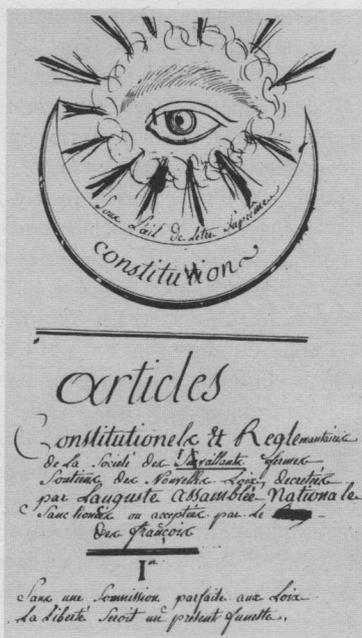
et les « deux confidents ») sont désignés pour un mois par scrutin à la majorité absolue. Le principe de la publicité des séances (affirmé à l'article XXV) relève, comme l'a bien mis en exergue Albert Soboul, d'une conception populaire des rapports sociaux selon laquelle le patriote n'a pas à cacher ses opinions car il œuvre pour le bien commun²². Dès lors la vie politique doit être publique et se dérouler à la vue de tous, gage de sincérité et de vertu civiques mais également de contrôle révolutionnaire. Ainsi l'élection des cadres, les nouvelles admissions et les votes de motions bannissent le scrutin secret. Pour ce faire la société utilise toute une

gestuelle symbolique : le « oui » se manifeste en tenant la main droite sur le cœur; le « non » en élevant la main gauche. Le second principe caractérisant de la pratique politique populaire révolutionnaire relève de ce que Albert Soboul énonce comme un « ardent désir d'unanimité »²³. Cette quête d'unité et de fraternisation, « gage de victoire », s'exprime par le serment civique à « la Nation, à la Loi, au Roi », serment rituel qui institue symboliquement une communauté quasi-sacrée. De la même façon, lors des séances, chaque membre doit être couvert d'un bonnet tricolore manifestant l'attachement collectif à la Révolution et à la patrie.

Ainsi l'expérience de la Révolution, dans la continuité des « émotions populaires » du XVIII^e siècle²⁴, participe au processus de politisation de catégories sociales auparavant exclues du champ politique. L'espace urbain, avec ses formes de sociabilités spécifiques (les clubs, les sociétés), devient le lieu d'expression de revendications politiques du petit peuple des villes. Dès 1791 la voie est ouverte au mouvement sans-culotte qui, au projet politique militant, va exprimer des aspirations sociales singulières²⁵.

D'une certaine façon les sociétés populaires de l'An II sont les héritières de celles de 1790-1791. Celles-ci, à l'image de « la Société des surveillants » de Valence, hésitantes entre un certain conformisme politique et une réelle implication militante, ont cependant préparé l'acculturation des plus humbles mis au contact de la culture révolutionnaire et des discours des élites. La revendication d'une « république égalitaire et populaire »²⁶ par la sans-culotterie au cours de l'été 1793 relève pour partie de cette révolution « vue d'en bas » amorcée dès 1789. ■

David Vinson



11.2.1791 au 17.2.1793

¹⁶ Le nom de « surveillants » est à ce titre significatif du projet collectif porté par les membres de la société.

¹⁷ Archives de la Drôme, L1085 et L1086

¹⁸ « Articles constitutionnels et réglementaires de la société », I, XV, XVII, XVIII, Archives de la Drôme, L1085

¹⁹ « Articles constitutionnels et réglementaires de la société », XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, Archives de la Drôme, L1085

²⁰ Albert Soboul : *Les sans-culottes*, op.cit, p. 20

²¹ « Articles constitutionnels et réglementaires de la société », XXV, Archives de la Drôme, L1085

²² Albert Soboul : *Les sans-culottes*, op.cit, p. 135-136

²³ Albert Soboul : *Les sans-culottes*, op.cit, p. 143

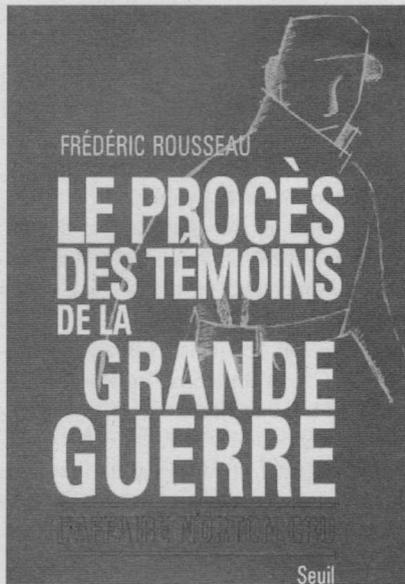
²⁴ Jean Nicolas : *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale*, Paris, Seuil, 2002

²⁵ Nicole Bossut : *Chaumette, porte parole des sans-culottes*, Paris, CTHS, 1998 / Roger Dupuy : *La politique du peuple*, Paris, Albin Michel, 2002 / Raymonde Monnier : *L'espace public démocratique : essai sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994 / Albert Mathiez : *La vie chère et le mouvement social sous la Terreur*, 1927 / Albert Soboul : *La Révolution française*, Paris, PUF, 1965 / *Les sans-culottes*, Paris, Le Seuil, 1968

²⁶ Albert Soboul : *Les sans-culottes*, op.cit, p.244

LA MÉTHODE DE JEN NORTON CRU POUR TRIER LES
TÉMOIGNAGES SUR LA GRANDE GUERRE PASSIONNE
ENCORE AUTEURS ET HISTORIENS.

Grande guerre et témoignages



LE PROCÈS DES TÉMOINS DE LA GRANDE GUERRE. L'AFFAIRE NORTON CRU

Frédéric Rousseau.
Le Seuil. Paris. 2003.

Pour bien comprendre ce livre, il est utile d'avoir lu ou au moins parcouru l'ouvrage de « L'homme-livre » : *Témoins* de Jean-Norton Cru. Presses Universitaires de Nancy. 1993, réédition en fac-simile, du « pavé » paru en 1929 aux éditions Les Etincelles, à compte d'auteur.

Mais Frédéric Rousseau prend bien le temps de nous expliquer qui était Jean-Norton Cru, et n'est pas avare en citations de son livre, si bien que même les néophytes peuvent assimiler facilement ce bouquin qui n'a pas eu une publicité très voyante, qu'on n'a pas beaucoup remarqué sur les étalages et qui pourtant est d'un intérêt capital pour qui s'intéresse à la Grande Guerre et aux témoignages.

D'autres historiens, et même des romanciers de la Grande Guerre sont nettement mieux distribués, on se demande bien pourquoi.

Pour résumer, Jean-Norton Cru naît en

1879 dans un petit village ardéchois où il demeure quatre ans. Son père pasteur étant envoyé comme missionnaire en Nouvelle-Calédonie, c'est là-bas qu'il vivra en petit sauvage pendant sept années. Il est compréhensible que de retour en Ardèche, Jean-Norton éprouve des difficultés à reprendre une scolarité normale. Il passe son bac au lycée de Tournon et pendant cette période, est très affecté par l'affaire Dreyfus. « *Ce fut, écrit-il, une initiation à la vie nationale, la révélation de la sottise et de la cruauté du grand nombre, des préjugés dont sont coupables les gens dits intelligents. Les mots justice et vérité prirent à mes yeux un sens humain et passionné.* »

Après un séjour en Angleterre comme assistant dans une école (sa mère était d'origine anglaise), il effectue son service militaire de trois ans, puis tout en étudiant pour devenir instituteur, il achète et restaure une ferme drômoise pour y loger ses parents, frères et sœurs. Instituteur, il se marie à Aubenas en 1908, puis sur les conseils de son frère Robert-Loyalty, brillant universitaire, il part enseigner la littérature française dans un collège du Massachusetts où il accomplira sa carrière.

Mais dès la déclaration de guerre, il revient en France et combat comme fantassin pendant 27 mois, avant de devenir interprète et moins exposé jusqu'à l'armistice.

Déjà dans les tranchées, il lit les romans et témoignages sur cette guerre, et se sent investi d'un devoir, celui de préparer pour les futurs historiens, un tri des ouvrages disponibles en fonction de critères bien à lui, d'une méthodologie d'autodidacte, avec une extrême rigueur toute à son honneur.

Le voilà lancé dans l'œuvre d'une vie. Il « épiluchera » ainsi 300 ouvrages de 250 auteurs, jusqu'en 1929. Trop honnête, trop rigoureux pour accepter des concessions, il ne trouve pas d'éditeur et publie à ses frais un « pavé » de 727

pages forcément coûteux, qui sera à l'origine d'une polémique très riche en participations.

Agacé par les pacifistes dont certains n'hésitent pas parfois, à forcer leurs descriptions dans l'horreur, il estime pour sa part que raconter la guerre telle qu'on l'a vécue suffit amplement pour la discréditer.

Le voilà donc élogieux vis-à-vis d'un Genevoix, d'un Galtier-Boissière, mais réservé par rapport à des Léon Werth ou Joseph Jolinon, et carrément révolté par les outrances de Barbusse et Dorgelès pour les plus caricaturaux.

Ces derniers qui n'ont vraisemblablement lu que les passages les concernant, se défendent avec plus ou moins d'adresse, d'intelligence, mais du fait qu'ils bénéficient d'une grande renommée, leurs réponses sont bien publiées, ce qui contribue beaucoup à améliorer la diffusion de *Témoins*. Cru peut leur répondre avec un argumentaire solidement étayé. Les « encensés » par Cru prennent sa défense.

Surprenant, Werth et Jolinon s'ils émettent quelques critiques sur *Témoins* en font l'éloge, ce qui démontre qu'ils sont à la fois honnêtes et pas rancuniers.

Ensuite, ce seront les historiens officiels qui reconnaîtront la valeur du travail de Cru.

L'affaire Cru est close pour un peu plus de soixante ans.

Pour satisfaire la demande d'anciens combattants intéressés par *Témoins* mais pas suffisamment fortunés pour l'acquiescer, en 1930, Cru publie chez Gallimard *Du témoignage*, réédité suivi d'une biographie de Jean-Norton Cru par sa sœur Hélène Vogel chez Jean-Jacques Pauvert en 1967, réédité en 1989 par Allia. Ce livre beaucoup moins gros que *Témoins*, plus accessible aussi, est selon son auteur « *une suite de Témoins, à la fois un complément et une contrepartie, et qui, dans un certain sens, peut-être considéré comme un abrégé du gros livre.* »

En 1993, *Témoins* est enfin réédité. Les historiens actuels sont enchantés par la sortie de ce classique, mais commencent à critiquer Jean-Norton Cru.

D'abord Annette Becker dès 1993 reproche à Cru d'avoir *choisi les extraits de textes qui lui convenaient*, tandis que Jean-Jacques Becker affirme que *la subjectivité de Norton Cru est d'autant plus grave que ses jugements sont étranges.*

Frédéric Rousseau n'a aucun ●●●

●●● mal à répondre à ces remarques. Il lui suffit d'utiliser quelques citations de Cru pour démontrer que ces accusations sont non-fondées.

Puis en 1997, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau affirment que Cru minimise les horreurs de la guerre. Antoine Prost et Rémy Cazals sont en mesure de citer d'autres extraits de Cru qui prouvent que ce n'est pas exact.

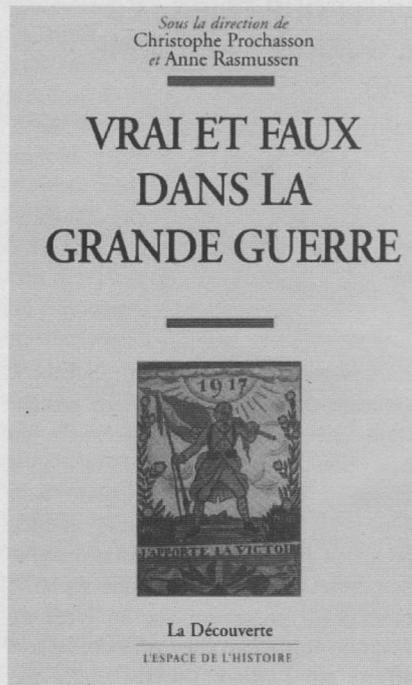
Les voilà ensuite reprochant à Cru de vouloir imposer sa norme, de se prendre pour un historien, et ils relancent le débat sur témoins et historiens. Sans se démonter, Rousseau explique la démarche de Cru, et à l'aide d'exemples d'autres conflits, il démontre la complémentarité des témoignages et des recherches d'historiens.

Les plus graves accusations arrivent en 2001 dans la prestigieuse *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, sous la plume de Christophe Prochasson. Celui-ci n'hésite pas en effet à prétendre que Cru peut être considéré comme père du révisionnisme, sous prétexte que Paul Rassinier et Maurice Bardèche se sont appuyés sur l'exemple de Cru (seul contre tous au début de la polémique), suivis depuis par d'autres auteurs révisionnistes.

Si ces tentatives de récupération sont indiscutables, elles ne constituent pas la moindre charge contre Cru. D'abord, il ne peut pas être tenu pour responsable d'événements postérieurs à sa mort, (comment lui reprocher que *Du témoignage* figure au catalogue d'une librairie révisionniste ?) ensuite, il n'a jamais connu le mot « révisionnisme ».

Plus sérieusement, Frédéric Rousseau précise que « *tout sépare Norton Cru des négationnistes : là où le premier travaille à instituer le témoignage, les seconds ne cherchent qu'à le destituer. Contrairement à Norton Cru, les négationnistes fuient la preuve.* » et plus loin : « *Comment peut-on confondre à ce point une quête de vérité, celle de Jean-Norton Cru, avec la volonté des négationnistes d'effacer, de nier, et d'assassiner une seconde fois ?* »

Hélas, il semble que Frédéric Rousseau n'ait pas été compris. En 2004, un livre collectif sous la direction de Christophe Prochasson et Anne Rasmussen : *Vrai et faux dans la Grande Guerre*. (La Découverte) dont les deux premières parties consacrées au façonnage de l'opinion et à l'imagination de la guerre sont très instructives, a aussi une troisième



partie intitulée : « Témoigner ».

On y retrouve Annette Becker ergotant sur l'index de *Témoins*, dans le but de démontrer que Cru ne s'intéressait ni aux gaz ni aux bombes mais essentiellement aux armes blanches pour affirmer qu'elles ont été très peu utilisées. Il suffit de lire attentivement *Témoins* pour constater l'objectivité rigoureuse de Cru qui de toutes façons s'en tient à la matière première que lui fournissent les 250 auteurs.

Suit l'intervention de Léonard V. Smith moins polémique mais guère plus complaisante pour ce pauvre Cru.

Comme s'il n'avait pas lu le livre de Rousseau, voilà Prochasson qui reprend sa théorie du Cru négationniste avant l'heure. Il ose comparer *Témoins* au *Mensonge d'Ulysse*, et qualifie Cru « d'illustre prédécesseur » de Rassinier.

Rousseau l'a écrit et répété, dans *Le Mensonge d'Ulysse*, Rassinier témoigne de ses séjours en camps de déportation nazis, et en tire des analyses parfois justifiées, parfois nauséabondes, utilisant des arguments quand ils l'arrangent, les rejetant dans le cas contraire, ou bien échauffant des théories à partir d'une faille, d'une incertitude, d'une omission... Cru lui, ne fait qu'éplucher les ouvrages disponibles, étudier la biographie des auteurs et particulièrement leurs états de service, vérifier la vraisemblance de leurs affirmations, les comparer à d'autres témoignages et au sien, sans établir la moindre théorie.

Certes, il n'est pas tendre avec Dorgelès et Barbusse en particulier, Rousseau nous a expliqué pourquoi : « *J.-N.C est un homme déchiré par la guerre : il en veut aux littérateurs, coupables à ses yeux de faire carrière sur ce sujet sacré, de vendre par centaines de mille la guerre et la misère, d'obtenir des prix prestigieux et des places d'honneur ; les erreurs, les méchancetés, les injustices même, qu'il commet plus tard à l'égard des romanciers les plus célèbres ont pour partie leur source dans cette souffrance révolutionnée.* »

Quand Prochasson reproche gentiment c'est vrai à Rousseau son empathie pour Cru, il oublie la phrase précédente. En réalité, il nous semble qu'effectivement, Rousseau ait de la sympathie pour Cru. Mais il faut reconnaître que cet homme rigoureusement honnête, travailleur obstiné, désintéressé, passionné, a de quoi plaire.

Après avoir trop insisté sur la comparaison de Cru et Rassinier, Prochasson termine en les rejetant *tous les deux hors les murs de la raison historienne*.

Heureusement pour la crédibilité de ce bouquin, la contribution de Renaud Dulong consacrée aux *rumeurs et témoignages* apporte une critique nettement plus constructive de « Témoins ». Il nous confirme l'importance des témoignages pour les historiens, et approuve les travaux de Cru et de Rousseau.

Maintenant, pour nous amateurs d'Histoire et particulièrement de la Grande Guerre, *Témoins* constitue non pas une bible, mais un répertoire très fiable des journaux, souvenirs, réflexions, lettres et romans sur la guerre de 14-18, répertoire très enrichi par les notices biographiques, l'introduction et les statistiques de Cru. De plus, la « méthode Cru » nous aide à « déchiffrer » d'autres livres, par exemple postérieurs à 1929.

Nous avons bien du mal à comprendre le procès de certains historiens fait aux témoignages. (« *dictature du témoignage* » vont-ils jusqu'à écrire !)

Il nous est encore plus difficile d'accepter l'obsession de Prochasson, à considérer Cru comme un initiateur du révisionnisme.

C'est presque amusant d'un certain point de vue, car affirmer de telles contre-vérités, surtout après la parution de *Le procès des témoins de la grande guerre*, frise le négationnisme. ■

J.-F Amary.

Dès 1978, de commémoration en commémoration, s'est imposée une vulgate sur Mai 68, ressassée par les médias et quelques "repentis" intronisés témoins privilégiés et interprètes autorisés des événements. Selon cette histoire quasi officielle, ceux-ci auraient été, non seulement parisiens, mais limités à quelques lieux symboliques délimitant les frontières du quartier latin, de la Sorbonne au théâtre de l'Odéon, touchant seulement la jeunesse étudiante durant quelques semaines — d'où le succès du terme de "génération". Ce chahut étudiant un peu poussé aurait été le révélateur des blocages et des archaïsmes d'une société dont les mœurs et la culture avaient besoin d'un sérieux lifting qui prend forme durant les années 80 avec les mutations du style de vie et la montée de l'individualisme. C'est peu dire que ce discours a effacé l'histoire de Mai 68, tandis que les historiens ont abandonné le sujet à toutes les manipulations médiatiques et politiques, se consacrant à des sujets plus lointains dans le temps comme la France de Vichy et de la Seconde Guerre mondiale.

Inscrivant Mai 68 dans un temps long, entre la guerre d'Algérie et la fin des années 70, l'auteur concentre ses efforts sur "la façon dont l'histoire officielle a pu acquérir son autorité", mais aussi tente de "donner une 'seconde vie' à Mai 68" en ressuscitant un climat politique oublié. En effet, les cibles idéologiques de l'époque étaient le capitalisme, l'impérialisme et le gaullisme et les combats mobilisateurs ont été la lutte contre la guerre coloniale en Algérie, le soutien aux révolutions du Tiers Monde, puis celle, emblématique,

La plus grande grève générale sauvage

contre la guerre du Vietnam. Durant ces années, la politisation de la jeunesse scolarisée se développe grâce à l'identification impossible aux figures de l'ouvrier et du militant anticolonialiste. Les événements de Mai 68 constituent en fait la plus grande grève générale sauvage de l'histoire et le plus important conflit du travail en France. Avec l'Italie, sous une autre forme et, surtout, sur une plus longue durée, la France est alors la pointe avancée de la contestation mondiale des années 60 que les décennies suivantes vont s'efforcer avec succès d'effacer et de neutraliser. Avec le retour d'un mouvement opposé aux conséquences désastreuses de la globalisation capitaliste (grèves de novembre-décembre 1995 en France ; manifestation de Seattle contre l'OMC aux Etats-Unis), il est désormais possible d'envisager enfin Mai 68 sous ses véritables dimensions politiques et sociales.

Pour l'auteur, et à juste titre, "l'idée force de Mai 68 résidait dans l'union de la contestation intellectuelle et de la lutte des travailleurs" — une idée on ne peut plus nécessaire comme l'a symbolisé l'intervention de Pierre Bourdieu à la gare de Lyon, le 12 décembre 1995. On regrettera donc que la photo de couverture du livre montre une manifestation très encadrée de la CGT quand on sait le rôle que cette centrale syndicale joua dans l'étouffement du mouvement gréviste et le retour à la normale, sans parler de l'opposition farouche et musclée qu'elle manifesta en toutes circonstances contre les tentatives de jonction entre étudiants et ouvriers.

Charles Jacquier

André Arru : un individualiste solidaire

Le livre que viennent de publier la Libre pensée autonome et le CIRA de Marseille nous fait découvrir une personnalité méconnue et attachante du mouvement anarchiste du XXe siècle en France. Cet ouvrage sur André Arru a été réalisé par sa compagne Sylvie Knoerr-Saulière et son ami Francis Kaigre. Le premier tiers du livre est une biographie, les deux autres tiers sont des textes d'André Arru (articles, brochures, textes de conférences, mémoires, correspondances) et des témoignages de ceux qui l'ont connu.

Jean-René Saulière (alias André Arru) est né à Bordeaux en 1911. Il a découvert les idées anarchistes en assistant à des conférences (Sébastien Faure), en fréquentant les militants bordelais (Aristide et Paul Lapeyre) et par ses lectures (Max Stirner). Il soutient les révolutionnaires espagnols dans le cadre de Solidarité internationale antifasciste (SIA). Son passage à l'armée lors de son service militaire avait consolidé ses convictions antimilitaristes et pacifistes. En 1939, il décide de devenir insoumis. C'est à cette époque qu'il passe dans la clandestinité et vient s'installer à Marseille sous l'identité d'André Arru. Pendant la Guerre, son atelier de réparation de bicyclettes est une bonne couverture pour d'autres activités. Il réalisera des centaines de faux papiers qu'il fournit gratuitement aux persécutés quelles que soient leurs opinions ou leurs origines. Avec Voline, il fait partie d'un groupe anarchiste clandestin. Il édite des tracts et des affichettes qu'il colle sur les murs de la ville. Il est arrêté en 1943 puis emprisonné. Lors d'une évasion collective en avril 1944, les communistes le laissent à l'ombre. Il réussit cependant à s'évader un mois plus tard de la prison d'Aix-en-Provence.

Déjà pendant la Guerre, il avait cherché à renouer les contacts entre les anarchistes. Leur unité reste l'un de ses principaux objectifs dans les années qui suivent. A cause de leurs divisions, il s'éloignera des organisations spécifiques et son militantisme sera plutôt tourné vers le pacifisme et la libre pensée. Il participera à la création d'une Libre pensée autonome particulièrement active dans les Bouches-du-Rhône avec l'aménagement d'un local à Marseille, l'organisation de conférences et l'édition d'un bulletin.

Son éthique personnelle s'inspirait de l'individualisme anarchiste. Il prônait la non-violence, était soucieux d'une bonne hygiène de vie, pratiquait le naturisme, était partisan de la liberté sexuelle et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Néo-malthusien, il refusa la procréation en se faisant vasectomiser. Son individualisme ne l'empêcha pas d'être solidaire des exilés espagnols, des victimes du nazisme ou bien des réfractaires à l'armée. A la Libre pensée, il s'opposait au cléricanisme et aux méfaits de toutes les religions en défendant la liberté de conscience.

Refusant une déchéance physique et mentale, conformément à ses convictions, il met volontairement fin à ses jours en 1999. **Felip Equy**

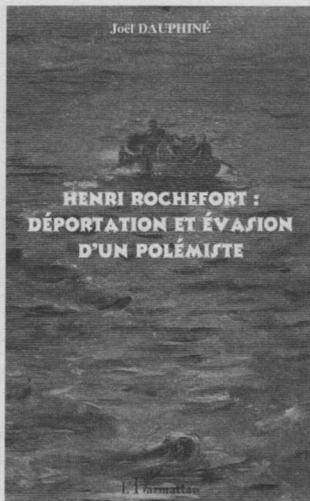
Jean-René Saulière dit André Arru, un individualiste solidaire (1911-1999) / par Sylvie Knoerr-Saulière et Francis Kaigre. Marseille : Les Amis d'André Arru-Libre pensée autonome des Bouches-du-Rhône : Centre international de recherches sur l'anarchisme, 2004. 440 p. : ill. ; 22 x 16 cm ISBN 2-9509781-1-8. Broché. 21 € port compris.

Parution le 15 octobre 2004. Diffusé et distribué par le CIRA.



MAI 68 ET SES VIES ULTÉRIEURES,

Kristin ROSS,
(traduit de l'anglais par Anne-Laure Vignaux)
Coédition Complexe/Le Monde diplomatique,
coll. "Questions à l'histoire",
2005 - 254 p., 19,90 €
ISBN : 2-8048-0020-2.



HENRI ROCHEFORT : DÉPORTATION ET ÉVASION D'UN POLÉMISTE
de Joël Dauphiné
Éditions L'Harmattan
2004, 340 p.,
29 €

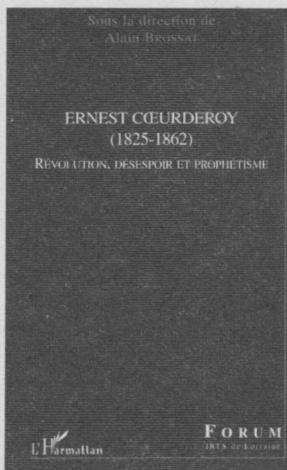
Le personnage, ambivalent, atypique, en tout cas inclassable d'Henri Rochefort, méritait bien un tel travail. Henri Rochefort est une figure tout en émotion, douée d'une plume alerte, narcissique en diable et égotiste. Il est surtout doté d'une culture politique se réduisant à des engagements assez simples, mais somme toute fort peu structurés, qui au terme d'une vie bien remplie et par certains cotés aventureuses l'auront conduit de la lutte contre l'Empire à un soutien actif aux partis d'extrême droite de l'époque, populistes et antisémites. Mais comme Henri de Rochefort a du panache et ne manque pas de courage physique, sa figure se prête au récit romanesque. Son évasion (et son aura de mystère) dont le tableau d'Édouard Manet - que l'auteur a choisi pour illustrer la couverture de son livre -, rend compte avec une sobriété troublante du côté romantique et singulier du personnage et de son aventure. On s'étonne même que dans un souci de rassemblement républicain bon teint, et dans le cadre du processus actuel qui tend à vider la Commune de sa valeur subversive pour la transformer en anecdote historique et la fonder dans une espèce de globalité républicaine aux contours mal définis, un Max Gallo ne se soit pas encore emparé de l'aventure du polémiste. On imagine assez bien en effet un téléfilm inspiré du succès de librairie qui s'en serait suivi. Mais par ailleurs, et pour être tout à fait juste, la fidélité d'Henri Rochefort aux personnes plus qu'aux idéaux dont on sait qu'elle le conduira à soutenir financièrement, et jusqu'au bout, Louise Michel nous le rend attachant et nous retient de le juger trop sévèrement. C'est donc avec

Fidèle aux personnes

un sentiment partagé que nous pouvons nous

plonger dans le travail de Joël Dauphiné. En réalité ce texte vaut aussi et surtout par le récit des conditions de détention et de déportation dans lequel Henri de Rochefort est un fil conducteur. Ce livre se lit comme un polar. L'écriture, parfaitement maîtrisée, est vivante, chaque personnage, fut-il, un agent de la répression versaillaise, brossé de quelques traits significatifs existe, les ambiances, le climat et les petites choses du quotidien sont rendus avec un soin extrême. Écrivain sans aucun doute Joël Dauphiné est aussi un historien, un chercheur. On doit saluer le remarquable et scrupuleux travail documentaire de l'auteur et plus particulièrement la qualité de ses notes de bas de pages. Non seulement elles citent ses sources, éclairent ou précisent, mais surtout elles sont rédigées de telle sorte qu'elles constituent en elles-mêmes une source d'analyse dont la lecture accompagne, sans que nous ayons d'efforts particuliers à accomplir, notre voyage qui de Paris à la presqu'île Ducos, en passant par Fort Boyard, nous permet de suivre pas à pas le quotidien des condamnés à la déportation en Nouvelle-Calédonie. Lors du colloque consacré à Louise Michel les 11 et 12 mars 2005 et qui s'est déroulé à la Sorbonne, l'intervention très remarquée de Joël Dauphiné nous a mis l'eau à la bouche. Il vient en effet de terminer un travail qui porte sur Louise Michel et qui, de toute évidence, nous réserve quelques surprises de tailles. Nous espérons qu'il trouvera rapidement un éditeur, ce dont nous ne manquerons pas de vous informer.

Jean Luc DEBRY



ERNEST CŒURDEROY 1825-1862
Dir. Alain Brossat
Éditions L'Harmattan
Coll Forum IRTS de Lorraine
2004, 174 p.,
16 €

Pésentant la réédition de *Jours d'exil* (Stock, 1910), l'érudit

libertaire Jacques Gross, qui a véritablement exhumé et redécouvert au début du XX^e siècle l'œuvre d'Ernest Cœurderoy avec l'historien anarchiste Max Nettlau, écrivait à propos de ce révolutionnaire de la génération de 1848 : "L'humanité ne possède pas un tel trésor d'idées et de talents qu'elle ait le droit de les laisser perdre en route, et de condamner à l'éternelle obscurité de l'ingratitude ceux qui l'ont servie, qui ont travaillé, qui ont souffert pour la rendre libre et meilleure. L'oubli à l'égard des grands artistes littéraires, des philosophes profonds, n'est pas seulement un amoindrissement moral, c'est aussi pour chacun de nous, une diminution des joies intellectuelles."

Mais qui était donc cet oublié qui fut, ensuite, seulement républié confidentiellement dans les années qui suivirent mai 68, Raoul Vaneigem préfaçant une anthologie de son œuvre, *Pour la révolution* (Champ libre, 1972)?

Né le 22 janvier 1825, à Avallon (Yonne), Ernest Cœurderoy est, après des études de médecine à Paris, interne des hôpitaux à partir de 1845. Engagé dans la révolution de 1848 sur des positions radicales, il est contraint à l'exil en Suisse, l'année suivante, d'où il est expulsé en 1851, se réfugiant à Bruxelles, puis à Londres. En 1853-1854, il voyage en Espagne, puis en Italie. Il refuse l'amnistie de 1859. Revenu en

Un révolutionnaire mélancolique

Suisse, dans le canton de Genève, il met fin à ses jours le 25 octobre

1862. Il est l'auteur de *Jours d'exil* qui décrit sa vie d'exilé parmi les exilés, sa solitude étant redoublée par le combat qu'il menait contre les chefs républicains et socialistes qu'il tenait pour responsable de l'échec de la révolution de 1848, ainsi que de *Hurrah! Ou la révolution par les Cosaques* où il appelait de ses vœux leur invasion seule capable selon lui de régénérer l'Occident et de provoquer la révolution.

Après une longue période d'oubli, du début des années 1970 à aujourd'hui, ce volume réunit huit contributions sur l'œuvre de Cœurderoy complétées par des extraits du second volume de *Jours d'exil* qui révèlent un véritable écrivain d'un grand talent littéraire et pamphlétaire. Parmi ces études, on retiendra plus particulièrement celles de Jean-Pierre Arthur Bernard, Alain Brossat Daniel Colson, Pierre-Jacques Derainne, Marianne Enckell et Marc Vuillemier qui reviennent sur un aspect marquant de son œuvre et de son époque - ou de sa première redécouverte au début du XX^e siècle. Ce livre collectif a le double mérite d'éclairer une œuvre jamais sortie du purgatoire malgré les efforts de quelques-uns, hier et aujourd'hui, et de donner le goût de lire ce révolutionnaire mélancolique vaincu par l'histoire qui a encore tant à nous dire.

C. J.

La tragique histoire de Jules Durand (1880-

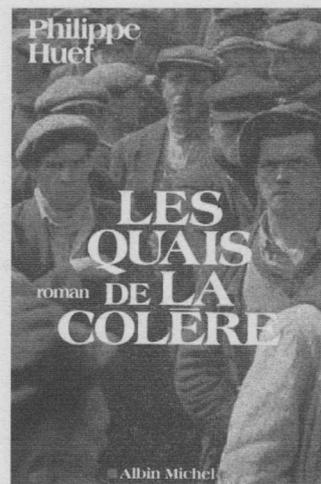
Procès à charge

Durand, buveur d'eau et de lait dans un monde où le

1926), emblématique des affrontements de classes qui opposaient ouvriers havrais aux patrons des grandes compagnies, a déjà donné lieu à au moins deux textes. Une pièce de théâtre d'Armand Salacrou *Boulevard Durand*, publié chez Gallimard en 1960, et un roman d'Alain Scoff *Un nommé Durand* édité chez J.-C. Lattès en 1984. Philippe Huet, journaliste à *Paris Normandie*, reprend le récit de cette scandaleuse affaire en publiant son roman *Les quais de la colère*. Cet auteur de polar a déjà publié *Quai de l'oubli*, *La main morte*, *La nuit des docks* et *Un jour sang* (parus chez Albin Michel), c'est dire s'il est à l'aise pour raconter une histoire en termes simples et vivants, croquants des personnages et installant des ambiances qui lui permettent d'animer son récit en multipliant des dialogues courts et efficaces. Toutefois, plus que le style et la fidélité à la vérité historique, son livre vaut surtout parce qu'il retrace les arcanes d'un complot qui permit au patron de l'époque, avec la complicité de la police et de juges peu scrupuleux, de rendre responsable Jules Durand, secrétaire général du syndicat des ouvriers charbonniers du port du Havre, de la mort de Louis Massard, chef de bordé haï et anti-syndicaliste notoire. Le 25 novembre 1910, suite à un procès instruit uniquement à charge, Jules Durand fut condamné, contre toute évidence, à avoir la tête tranchée sur l'une des places publiques de Rouen. Jules

cidre but en abondance permettait au prolétariat de fuir sa triste condition, était un militant révolutionnaire doté d'une énergie remarquable qui avait animé une grève très dure. Dans le box des jurés, des paysans et des commerçants aisés que les grèves des ouvriers du Havre effrayent ne prirent jamais en considération les arguments de la défense. Face à eux René Coty, le futur président de la République, jeune avocat inexpérimenté, fut incapable de mettre en évidence la corruption flagrante de plusieurs témoins. Une féroce campagne de la presse permit d'étouffer les voix qui tentèrent de dénoncer le scandale que représenta ce procès politique. Jules Durand, détruit par autant d'acharnement et ne parvenant pas à réaliser que l'on puisse condamner à mort un innocent au prétexte qu'il fut un militant efficace, Jules Durand littéralement sidéré d'avoir été accusé d'avoir fait voter la mise à mort "d'un renard", accablé par ce qu'il entendait depuis le début de l'audience, Jules Durand bascula dans la folie. La peine de mort fut commuée en détention à vie. Mais, en prison, au fil des mois, son état de santé empira. Malgré une forte mobilisation syndicale, il ne sera gracié que le 15 juin 1918. Réduit à l'état de "ruine humaine", il mourut en 1926, dans un état de dénuement total et dans une solitude absolue, à l'asile de Rouen.

JL. D.



LES QUAIS DE LA COLÈRE

roman de Philippe Huet, Albin Michel, 2003, 373 p., 19,89 €

La détenue de Versailles

Grace à l'initiative des Amis de la Commune le récit de Madame Hardouin, institutrice dans le XVIII^e arrondissement de Paris, détenue du 17 juillet au 17 octobre 1871 dans la prison des Chantiers à Versailles, est enfin réédité. Publié une première fois en 1879, ce témoignage sur les conditions de détention des femmes victimes de la répression versaillaise, a été tiré de l'oubli par sa descendante, Catherine Thomas. Madame Hardouin est une de ces quelque 400 000 victimes des dénonciations anonymes qui, après la chute de la Commune, provoquèrent une vague de répression massive qui ne s'embarrassa pas de scrupules. Pendant la Commune, elle avait, dit-elle, fréquenté le Club de la Révolution sociale en l'église des Batignolles, mais son engagement n'était pas allé au-delà. Et bien qu'elle n'eut pris aucune part aux combats, elle fut accusée d'avoir défendu chassépot à la main et ceinture rouge à la taille une barricade place Clichy et fut arrêtée par la police en pleine classe. Son récit, superbement écrit, débute sur cette description édifiante. Ensuite, d'une plume alerte, elle nous décrit les conditions de détention des prisonnières, toutes – à quelques exceptions près – femmes du peuple. Sa narration nous fait revivre la haine des Versaillais, militaires, gens d'église et bourgeois, à l'endroit de ces pauvres filles. Ainsi la description qu'elle fait de la religieuse hystérique qui déverse son flot de haine dans une sorte de jubilation morbide et les éclats de rire des jeunes femmes de la bonne société

au passage des détenus sont d'un réalisme bouleversant qui en font de vraies scènes de cinéma. L'émotion est aussi au rendez-vous. En particulier, lorsqu'elle évoque le jeu de ces enfants détenus qui joue au "sergos, au mouton et aux familles éplorées". Le style, sa retenue, son élégance mettent en valeur la dignité de ces femmes qui, pour la plupart, n'ont commis d'autres crimes, dit-elle, que d'avoir protégé la fuite, pour leur éviter une mort certaine, qui un mari, qui un fils et qui un frère. "Le régime débilitant de ce milieu méphitique, et la quasi impossibilité où l'on était de procéder aux soins du corps, étiochèrent, en quelque mois les natures les plus robustes". Cela aboutissait, ajoute-t-elle quelques lignes plus loin, à "l'anéantissement de l'être". Et c'est en effet la peinture du quotidien, des mille et une vexations, des privations, des ravages des maladies et de l'incurie de la médecine militaire, que l'auteure esquisse ou dessine avec soin. Ses lignes nous donnent une idée assez juste de l'idéologie qui animait les vainqueurs. Car au fond, au-delà de l'émotion, cette femme instruite et brillante ne décrit rien d'autres que la forme que prit, en ce temps-là, la lutte des classes. C'est donc, vous l'aurez compris, un texte à commander, à lire et à faire lire sans perdre de temps.

JL. D.

La détenue de Versailles - En 1871, Mme Hardouin, institutrice
12 €, 140 pages

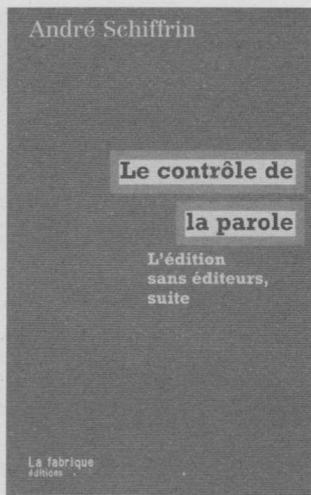
Amis de la Commune (1871), 46, rue des Cinq-Diamants
75013 Paris Tél. : 01 45 81 60 54 www.commune1871.com

Les écrivains anarchistes en France à la fin du dix-neuvième siècle

Le 6 décembre 2003, Caroline Granier soutenait sa thèse de doctorat à l'Université de Paris-8. Elle s'intitule « Nous sommes des briseurs de formules » et porte sur les écrivains anarchistes en France à la fin du dix-neuvième siècle. Et bonne nouvelle, elle est disponible sur le site <http://raforum.apinc.org/> à la rubrique « Thèses en langue française sur les anarchismes ». Ce travail universitaire, copieux comme il se doit, mériterait sans doute d'être

réécrit en vue d'une publication et partant d'être libérée des contraintes du genre imposées par l'institution. Mais en attendant une lecture aérée, le curieux et le passionné y trouveront le résultat exhaustif de la recherche entreprise par Caroline Granier, une réflexion de qualité élaborée à partir d'une lecture attentive d'un corpus que la thèse de Caroline Granier nous permet à découvrir. Avis aux amateurs.

JL. D.



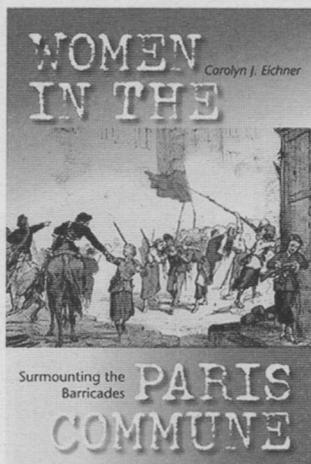
LE CONTRÔLE DE LA PAROLE

L'ÉDITION SANS ÉDITEURS, SUITE

de André Schiffrin

Paris, La fabrique éditions

2005, 92 p.,
12 €



SURMOUNTING THE BARRICADES

de Caroline Eichner

Indiana University Press

2004, 328 p.,
\$49.95

Fils de Jacques Schiffrin – cet ami d'André Gide et fondateur de la célèbre "bibliothèque de la

Pléiade" émigré aux Etats-Unis en 1941, victime de l'antisémitisme –, l'auteur a été durant vingt ans à la tête de la prestigieuse maison, Pantheon Books, avant que les restructurations intervenues dans ce secteur ne l'amènent à fonder des éditions indépendantes à but non lucratif, The New Press en 1991.

Il était donc à même de donner une analyse sans concessions des dangers que couraient l'édition, livrée à des grands groupes de communication dont l'unique objectif était la rentabilité financière. Aussi, son livre *L'édition sans éditeurs*, paru il y a cinq ans, rencontra-t-il un écho inespéré et fut traduit dans plus de vingt pays, non seulement en Europe de l'Ouest, mais dans le monde entier.

Il revient aujourd'hui sur les évolutions récentes de ce secteur, non seulement en France où la fameuse exception culturelle nationale a été battue en brèche en une seule année, mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. L'affaire Vivendi, et l'échec des tentatives mégalomaniaques de Jean-Marie Messier de créer un groupe international de communication, a créé un séisme dans le monde de l'édition. Il a abouti, avec la complicité du gouvernement et des pouvoirs publics, au renforcement du principal mastodonte du secteur, le groupe Hachette-Lagardère, tandis que l'ancienne branche

Entendre des voix alternatives

édition de Vivendi, rebaptisée Editis, tombait dans l'escarcelle de Wendel Investissement, propriété

du baron Ernest-Antoine Sellière, le patron du Medef. Peu après, une maison indépendante, ancienne et prestigieuse, le Seuil, tombait sous la coupe d'Hervé de la Martinière, lui-même dépendant des actionnaires de Wertheimer/Chanel. Dans la presse, le rachat de la Socpresse par Dassault met la quasi-totalité de ce secteur sous la coupe de deux marchands d'armes dépendant des commandes de l'État. Ceci expliquant sans doute cela, l'auteur s'inquiète du conformisme intellectuel dominant qui voit la patrie de Voltaire, de Zola, de Sartre et de Camus réserver le seul espace public légitime à des histrions de foire ou à des penseurs de café du commerce.

Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, la concentration dans les médias s'accroît avec comme seul critère la rentabilité financière, donnant à leurs propriétaires des moyens d'influence énormes sur le public qu'ils vont utiliser dans leur seul intérêt et dans celui des gouvernements qu'ils soutiennent.

Malgré ce tableau très sombre, l'auteur termine ce petit livre nécessaire sur une série de propositions dont la mise en œuvre permettrait de résister aux vents dominants et d'entendre encore des voix alternatives.

C. J.

Lors du colloque consacré à "Louise Michel, figure de la transversalité" et qui s'est déroulé les 11

et 12 mars 2005 à Paris à la Sorbonne, les auditeurs ont eu le plaisir d'écouter Carolyn Eichner, professeur à l'University of South Florida. Cette universitaire américaine avait intitulé son intervention "Ni la brutalité du maître, ni la perfidie de l'esclave" : les anti-impérialismes féministes de Louise Michel et de Paule Mink. Grande spécialiste de la Commune, du féminisme et du socialisme révolutionnaire, elle a beaucoup travaillé et publié dans différentes revues autour de ces sujets et son ouvrage, *Surmounting the Barricades* - en français

Un colloque Louise Michel

Maîtrise des barricades - sorti en décembre 2004, démontre qu'outre atlantique on s'intéresse aussi à

la Commune de Paris. Mais, à l'entendre, ses étudiants, malgré leur bonne volonté, auraient tendance à considérer cette période de notre histoire comme une sorte d'événement survenue dans une galaxie située au-delà de leur capacité de compréhension. En tout cas, un texte sérieux, bien documenté et qui de surcroît nous permet du même coup de travailler notre anglais, ne saurait être boudé par tous ceux qui aiment à lire les derniers travaux publiés sur le sujet.

JL. D.

Gaston Couté au théâtre

Du 2 au 26 juin 2005, salle Lautréamont, à la Maison de la Poésie, Michel Desproges accompagné par le violoncelliste Philippe Bary, joueront "Gaston Couté, Montmartre 1900" d'après l'œuvre de Gaston Couté. On ne présente plus Gaston Couté (1880-1911). Il fait partie d'un peuple d'ombres, de journaliers, de cloches, d'artistes déclassés et connaît la misère à Montmartre. Jehan Rictus le remarque et le fait engager aux Funambules. Il gagne enfin sa vie, mais amoureux de l'absinthe, il vit des nuits agitées, gaies et tristes qui, lorsque le soleil se lève, le laissent épuisé et exsangue. Le Lapin agile et ses habitués Max Jacob, Apollinaire, Picasso, Charles Dullin, font partie de son monde. La violence des textes de Couté dérange et son

engagement révolutionnaire l'expose à maintes difficultés. Mais, on sait combien son courage et sa volonté de brûler la vie dans la passion de ses désirs furent emblématiques pour des générations de rebelles. Les textes qui composent le spectacle sont les suivants : Le Gâs qu'a mal tourné / Le Gâs qu'a perdu l'esprit / Chanson de Braconnier / L'Aumône de la Bonne Fille / Automobilisme / Jour de Lessive / Les Oies inquiètes / L'Amour anarchiste / Les Cailloux / Après vendanges / Les Moulins morts / Nos vingt ans / Le Petit qui pleure / La Julie jolie / Révision / Les Trois roses / Les Electeurs / Cantique Païen.

JL. D.

Théâtre Molière Maison de la poésie

Renseignements et location : 01 44 54 53 00

Il y a quelque urgence à lire ce livre. L'auteur ex-chirurgien a créé sa maison d'édition. Par le biais d'un

Un brûlot exaltant de lucidité

journal tenu du 16 juillet au 21 août 2002, il s'insurge contre la désinformation sciemment entretenue par les médias. Dans un style incisif, il joue le rôle d'éveilleur de conscience cher à Albert Londres. Pourfendant les journalistes aux ordres, les chroniqueurs propagandistes vendant la soupe libérale qui distillent les commentaires au service des dominants et des gouvernements contre les peuples et les classes dangereuses, Eric Hazan, sans souci de ménager quiconque, a rédigé un brûlot exaltant de lucidité et un véritable antidote aux mensonges médiatiques. Il démasque, par exemple, "l'organisation militarisée du contrôle social" qui se cache sous l'expression ressassée de "nouvel ordre mondial". Il s'attarde sur le verbe "sécuriser" employé dans les banlieues comme en Irak ou en Tchétchénie par les Bush, Blair, Sharon, Sarkozy ou Perben et leurs valets de la presse, cherchant ainsi à occulter la réalité du nettoyage, de l'élimination et de l'éradication des pauvres.

D'origine juive, Eric Hazan n'admet pas le phari-

saïsme des Finkelkraut, Alexandre Adler, Alain-Gérard Slama et autres qui

parlent de "conflit israélo-palestinien" alors que la disproportion des forces sur le terrain impose que l'on ait l'honnêteté de parler d'occupation militaire de la Palestine et de l'attitude agressivement raciste des colons. Cette position ne l'empêche nullement de souligner les compromissions de l'Autorité palestinienne et les errements du Hamas.

Sur le plan de la politique d'urbanisme poursuivie par Delanoé, Eric Hazan n'y voit que la continuation du remodelage social des Chirac et Tibéri, politiques qui favorisent la relégation des catégories sociales pauvres vers la périphérie. À ses yeux, la mondialisation se résume à une sorte de "banditisme capitaliste". C'est donc un petit ouvrage revigorant et nécessaire. Éric Hazan comme Maspéro, Verschave, Miguel Benasayag (récemment viré de France Culture) attestent que la résistance est possible, que les luttes sont nécessaires et que la "trahison des clercs" n'est pas tout à fait complète.

Pierre-Louis Chevalier

L'auteur, ethnologue et psychanalyste, observe, décrypte, analyse, au terme d'un travail de plu-

En rupture avec les idées reçues

sieurs années, un monde à la marge de la société, dans lequel règnent un absolu dénuement, une violence terrifiante, des souffrances multiples et des pathologies psychiatriques dont l'alcoolisme profond, les toxicomanies, les psychoses...

Son étude, rigoureuse, dans laquelle il s'implique personnellement, comporte deux parties. La première, "Routes", restitue des parcours cliniques de personnes, majoritairement des hommes, en désocialisation abyssale et chronique. La seconde, "Cartes", critique le fonctionnement des différentes aides d'urgence institutionnelles en soulignant "l'absurdité", "la charité hystérique" des actions à

dates fixes, "le sadisme" inconscient et "l'amateurisme" du travail médico-social,

dénonçant les "nombreux échecs des programmes d'insertion". Il propose d'en finir une fois pour toutes avec le saupoudrage des aides - quelques nuits d'hébergement, la distribution de la nourriture réservée aux mois d'hiver - et d'opter résolument pour des mesures illimitées dans le temps, pour des lieux de "maternage".

La pertinence de la réflexion, en rupture complète avec les idées reçues, dans le contexte actuel de démantèlement, tout azimut, de l'Etat social n'échappera pas au lecteur et donne toute son importance à ce livre d'une force peu commune.

Marie-Denise Croizier



Une manipulation généralisée

Ce pourrait n'être qu'une dénonciation supplémentaire du libéralisme "copié-collé" à partir du modèle américain et ce ne serait pas inutile.

L'auteur observe une mutation du capitalisme vers une nouvelle phase post-industrielle

où les techniques de l'information entretiennent la soumission "culturelle" des consommateurs dans un imperium mondialisé. Les "autoroutes de l'information" en sont les vecteurs contrôlés par la fourniture des matériels (hardware) et par les moyens de s'en servir (software). Le progrès des techniques de compression (MPEG, MP3, JPEG) crée une nouvelle économie de la communication en accroissant la capacité des canaux de transmission.

Internet fonctionne presque entièrement grâce au quasi-monopole de Microsoft mais aussi des protocoles d'échange tel TCP-IP, puis au moyen des moteurs de recherche parmi lesquels Google s'est installé en position dominante.

La société de l'information n'est, en fait, qu'une stratégie de manipulation généralisée, habilement gérée par le clinquant de la publicité et des émissions dites "people" conçues sur le même modèle universel vers des auditoires naïvement éblouis.

JJ. L.

MÉCRÉANCE ET DISCRÉDIT par Bernard Stiegler

Tome I

La décadence des démocraties industrielles
Éd. Galilée, 28 €

Eric Hazan

Chronique

de la guerre civile

La fabrique éditions

CHRONIQUE DE LA GUERRE CIVILE

de Eric Hazan

Paris, La fabrique éditions

2005, 140 p, 12 €

Patrick Declerck Les naufragés



Terre Humaine Poche

POCKET

Avec les clochards de Paris

LES NAUFRAGÉS AVEC LES CLOCHARDS DE PARIS

de Patrick Declerck

Paris, Pocket, coll.

Terre humaine/poche

2003, 458 p.,

Bonnes feuilles



Qu'est-ce que l'anarchisme ?

Alexandre
Berkman

Éditions
l'Échappée
2005
254 p.

www.lechappee.org
lechappee@no-log.org

15 €
ISBN 2-915830-00-2



L'anarchisme est-il violent ?

Tu as entendu dire que les anarchistes jetaient des bombes, qu'ils croyaient en la violence et que l'anarchie était synonyme de désordre et de chaos.

Il n'est pas étonnant que tu puisses penser cela. La presse, l'église et tous les hommes de pouvoir ne cessent de te le rabâcher. Mais la plupart d'entre eux savent que ce n'est pas vrai, bien qu'il y ait une raison à leurs mensonges. Il est donc temps que tu puisses entendre la vérité.

Je veux te parler avec honnêteté et franchise et tu peux me croire sur parole, car il se trouve justement que je suis un de ces anarchistes que l'on accuse d'être des partisans de la violence et de la destruction. Je m'y connais donc et je n'ai rien à cacher.

« Alors, l'anarchisme est-il réellement synonyme de désordre et de violence ? », demandes-tu.

Non, mon ami, c'est le capitalisme et le gouvernement qui incarnent le désordre et la violence. L'anarchisme en est l'exact contraire, il signifie l'ordre sans le gouvernement et la paix sans la violence.

« Mais cela est-il possible ? », t'interroges-tu.

C'est précisément ce dont nous allons parler à présent. Mais ton ami exige d'abord de savoir si les anarchistes ont par le passé jeté des bombes ou eu recours à une quelconque forme de violence.

Effectivement, les anarchistes ont jeté des bombes et ont parfois eu recours à la violence.

« Nous y voilà ! », s'exclame ton ami, « C'est bien ce que je pensais ».

Mais n'allons pas si vite en besogne. Si les anarchistes ont parfois eu recours à la violence, cela veut-il dire pour autant que l'anarchisme est synonyme de violence ?

Pose-toi cette question et essaie d'y répondre honnêtement. Lorsqu'un citoyen revêt l'uniforme du soldat, il sera peut-être amené par la suite à jeter des bombes et à se montrer violent. Diras-tu pour autant que la citoyenneté est synonyme de bombes et de violence ?

Non, tu protesteras avec indignation contre cette accusation. Tu répondras que cela signifie simplement que certaines conditions peuvent amener un homme à recourir à la violence. Et cet homme peut aussi bien être un démocrate qu'un monarchiste, un socialiste, un bolchevique ou un anarchiste.

Tu constateras que cela est valable pour tous les hommes, à toutes les époques. [...]

Les actes individuels de violence politique ont été encore plus fréquents dans les temps modernes que par le passé. [...] Des hommes issus des horizons politiques les plus variés ont commis des actes de violence en Allemagne, en Hongrie, en France, en Italie, en Espagne, au Portugal et dans tous les autres pays d'Europe, pour ne pas parler de la terreur politique de masse, telle que pratiquée par des corps organisés comme les fascistes en Italie, le Ku Klux Klan en Amérique ou l'église catholique au Mexique.

Tu vois donc que les anarchistes n'ont pas le monopole de la violence politique. Le nombre d'actes de ce genre commis par des anarchistes est infinitésimal comparé à ceux commis par des personnes animées par d'autres convictions politiques.

La vérité est que la violence a toujours fait partie des luttes, dans tous les pays, dans tous les mouvements sociaux et ce, depuis des temps immémoriaux. Jésus lui-même, venu prêcher la paix, utilisa la violence pour chasser les marchands du temple.

Comme je l'ai dit, la violence n'est pas l'apanage des anarchistes. Au contraire, l'anarchisme enseigne la paix et l'harmonie, le principe de non-agression, la sacralité de la vie et de la liberté. Mais les anarchistes sont humains, peut-être même plus humains que les autres hommes. Ils sont plus sensibles aux abus et à l'injustice; plus prompts à refuser l'oppression et il leur arrive donc occasionnellement d'exprimer leurs protestations par des actes de violence.

Mais de tels actes sont dus à des tempéraments propres à chacun et non à une théorie particulière.

Tu te demandes peut-être si le fait de s'intéresser à des idées révolutionnaires peut par nature pousser à commettre des actes de violence. Je ne le crois pas, puisque nous venons de voir que des hommes issus des horizons les plus conservateurs avaient également employé des méthodes violentes. Lorsque des personnes aux opinions politiques pourtant totalement opposées commettent des actes similaires, il est difficilement raisonnable d'affirmer que ce sont leurs idées qui sont responsables de tels actes.

*L'anarchisme
enseigne la paix et
l'harmonie, le
principe de
non-agression,
la sacralité de la vie
et de la liberté.*

Deux textes traduits pour la première fois

Regroupant deux textes initialement parus en 1929 et traduits en français pour la première fois, ce livre pourrait bien devenir un classique de l'anarchisme. Clair et didactique, il est à rapprocher du dialogue entre paysans de Malatesta, mais aussi des Bakounine, Kropotkine, Reclus et de bien

d'autres dont le but était d'écrire pour être compris facilement du plus grand nombre. La première partie analyse les maux du présent (travail salarié, gouvernement, fonctionnement du système, guerre, chômage, religion) et les fausses solutions pour y remédier (église, parti politique, syndicat, socialisme

réformiste et bolchevisme), tandis que la seconde définit l'anarchisme et la troisième explique la nécessité de la révolution sociale pour mettre un terme à l'autorité des maîtres qui dirigent nos vies. Son auteur, Alexandre Berkman (1870-1936), anarchiste russe exilé aux Etats-Unis en 1888, fut

expulsé vers la Russie en 1919 avec Emma Goldman pour sa participation aux luttes sociales. Ils la quittèrent, amers et désenchantés, en 1921 et Berkman écrivit alors *Le Mythe bolchevique* pour expliquer comment la dictature avait détruit la liberté et la révolution. ■

Des événements semblables pourront trouver leur origine dans une cause semblable, mais cette cause n'est pas à chercher dans les convictions politiques, elle se trouve plutôt dans le tempérament des individus et dans le sentiment général sur la violence.

« Tu as peut-être raison à propos du tempérament de l'homme », dis-tu. « Effectivement, on ne peut expliquer les actes de violence politique par les idées révolutionnaires, car sinon, tous les révolutionnaires commettraient de tels actes. Mais ce type de convictions ne donne-t-il pas raison à ceux qui commettent de tels actes? »

Ce que tu dis peut sembler exact au premier regard. Mais si tu y réfléchis, tu verras que cette idée est tout à fait fautive. La meilleure preuve en est que les anarchistes qui partagent les mêmes idées concernant le gouvernement et la nécessité de l'abolir, sont souvent en total désaccord sur la question de la violence. Ainsi, les anarchistes tolstoïens et la plupart des anarchistes individualistes condamnent la violence politique, tandis que les autres anarchistes l'approuvent ou la légitiment tout au moins.

Est-il donc encore raisonnable d'affirmer que les idées anarchistes sont responsables de la violence ou qu'elles poussent de quelque manière que ce soit à de tels actes?

En outre, de nombreux anarchistes qui crurent un temps à la violence comme moyen de propagande ont changé d'opinion et ne sont aujourd'hui plus partisans de ce genre de méthodes. [...] L'expérience leur a enseigné que, bien que de telles méthodes se soient montrées justifiées et utiles par le passé, les conditions de vie modernes les rendent inutiles, voire même nuisibles à la diffusion de leurs idées. Mais leurs idées restent inchangées, ce qui veut dire que ce n'est pas l'anarchisme qui a façonné leur comportement pour le rendre violent. Cela démontre que ce ne sont pas certaines idées finissant par « isme » qui mènent à la violence, mais que d'autres motifs en sont à l'origine.

Il nous faut donc regarder ailleurs pour trouver la bonne explication.

Comme nous l'avons vu, les anarchistes, les socialistes et les révolutionnaires de tous poils ne sont pas les seuls à avoir commis des actes de violence politique, actes qu'ont également commis des patriotes et des nationalistes, des démocrates et des républicains, des suffragettes, des conservateurs et des réactionnaires, des monarchistes et des royalistes et même des religieux et de catholiques fervents.

Nous savons à présent que leurs actes n'ont été influencés par aucune idée ou doctrine en « -isme » précise, puisque ce sont des idées et des doctrines des plus variées qui ont été à l'origine d'actes similaires. J'en ai donné comme explication les tempéraments propres à chacun et le sentiment général sur la violence.

Voilà le nœud de l'affaire. Quel est ce sentiment général sur la violence? Si nous réussissons à répondre correctement à cette question, nous pourrions alors voir clair dans toute cette affaire.

Si nous étions honnêtes, nous devrions admettre que nous croyons tous en la violence et la pratiquons, que nous la condamnons ou pas chez d'autres. En fait, toutes les institutions que nous soutenons et la vie de la société actuelle tout entière s'appuient sur la violence.

Qu'est-ce que cette chose que nous appelons gouvernement? Est-ce donc autre chose qu'une forme de violence organisée? La loi t'ordonne de faire ceci et de ne pas faire cela, et si tu refuses d'obéir, on t'y obligera par la force. Nous ne sommes pas ici en train de nous demander si cela est bien ou mal, ou si cela devrait ou ne devrait pas être ainsi. Ce qui nous intéresse, c'est le fait qu'il en est ainsi – que tout gouvernement, toute loi et toute autorité reposent sur la contrainte et la violence, sur le châtiement et la peur du châtiement.

L'autorité spirituelle, l'autorité de l'église et l'autorité divine reposent également sur la contrainte et la violence, parce que

c'est la peur de la colère de Dieu et de sa vengeance qui exerce un pouvoir sur toi, qui t'oblige à obéir, voire à croire en allant contre ta propre raison.

Où que tu regardes, tu verras que notre vie entière est construite sur la violence et la peur de la violence. [...]

C'est dans cette atmosphère de contrainte et de violence, d'autorité et de soumission, de devoir, de crainte et de punition que nous grandissons tous; nous respirons cet air tout au long de notre vie. Nous sommes si imprégnés de cet état d'esprit que nous ne nous demandons jamais si cette violence est un bien ou un mal. Nous nous demandons seulement si elle est légale et si la loi l'autorise. [...] Cette violence

*La violence est la
méthode de
l'ignorant,
l'arme du faible.*

« légale » et la peur qu'elle inspire dominant notre existence tout entière, à l'échelle individuelle et collective. Nos vies, du berceau à la tombe, sont sous le contrôle de l'autorité – de l'autorité parentale, cléricale et divine, politique, économique, sociale et morale. Mais quel que soit le visage qu'elle revêt, cette autorité est toujours la même, qui brandit son pouvoir au-dessus de ta tête, tel un bourreau, en utilisant ta peur du châtiement. Tu crains Dieu et le diable, le prêtre et ton voisin, ton employeur et ton patron, le politicien et le policier, le juge et le maton, la loi et le gouvernement. Toute ta vie n'est qu'une longue succession de peurs – peurs qui meurtrissent ton corps et lacèrent ton âme. C'est sur ces peurs que repose l'autorité de Dieu, de l'église, de tes parents, des capitalistes et des souverains. [...]

Ta vie entière consiste donc à te plier à l'autorité, celle du passé et du présent, des morts et des vivants et ton existence n'est qu'une suite perpétuelle d'agressions, une violation de ton corps et de ton âme, une soumission constante aux pensées et aux volontés d'autres personnes.

Et toi qui vois ton corps et ton âme agressés et abusés, te venges inconsciemment en agressant et en abusant d'autres personnes sur qui tu peux exercer une autorité ou une contrainte, physique ou morale. C'est ainsi que la vie est devenu un patchwork d'autorité, de domination et de soumission, de commandement et d'obéissance, de contrainte et de sujétion, de dirigeants et de dirigés, de violence et de force adoptant mille et un visages. [...]

Nous sommes des barbares ayant recours à la force et à la violence pour dissiper nos doutes, résoudre nos difficultés et répondre à nos problèmes. La violence est la méthode de l'ignorant, l'arme du faible. L'homme fort de cœur et d'esprit n'a pas besoin de la violence, car rien ne peut résister à la conscience qu'il a d'avoir raison. Plus nous nous éloignerons des hommes primitifs et de l'âge de la hache et moins nous aurons recours à la force et à la violence. Plus l'esprit de l'homme deviendra éclairé et moins il emploiera la contrainte et la coercition. L'homme réellement civilisé se dépouillera lui-même de toute crainte et de toute autorité. Il renaîtra de la poussière et se tiendra droit, il ne se courbera devant aucun tsar qui soit sur terre ou dans les cieux. Il deviendra pleinement humain quand il méprisera l'autorité et refusera de s'y soumettre. Il ne s'émancipera totalement que lorsqu'il ne restera plus aucun maître.

L'anarchisme exprime cet idéal qui est d'atteindre cette condition, l'idéal d'une société sans force ni contrainte, où tous les hommes seraient libres et égaux et vivraient dans la paix et l'harmonie.

Le mot « anarchie » vient du grec, et signifie « sans contrainte, sans violence, ni gouvernement », parce que le gouvernement est véritablement à l'origine de la violence, de la contrainte et de la coercition. [...]



Bonnes feuilles



La ténébreuse affaire de la piazza Fontana

Italie 12 décembre 1969

Luciano Lanza

Traduit de l'italien par

Miguel Chueca

Éditions CNT-RP

Paris 2005

226 p. - 14 €

Site internet : [www.cnt-](http://www.cnt-f.org/editions-cnt)

[f.org/editions-cnt](http://www.cnt-f.org/editions-cnt)

Diffusion en France : CNT,

Service librairie,

33 rue des Vignoles,

75020 Paris

Revenons aux bombes de 1969. Les attentats du 25 avril n'ont fait que quelques blessés, de même que ceux qui ont visé des trains le 9 août. Les engins explosifs ont été déclenchés par un mécanisme d'horlogerie de marque Ruhla. Des horloges qu'un étrange personnage a achetées dans le même magasin Standa de Trévise, à raison de deux ou trois chaque fois. Mais la première expérience n'a pas donné les résultats escomptés. Le 24 juillet, la bombe placée au palais de justice de Milan n'a pas explosé. Il faut recourir maintenant aux services d'un expert. Franco Freda se fait expliquer alors par un électricien, Tullio Fabris (qui, en 1968, a installé ses lustres dans son cabinet de la via San Biagio à Padoue), comment relier un réveil-matin à une résistance qui permette de craquer des allumettes inflammables au vent. Et Fabris donne les renseignements à Freda. Sur les trains, l'expérience est positive : huit bombes sur dix explosent. Quant aux deux qui ratent, on découvre qu'elles étaient actionnées par des horloges Ruhla.

La démarche suivante est l'utilisation d'un timer. Par l'entremise de Fabris, Freda commande 5 timers de 60 minutes à la société Elettrocontrolli de Bologne. Le 19 septembre, Freda se rend au chef-lieu de l'Émilie en compagnie de Fabris pour retirer ces timers (fabriqués par la Junghans-Diehl de Venise).

Première leçon : avant l'acquisition même des timers, Fabris apprend à Freda comment relier au timer une batterie, un fil au nichrome, et une allumette inflammable au vent. Au vu des résultats, Freda fait acheter à Fabris une certaine quantité de ces fils. Deuxième leçon : après l'achat d'un timer, l'électricien donne à Freda et à Ventura quelques notions générales sur les engins à mécanisme d'horlogerie et sur leur utilisation. Freda en prend bonne note. Troisième leçon : sous la supervision de Fabris, Freda et Ventura préparent deux engins de ce type. L'expérience réussit à merveille. Tout est donc

prêt pour le grand coup. De fait, dans le sac qui contenait la bombe déposée sur la piazza della Scala de Milan, à la Banque commerciale italienne, on a retrouvé un cadran horaire provenant d'un timer de marque Junghans-Diehl. Par ailleurs, ce sac fait partie d'un stock importé en Italie et produit par la société allemande Mosbach-Gruber. Les sacs utilisés pour les attentats sont de deux types : City 2131 de couleur marron et Peraso 2131 de couleur noire. On ne trouve ces deux produits ensemble que dans trois magasins italiens : Biagini à Milan, Protto à Cuneo et Al Duomo à Padoue.

Quand Fausto Giuriati, propriétaire de la maroquinerie Al Duomo, voit la photo du sac sur les journaux et à la télévision, il appelle la questura. Quelques jours passent avant que la police envoie quelqu'un à la boutique Al Duomo. La vendeuse Loretta Galeazzo rapportera avoir vendu quatre sacs de ce genre le soir du 10 décembre à un jeune homme bien habillé. Les policiers de Padoue envoient leur rapport à la questura de Milan et au bureau des affaires réservées du ministère de l'Intérieur, mais il faudra trois ans de plus pour qu'un officiel repasse à la boutique Al Duomo. Et cette personne, l'adjudant Alvise Munari, ne le fait ni sur les indications de Milan ni sur les ordres de Rome, mais pour le compte du juge d'instruction de Trévise, Gian-Carlo Stiz.

Puisque nous sommes à Padoue, à la veille des attentats, restons-y. Voici une reconstruction logique des événements, faite à partir de tous les faits établis depuis. Freda, expert en la matière depuis les leçons de Fabris, prépare les explosifs avec la dynamite-gomme que Delfo Zorzi s'est procurée, et la relie aux timers Junghans-Diehl. Il les met dans les sacs achetés à la boutique Al Duomo de

Voici une
reconstitution
logique des
événements, faite à
partir de tous les
faits établis depuis.

La vérité sur l'affaire de la piazza Fontana

Le 12 mars 2004, en acquittant Delfo Zorzi, Giancarlo Rognoni et Carlo Maria Maggi, les fascistes accusés d'être les auteurs du massacre de la piazza Fontana (cf. *Gavroche*, n° 139), la cour d'appel de Milan tirait un trait définitif sur une affaire vieille de 35 ans. Ce verdict dit que personne ne paiera jamais pour une tuerie qui marqua pourtant l'entrée de l'Italie dans les « années de plomb » – une période qui se prolongea jusqu'en 1980, avec le massacre, également impuni, de la gare de Bologne. Mais il dit aussi que la justice du pays a accepté, de bon gré semble-t-il,

l'idée que la lumière ne serait jamais faite sur l'affaire, malgré les forts indices qui accusaient des militants d'organisations nazis-fascistes. Dans son livre, *Bombe e segreti*, traduit en français à l'occasion du 35^e anniversaire de l'événement sous le titre *La Ténébreuse Affaire de la piazza Fontana*, le journaliste Luciano Lanza – jeune militant libertaire à l'époque des faits – retrace les grandes lignes d'une affaire où la désinformation fut organisée dès le lendemain de l'attentat par la construction d'une "piste rouge" qui déboucha sur l'emprisonnement de l'anar-

chiste Pietro Valpreda et la mort d'un autre libertaire, Giuseppe Pinelli. Les incroyables faiblesses des accusations portées contre les anarchistes allaient cependant obliger les enquêteurs à suivre une autre piste, celle du terrorisme noir et de ce qu'on baptisa la « stratégie de la tension », conçue par des gens situés aux plus hauts niveaux de l'appareil d'État et exécutée par les hommes de main des organisations nazis-fascistes et leurs complices des services secrets du pays. Dans le texte reproduit ici – il s'agit, de fait, du chapitre XIII du livre, intitulé *Des morts nécessaires* –, l'auteur rap-

porte les éléments de preuve qui désignaient les fascistes des groupes Ordine nuovo et Avanguardia nazionale comme auteurs du massacre du 12 décembre 1969, éléments qui auraient dû suffire à les condamner tous aux peines maximales prévues par les lois du pays s'ils n'avaient bénéficié de "super-protections" au sein d'un appareil d'État très peu soucieux d'aider à la manifestation d'une vérité accablante pour ses propres serveurs, policiers, agents des services secrets, politiciens et magistrats. ■

Padoue et dans un autre sac du même genre, acheté auparavant, et les confie aux gens chargés de leur transport. Zorzi part pour Milan, où il est attendu par les militants du groupe La Fenice de Giancarlo Rognoni, qui lui assurent une base opérationnelle, un appartement proche de la piazza Fontana. Pour sa part, Ventura va à Rome et confie le paquet à ses camarades d'Avanguardia nazionale, que dirige Stefano Delle Chiaie.

L'après-midi du 12 décembre, deux sacs contenant des bombes de dynamite-gomme reliées à des timers Junghans-Diehl sont déposés à la Banque nationale de l'agriculture de la piazza Fontana et à la Banque commerciale italienne de la piazza della Scala. Un autre est déposé à Rome dans le passage souterrain de la Banque nationale du travail, et deux encore face au Monument aux morts de la piazza Venezia. Les militants d'Ordine nuovo et ceux d'Avanguardia nazionale ont accompli leur tâche à la perfection, si on excepte le raté de l'engin laissé devant la Banque commerciale de Milan. Mais, on l'a vu, l'expert Teonesto Cerri fera en sorte d'éliminer cette preuve compromettante, à ceci près que, dans la confusion, il oubliera de faire exploser le cadran du timer resté dans le sac.

Et ce sont les timers, précisément, qui vont trahir le groupe de Freda et ses partenaires. On n'en a utilisé que cinq. Les autres ont été remis à Cristiano De Eccher afin qu'il les cache. De Eccher, rejeton d'une famille noble du Saint-Empire romain germanique, possède un château à Calavino, près de Trente. En 1969, bien qu'il n'ait que 19 ans, il est déjà un porte-parole d'Avanguardia nazionale de Trente. Inscrit à l'université de Padoue, il est en relation étroite avec Freda. Sans doute à cause de ses origines nobles et anciennes, il est une des très rares personnes tutoyées par l'aristocratique Freda. Il est donc un des points de contact entre les deux groupes nazis.

De Eccher va emmurer les timers. Mais, plus fidèle à Delle Chiaie qu'à Freda, il ne les rendra plus, au point de susciter la profonde colère de l'avoué padouan, qui se plaindra, en présence d'un de ses camarades, Sergio Calore, « de la décadence d'un baron du Saint-Empire romain germanique ».

Freda ne pouvant nier avoir acheté ces timers, il déclarera les avoir cédés à un certain Hamid, capitaine des services secrets algériens, qui les lui aurait demandés pour organiser des attentats contre des objectifs sionistes. Et, chose inattendue, les juges donnent crédit à ces déclarations, sans être gênés le moins du monde par le fait que le Mossad (les services secrets israéliens) leur ait affirmé que le capitaine Hamid n'existe pas. On notera, par ailleurs, que les juges semblent trouver tout naturel qu'un agent algérien ait besoin de s'adresser à un avoué de Padoue pour se procurer des timers. Pour sa part, l'électricien Fabris n'a fait, au cours du procès, que des demi-aveux. Pour le faire taire, Massimiliano Fachini – deux fois seul et une troisième en compagnie de Pino Rauti – n'a pas hésité à le menacer.

Les timers, de fait, n'ont pas pris le chemin de l'Algérie. Restés en possession de Cristiano De Eccher, qui bénéficie de la protection du colonel des carabinieri Michele Santoro, ils finissent entre les mains des militants du groupe La Fenice de Milan et de l'Avanguardia nazionale de Rome. Ces derniers en utiliseront quelques-uns pour commettre les attentats contre le direct de Reggio de Calabre dans la nuit du 21 au 22 octobre 1972.

En 1973, les militants du groupe La Fenice imaginent un plan pour placer quelques-uns de ces timers dans une

demeure de Giangiacomo Feltrinelli (mort en mars 1972 à Segrate). La demeure, un château situé à Villadeati nel Monferrato, appartient à la famille Feltrinelli, mais elle n'est presque jamais utilisée. Des militants du groupe de Giancarlo Rognoni devraient s'introduire habilement dans le château et y cacher les timers, puis prévenir les carabinieri de leur présence. Cette initiative a pour but de ramener l'enquête sur la piazza Fontana vers la « piste rouge » au moment où D'Ambrosio l'orientait vers les fascistes. Le projet, considéré comme un peu trop fantaisiste par Rognoni, sera finalement abandonné.

Deux années avant, deux militants d'Ordine nuovo, Martino Siciliano et Marco Foscari, s'étaient déjà occupés de Feltrinelli. Foscari possède un château de famille à Paternion, en Carinthie. Pas très loin de là, Feltrinelli, en fuite à l'époque, a trouvé refuge dans un chalet appartenant à sa compagne, Sibilla Melega. Les deux militants d'Ordine nuovo ont alors l'idée de l'enlever, de le ramener en Italie et de faire en sorte qu'il finisse aux mains de la police. Au volant d'un tout-terrain, armés de fusils de chasse et accompagnés du garde-chasse de Foscari, un ancien de la Waffen-SS, ils partent donc à la recherche de Feltrinelli : ils se sont munis d'un flacon d'éther pour l'endormir, d'une corde pour l'attacher et d'une malle où il le cacheraient au moment de passer la frontière. Le plan, toutefois, est très improvisé et ils font chou blanc :

« Nous avons trouvé le chalet sans difficultés, mais nous n'avons pas réussi à voir Feltrinelli. D'ailleurs, le chalet avait l'air vide. Nous avons donc abandonné le projet aussi vite que nous l'avions adopté », se souvient Rognoni.

Des timers passons maintenant à la dynamite-gomme, qui loin de finir sa carrière avec les bombes du 12 décembre 1969, va encore être mise à contribution par le groupe ordnovista de Venise.

Mestre, 27 octobre 1970. Siciliano prépare un mécanisme d'horlogerie, mais comme il n'est pas sûr du résultat, il conseille à ses amis de placer une mèche contre la dynamite-gomme. C'est Piero Andreatta qui se charge de poser l'engin sur la piazza Barche, devant le magasin Coin.

La dynamite-gomme sert à d'autres attentats plus importants et plus meurtriers. Le chef d'Ordine nuovo de Venise, Delfo Zorzi, confie une bombe préparée avec cet explosif à Marcello Soffiati, du groupe de Vérone. Soffiati l'emporte à Milan. Là, elle est réceptionnée par des membres des SAM (Squadre d'azione Mussolini) milanaïses, qui l'amènent à Brescia, où les syndicats et le Comité unitaire antifasciste de la ville ont convoqué une manifestation sur la piazza della Loggia. À 10 heures 20, pendant le discours du secrétaire provincial de la FIM-CISL, Franco Castrezzati, la bombe à la dynamite-gomme explose, en causant huit morts et près de cent blessés. L'épisode entraîne une rupture au sein d'Ordine nuovo : les rapports entre Zorzi et Soffiati virent à l'aigre, au point qu'ils deviendront presque des ennemis. Soffiati ne pardonne pas au camarade vénitien de l'avoir mouillé dans une action aussi importante, et qui, surtout, s'écarte complètement de la stratégie suivie jusque-là : poser des bombes qu'on puisse attribuer à des organisations de gauche.

Deux sacs contenant des bombes de dynamite-gomme reliées à des timers Junghans-Diehl sont déposés à la Banque nationale de l'agriculture de la piazza Fontana.

Bonnes feuilles



L'Arme du rire La presse satirique radicale à Marseille 1871-1879 Robert Rossi

Éditions
Via Valeriano bis
Marseille
2004
256 p. - 21€
ISBN : 2-9519839-1-3

« Pendant toute la période qui nous occupe, le Diable est une source d'inspiration constante pour les auteurs de théâtre, les romanciers et les journalistes. En ces temps d'anticléricalisme militant, il est aussi pratique d'utiliser Satan, Lucifer ou l'Antéchrist, comme autant de symboles de provocation tout à fait politiques, pour les opposer à la religion, à l'Église ou au clergé et plus généralement, à l'ordre moral et aux conservateurs.

À Marseille, Coste et Dutun avaient fait paraître en 1875 *Le Bon Diable*, un hebdomadaire qui se voulait amusant, littéraire et artistique. En 1876 c'était au tour de Maurice Jogand de créer *Le Diable*, « journal satirique et infernal ». En 1878, le titre est repris par Joanny Magdelaine, un négociant en fruits exotiques.

Le 13 juillet, celui-ci fait part au préfet des Bouches-du-Rhône de son intention de mettre en vente cette publication « hebdomadaire, littéraire et artistique » aussitôt que le délai légal le lui permettra. La feuille, dont il se déclare propriétaire et gérant, doit être imprimée chez Chatagnier aîné, imprimeur au 27 rue Paradis.

Une lettre du commissariat de police du 4^e arrondissement adressée au commissaire central, le 2 août 1878, nous apprend que le requérant, né à Tarare dans le Rhône, est âgé de 27 ans, marié, sans enfant et qu'il habite Marseille depuis plus de trois ans. Commis des postes à Marseille, il a été mis en disponibilité sur sa demande, et gère depuis environ quatre mois un magasin de primeurs. Il jouit d'une bonne réputation de conduite et de moralité. [...] On voit alors apparaître sur les murs de la ville des affiches imprimées en rouge sur fond noir et brillant, dûment déclarées au dépôt légal le 25 juillet 1878 et sur lesquelles on peut lire :

« Samedi 3 août

Première apparition du *Diable* qui publiera chaque semaine les Poèmes de Satan par Clovis Hugues. »

Le jour annoncé, *Le Diable*, « satirique et littéraire » diffuse ses premiers exemplaires. Le titre, d'un rouge infernal, en caractères gothiques, donne le ton. Clovis Hugues en est le directeur.

[...] L'anticléricalisme sera une constante du journal, mais, ici, pas de paroles ordurières et diffamatoires. L'hebdomadaire traite ces sujets comme de véritables faits de société. En cette année 1878, où l'étau de la censure se desserre, les feuilles satiriques n'ont plus pour fonction

essentielle de brocarder les personnalités politiques ou de salir les journalistes conservateurs. Face aux journaux politiques républicains, la petite presse trouve sa spécificité, en militant pour l'émancipation des mentalités. Outre l'opposition à la mainmise ecclésiastique sur les appellations et les expressions, l'un des thèmes récurrents de la satire anticléricale est la dénonciation du commerce de la foi. Notre journal ne déroge pas à ce qui est devenu un lieu commun de la presse républicaine. [...] Mais la veine anticléricale ne saurait suffire à l'inspiration du Diable, et elle débouche naturellement sur la critique sociale. [...] La critique première est réservée à la vision globale d'un monde qui se meurt, d'un système politique désuet cramponné à ses certitudes malgré les bouleversements inéluctables auxquels il doit faire face. [...] Cependant, *Le Diable* s'enorgueillit avant tout de diffuser, sur ses affiches comme dans ses colonnes, les poésies de Clovis Hugues.

Attardons-nous sur le personnage, rédacteur en chef de *La Jeune République*, quotidien à partir de 1876, et qui fut si souvent « croqué » par la mine acerbe du dessinateur Mosnier.

Né le 3 novembre 1851 à Ménerbes, dans le Vaucluse, il siège à dix-neuf ans parmi les adhérents de la Première Internationale alors qu'il est déjà journaliste. Après la proclamation de la République, le 4 septembre, et la création de la Ligue du Midi, il prend la tête de la Jeune Légion Urbaine, qui regroupe les jeunes de moins de 20 ans, et, suite à l'occupation de la Préfecture le 31 octobre 1870, il marche sur l'Hôtel de ville et participe à la proclamation de la Commune révolutionnaire.

Au moment de la déclaration de l'état de siège, il est rédacteur au *Vrai Marseillais* et fonde *La Voie du Peuple*, aidé par son ami Adolphe Royannez. Glorifiant la Commune et annonçant le triomphe du socialisme dans un avenir proche, le journal tourne en dérision le général Espivent, Thiers et le gouvernement. Le 2 mai 1871, il publie un pamphlet intitulé « Lettre de Marianne aux Républicains », puis il écrit dans des journaux éphémères des articles particulièrement féroces à l'égard du régime.

Après l'écrasement de la Commune de Paris,

*La petite presse
trouve sa spécificité
en militant pour
l'émancipation des
mentalités.*

A Marseille, ville rebelle et populaire

Après l'effondrement du Second Empire et la répression de la Commune de Paris, la France connaît une longue période d'incertitudes institutionnelles, la « République monarchiste ».

À Marseille, ville rebelle et populaire, qui a aussi connu sa Commune réprimée par l'armée, le camp républicain, dans lequel apparaît un courant libertaire, se retrouve autour d'une kyrielle de petits

journaux satiriques utilisant l'arme du rire pour contourner la censure et porter le fer dans les flancs de la réaction. Parmi ces jeunes journalistes se distinguent le bouillant pamphlétaire Léo Taxil et le

poète Clovis Hugues. L'auteur trace un beau portrait de ce dernier alors qu'il est directeur d'une feuille satirique et littéraire, *Le Diable*. ■

le 21 septembre 1871, il est déclaré, par le 1^{er} Conseil de Guerre permanent de la 9^e Division Militaire, coupable d'avoir cherché à troubler la paix publique et incité à la guerre civile par voie de presse. Condamné à trois ans de prison et six mille francs d'amende, il est enfermé au fort Saint Nicolas où il retrouve Gaston Crémieux. Transféré de prison en prison jusqu'à celle de Tours, il ne sera libéré que le 19 juin 1875.

C'est en prison qu'il écrit la plupart de ses poèmes et qu'il se consacre à la lecture de Proudhon, des penseurs socialistes et des économistes.

Libéré, il retourne au pays natal auprès de ses parents, à Mesnesbes. Il ne revint à Marseille qu'au début de l'année 1876, animé par le désir de rebataillier. Il se trouvait alors sans emploi ni argent, couchant parfois à la belle étoile. Grâce à la solidarité républicaine, il fut accueilli et on organisa des souscriptions à son égard. Après la victoire républicaine aux élections législatives du 30 janvier 1876 et la levée de l'état de siège en avril de la même année, Hugues lança avec Pollio et Roux le *Réveil du Peuple*, au moment où la presse démocratique reprenait vie. Mais l'échec de cette feuille le fait se tourner vers d'autres journaux. Malgré son peu de sympathie pour Gilly La Palud, il fait paraître quotidiennement un poème dans *L'Égalité*. Puis, regroupant autour de lui les intransigeants, il lance le 30 novembre 1876, avec le soutien du brasseur Velten, le premier numéro de *La Jeune République*, journal quotidien. Clovis Hugues était désormais célèbre et à l'avant-garde du mouvement radical, proche des aspirations du peuple et des travailleurs, solidaire de leurs luttes. Il avait promené sa petite Muse un peu partout en introduisant la poésie dans le journalisme et suscité la sympathie de Victor Hugo.

C'est dans le contexte de la campagne électorale pour les élections législatives du 14 octobre 1877, que A. Valadier fait son éloge dans [...] la brochure *Diogène* (n° 2 du samedi 6 octobre) : « Parmi les journalistes en évidence de la presse locale dont le *Diogène* entretiendra ses lecteurs, M. Clovis Hugues occupe, sinon par l'expérience du journaliste quotidien, du moins par le talent, une des premières places. Fécond, toujours correct, prompt à la riposte, telles sont les qualités du rédacteur en chef de *La Jeune République*. [...]

Clovis Hugues, à la tête de *La Jeune République*, livre un combat décisif pour défendre les valeurs révolutionnaires face à la propagande conservatrice et la censure des brochures radicales dont nous avons parlé plus haut. Le rédacteur du *Diogène* accorde toute sa confiance au poète combattant : « Enfant de la « balle », comme on dit, c'est-à-dire élevé à l'école de la souffrance [...] Clovis Hugues a puisé dans cette souffrance, dans cette lutte, dans ce travail, les convictions vigoureuses qui font les citoyens d'élite et les connaissances littéraires et philosophiques qui mettent au front des poètes et des littérateurs l'auréole du succès glorieusement et honnêtement conquis. »

Et, alors que l'homme d'action, tant admiré par notre rédacteur, s'adresse au peuple, aux ouvriers et aux paysans pour leur rappeler qu'ils se doivent de fonder à tout jamais la République, alors qu'il se débat contre la répression organisée par le ministère de Broglie, qui a ordonné aux préfets de faire marcher la France, et la mise en place de municipalités réactionnaires, A. Valadier met en avant le talent du poète : « Clovis Hugues est un poète et un vrai poète. [...] Pour nous, il n'a qu'un défaut : il cède trop aisément aux exigences de la Muse, en un mot, il livre trop rapi-

dement ses productions poétiques au jugement du public. M. Clovis Hugues est-il assez sûr de lui-même pour considérer comme forcément excellentes toutes les œuvres qui jaillissent de sa plume ? Nous connaissons trop le poète pour ne pas savoir que sa modestie et le sentiment de sa valeur résisteront aux suggestions toujours fatales de l'orgueil ou de l'amour-propre. Non, ce n'est point cela. Ce qui détermine cette précipitation fâcheuse n'est pas autre chose qu'une obligation de « métier ». Le mot est prosaïque mais il est exact. Poète, Clovis Hugues est aussi journaliste et journaliste poète, ce qui revient à dire qu'à tel jour, telle heure, telle minute, le rédacteur en chef de *La Jeune République* est obligé d'avoir conçu, écrit et livré un certain nombre de vers. Si la Muse ne vient pas, tant pis, il faut qu'elle vienne quand même ; le journal attend et les lecteurs attendent le journal. Constatons toutefois que la Muse ne se fait pas trop prier – au contraire. Un pareil « travail forcé » n'est cependant pas sans profit. S'il n'ajoute rien à la réputation du poète, il entretient son feu sacré et le prépare à se réveiller plus tard, dans tout l'éclat de son inspiration mûrie par des études plus approfondies.

M. Clovis Hugues est honoré de la protection directe de Victor Hugo ; c'est dire qu'il est à bonne école.

Au point de vue caractère, M. Clovis Hugues est tout âme, tout dévouement, toute abnégation.

Ayant toujours aimé la République et combattu pour elle, ayant souffert pour elle, avec joie, la prison et la misère, M. Hugues pourrait répondre, comme le « Buveurs d'eau » de Murger aux artistes amoureux : Ma maîtresse à moi, c'est la République ! »

Le rédacteur a bien senti ce que représentait la poésie pour l'auteur des Intransigeants. « Elle sera, nous dit Jean-Claude Izzo, une arme de plus, au même titre que sa prose, l'une et l'autre, au nom des outils, du travail, du progrès, serviront la cause de « l'éternel damné social ». C'est à ce titre que le peuple reconnaîtra en lui, quelques années plus tard, un « poète du socialisme » (1).

Clovis Hugues, dont les idées sont tout à fait révolutionnaires et qui n'accorde aucune confiance en la République, est désigné par le Comité central le 24 février 1878, candidat unique des radicaux et des socialistes. Il recueille la majorité des suffrages au premier tour devant Amat, le candidat qui représente la tendance opportuniste. Mais au scrutin de ballottage, il est battu par ce dernier qui bénéficie du désistement de Blanqui, provoquant la première défaite du Comité central à Marseille. Bien qu'affecté par cet échec, il n'en poursuit pas moins son activité politique et continue d'écrire.

Sa poésie est l'héritière de la tendance libérale du romantisme, celle qui, influencée par le socialisme utopique, prône l'action, et s'est faite l'écho des aspirations prolétaires lors des journées de février et de juin 1848. La Commune, avec son enthousiasme et ses rêves, a donné encore plus de force à cet art utile, arme de combat au service de la liberté et de la démocratie.

(1) Izzo Jean-Claude, *Clovis Hugues, un Rouge du Midi*, Jeanne Laffitte, 1978, p. 33.

**Un combat décisif
pour défendre les
valeurs
révolutionnaires.**



Bonnes feuilles

JOHN & JENNY DENNIS

UN PEU DE
L'ÂME DES
MINEURS DU
YORKSHIRE



**Un peu de
l'âme des
mineurs du
Yorkshire**
**John & Jenny
Dennis**

Traduit par
Philippe Mortimer
Éditions
L'insomniaque
Montreuil
2004

128 p. - 10 €
ISBN : 2-915694-03-6

« Which side are you on ? »

« De quel côté es-tu ? », entendait-on souvent durant la grève. Cette question des grévistes, qui ressemblait bien plus à une menace, s'adressait à tous ceux – scabs (1), mais aussi certains syndicalistes ou d'autres politiciens – dont l'attitude était plus que douteuse vis-à-vis de la grève. Comme un rappel à l'ordre qui exigeait, en cette période de guerre, de publiquement choisir son camp.

La ligne de démarcation de la guerre entre ces deux idées du monde, à la fois réelle et symbolique, c'est la picket line (le piquet de grève). Franchir le piquet, c'est passer dans le camp opposé, c'est trahir, et en Grande-Bretagne, plus définitivement que nulle part ailleurs. « Never cross a picket line » (« Ne franchis jamais un piquet de grève ») est une devise sacrée du prolétariat anglais. C'est d'abord une injonction pratique essentielle puisque la force des grévistes tient d'abord dans l'unité interne de leurs communautés villageoises particulières, dans leur unité générale, et plus encore dans l'unité mythique de la working class (2). De ce fait, chaque jaune représente non seulement la perte d'un allié, mais surtout un coin enfoncé par l'ennemi dans cette unité à reconstruire en permanence : de là les efforts constants des grévistes pour ramener les jaunes dans leurs rangs, dans un premier temps par la discussion (éventuellement accompagnée d'aides matérielles quand les raisons du retour au boulot étaient dues à des cas de nécessité extrême), ou sinon par la « persuasion », quand il ne restait que ce moyen... Mais le mot d'ordre « Never cross a picket line » est aussi et peut-être surtout une injonction morale : franchir la picket line est un acte sacrilège pour les hommes véritables. Et on ne rigole pas avec ces valeurs-là : en 1984, on pouvait encore apercevoir, dans certains villages miniers, des vieillards solitaires à qui personne n'adressait

la parole et qui n'inspiraient aucune compassion pour autant : c'étaient les scabs encore vivants de la grève de 1926 ! On est scab pour la vie : une mise en quarantaine qui, dans ces villages, correspond tout simplement à une espèce de mort sociale...

Ce sont là deux visions de la liberté qui s'affrontent. Celle de la classe dominante : liberté d'entreprise, liberté du travail, liberté de consommation, autant de paradoxes que résume la formule orwellienne : « L'esclavage c'est la liberté. » Être libéré des autres au bénéfice de sa propre gueule est la qualité requise pour acheter et se vendre. S'oppose à cela la vision des grévistes : c'est la communauté qui nous rend libres, les uns avec les autres. Elle est le territoire libéré, arraché aux esclavagistes du business et de l'État. Voilà pourquoi l'une des premières mesures législatives antisociales de Thatcher a été d'imposer un vote à bulletins secrets pour le déclenchement des grèves. Un acte s'effectuant, solitaire et sournois, dans un lieu à dénomination parfaitement contrôlée et adaptée : dans l'isoloir, on est isolé ! Au contraire du débat public et ouvert, qui se tranche par la franchise collective du vote à main levée s'il n'arrive pas de lui-même au consensus. Fier et sans honte comme un mineur gréviste du Yorkshire. Comme un John Dennis...

La grève a radicalisé les deux camps et, très vite, elle est apparue pour ce qu'elle était réellement : une guerre entre deux positions si irréconciliables que l'une devait éliminer l'autre. L'enjeu était énorme : il en allait de l'économie. D'un côté se tenaient ses défenseurs naturels, ceux qui la gèrent et en profitent, la ruling class (3) donc, avec à sa disposition les

*Franchir le piquet,
c'est passer dans
le camp opposé,
c'est trahir, et en
Grande-Bretagne,
plus définitivement
que nulle part
ailleurs.*

Résistance obstinée et sans espoir

Chef du Parti conservateur en 1975, puis Premier ministre britannique (1979-1990), Margaret Thatcher mène dès son arrivée au pouvoir une politique d'austérité et de rigueur. Elle charge l'un de ses lieutenants de « redresser les comptes » de l'industrie des charbonnages – en fait de briser le mouvement autonome des travailleurs. L'objectif est, dans un premier temps, la fermeture d'une vingtaine de

puits (sur 174) et la suppression de 20 000 emplois (sur 182 000). Commencée en mars 1984, la grève va durer une année entière, faire deux morts, 1300 blessés et entraîner 5000 arrestations... Vingt ans plus tard, cet ouvrage composite évoque d'une manière originale cette grande grève des mineurs britanniques, résistance obstinée et sans espoir d'une communauté ouvrière condamnée sur l'autel de la

rentabilité capitaliste. John Dennis, un ancien mineur décédé en 2002 – suicidé lentement, dit son fils, l'alcool et le désespoir aidant –, y évoque une farce de jeunesse où se mêle conscience de classe et expérience éthylique. Sa compagne d'alors, Jenny, rappelle ses souvenirs de femme de mineur durant une année d'activisme intense qui la révèle à elle-même et au monde extérieur grâce aux soutiens reçus aussi bien en

Angleterre qu'à l'étranger. Enfin David Wise présente une brève analyse historique du conflit, complétée par une chronologie. Dans la présentation du livre, dont nous reproduisons un extrait, le préfacier pose d'emblée la question primordiale de cette guerre sociale : « Which side are you on ? ». ■

armes de l'État (le droit, la police, l'armée...) et la puissance de l'argent. De l'autre s'arc-boutaient les grévistes et leurs nombreux alliés, gens de cœur et de courage et, surtout, solidaires : un camp armé de la mise en commun des qualités de chacun. La vieille guerre de l'esprit contre l'économie.

Les grévistes se foutaient des raisons de l'économie. Le prétendu sacro-saint respect de l'outil de travail en a pris un coup au vu des innombrables sabotages menés par les hit-squads : les « équipes commandos » de grévistes qui, tactiquement ou par pure vengeance, dans la plus belle tradition anglaise (paysans incendiaires de Captain Swing, ouvriers luddites destructeurs des premières machines industrielles, jeunes émeutiers et hooligans vandalisant l'horreur de leur décor urbain...), ont saccagé, brûlé, cassé le matériel et les locaux du National Coal Board (NCB, Charbonnages nationaux) et de la police. Câblages sectionnés, machineries sabotées, systèmes de sécurité neutralisés... certains puits ont même été inondés, et ainsi rendus inexploitable, ce qui n'empêchait pas les mineurs de continuer la grève contre leur fermeture !

Les planificateurs qui croyaient s'être acheté la paix sociale avec les « hauts » salaires des mineurs ont eu à faire au même iconoclasme. Cet argent destiné à leur favoriser l'accès à plus de confort et de consommation, en fait à les intégrer, n'a pas plus réussi à « embourgeoiser » les mineurs que les objets qu'ils achetaient avec : ce sont justement les vidéos, télévisions, voitures, etc., que les mineurs se mirent à revendre. Ce n'était évidemment pas non plus de gaieté de cœur, mais l'essentiel était de continuer la lutte et il fallait bouffer. Alors que l'État britannique misait sur l'usure économique des grévistes, le mouvement inventa une vie échappant largement aux contraintes économiques.

Le temps se dépensait sans compter. (« Si en ce moment, nous ne dormons pas deux heures par nuit, nous passerons plus tard quinze heures par jour au lit entre quatre murs », disait-on sur les piquets de grève.) Les pratiques courantes de démocratie directe, diverses selon les puits, parfois même en dehors du National Union of Mineworkers (NUM, le syndicat des mineurs britanniques), donnèrent lieu à bien des assemblées passionnantes et aux plus inventives expériences de réappropriation collective : l'organisation des collectes et des cantines, de la distribution de bouffe et de charbon, l'occupation quasi-permanente des welfares (4), l'échange et le partage, l'usage commun des véhicules, la préparation des actions, des piquets et des flying pickets (5), sans oublier les fêtes, les bals, les nuits blanches, les rencontres pour une nuit ou pour la vie... ont transformé la vie dans les bassins miniers. Bien des gens, et pas uniquement des mineurs, parlent de cette période comme de la plus belle de leur vie. Elle leur appartenait. [...]

Autant prévenir de suite le passager qui embarque : c'est à un triste voyage qu'il est convié. Il y est question d'orages et de tempêtes, de récifs et de naufrages, de pirates et de requins, d'âpres batailles et d'amères défaites, de mauvais alcools et d'interminables gueules de bois. Plutôt qu'une paisible croisière, c'est une expédition sans retour, avec mal de mer garanti ! Avec « blood, sweat and tears » : du sang, de la sueur et des larmes. Mais aussi du plaisir... Car ces pérégrinations ne se résument pas non plus à cette sale litanie. On n'y suit pas seulement des oiseaux

de malheur mais de belles envolées. Il y a des escales et des terres accueillantes avec des rencontres, des nuits entières autour des meilleurs ales, stouts ou bitters, et des petits matins autour des braseiros des piquets de grève. Des mêlées épiques, au pays du rugby, quand soudain des milliers de guerriers remontés de leurs ténèbres souterraines enfonçaient les rangs des fucking cop bastards, pour se venger de ces pigs et des scabs qu'ils protégeaient, en chantant avec femmes et enfants un air si populaire en Angleterre qu'il en était devenu le refrain de tous les révoltés : « Harry Roberts (6) is our friend, is our friend... He killed cop-pers... »

*Bien des gens, et pas
uniquement des
mineurs, parlent de
cette période comme
de la plus belle de
leur vie.*

Jack MALT

(1) Scab : littéralement, « croûte de gale » — le terme anglophone le plus fréquemment utilisé pour désigner le briseur de grève, le « jaune ».

(2) Working class : que l'on peut littéralement traduire par « classe laborieuse », est couramment traduit en français par « classe ouvrière ». Il y a là un glissement idéologique et on voit bien à qui profite le sens. L'expression, surtout, ne correspond pas à son usage en Angleterre. Elle en restreint le sens : la working class comprend non seulement la population qui travaille à bas prix (et donc, pas uniquement les ouvriers), mais aussi tous ceux qui ne possèdent rien, les chômeurs, les allocataires, les petits retraités, etc. En bref, les pauvres.

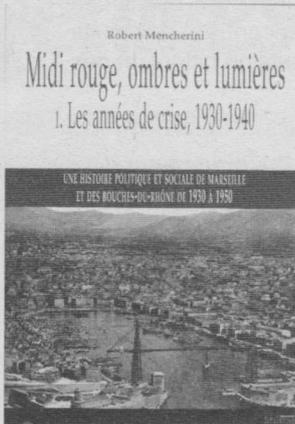
(3) Ruling class : la classe dirigeante ou dominante.

(4) Welfares : abréviation de welfare clubs. Ce sont les foyers des mineurs, ils abritent un pub et la section syndicale locale. Normalement réservés aux mineurs, ils étaient devenus durant la grève des centres d'activité ouverts à tous, sauf aux flics et aux scabs, bien sûr. Il s'y organisait parfois des cantines pour les grévistes, des projections de films, des débats, des actions, des fêtes aussi.

(5) Flying pickets : les « piquets volants », par opposition aux piquets de grève traditionnels, qui restaient « plantés » devant leur propre mine pour en interdire l'accès aux scabs. Les flying pickets se déplaçaient, en convoi, ou discrètement, dans l'ensemble du pays pour propager la grève à tous les puits et tenter de l'étendre aux secteurs transportant (rail, route, navires, docks...) ou utilisant (centrales électriques, aciéries...) le charbon.

(6) Harry Roberts : ce petit voyou londonien fit grand bruit dans les années 60 pour avoir tué quelques flics lors de la fusillade précédant son arrestation. Son nom devint célèbre à cause de cette rengaine anti-flics très populaire. En fait les gens ne le connaissent pas : il est le « héros » malgré lui d'une sorte de légende rebelle, endossant le rôle de tueurs de flics, comme Robin des bois celui de voleur de riches.

”



MIDI ROUGE OMBRES ET LUMIÈRES

Robert Mencherini

Vol. 1

Paris, Syllepse

Coll. Histoire : enjeux
et débats

2004, 232 p.,

17 €

d'équivalents dans le pays. De 1931 à 1935, la Mairie y est dirigée par Simon Sabiani, premier adjoint d'un maire falot qui lui laisse la totalité du pouvoir. Bien qu'il n'en ait pas eu l'envergure nationale, Simon Sabiani peut être comparé à Jacques Doriot tant leurs trajectoires politiques sont proches. Tous deux, antimilitaristes convaincus au sortir de la "Grande Boucherie", sont présents au congrès de Tours et adhèrent au PCF naissant. Sabiani s'en éloigne plus vite que Doriot, fonde un parti local qui lui est dévoué, combat par le verbe et les horions le PCF et la CGT, obtient le soutien financier de représentants de la bourgeoisie d'affaires marseillaise pour fonder un quotidien, *Marseille-Matin*, qui vivra de 1931 à 1940 et se retrouve en 1929 à la mairie de Marseille dans une majorité de droite. Le maire élu, Simon Flaissières, meurt en 1931. Son remplaçant, le docteur Ribot, laisse Sabiani gouverner. À l'échelle locale, il a le profil d'un dirigeant fasciste : appui financier de la bourgeoisie, base électorale populaire assise sur la diaspora corse, activisme anticommuniste – les sabianistes ne craignent pas de venir perturber les réunions

Robert Mencherini, historien et uni-

versitaire aixois, publie le premier des trois tomes d'une étude sur "l'Histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches du Rhône de 1930 à 1950". Plus qu'une histoire politique et sociale dans la pleine acception du terme, le livre est une chronique des événements politiques, principalement électoraux, de la période. Il est rythmé par les résultats des différentes élections locales et nationales et par l'analyse des scores des différents partis en présence avec, on l'aura deviné, une croissance de la gauche après le 6 février 1934 qui amènera le candidat de la SFIO, Henri Tasso, à reprendre la mairie de Marseille à la droite en 1935 et une majorité de députés de gauche au Palais Bourbon en 1936, parallèlement à une forte poussée syndicale de la CGT réunifiée. Marseille et les Bouches-du-Rhône évoluent à l'unisson d'un mouvement national.

Par contre, le livre tend à minimiser un phénomène politique qui a eu peu

Clanisme et clientélisme

de la CGT et du PCF et en viennent volon-

tiers aux mains quand ils ne tirent pas en l'air... En Italie, Sabiani eut fait un excellent cadre mussolinien.

En l'absence de relais national, Sabiani pratique un mélange de clanisme et de clientélisme qui va le conduire à embaucher massivement ses fidèles à la Mairie. Il a aussi des amis dans le "Milieu" et n'hésitera pas à faire placarder dans tout Marseille des affiches de soutien aux deux chefs de la pègre, Carbone et Spirito, qui règnent à l'époque sur le milieu marseillais. Le film "Borsalino" les a mis en scène mais dans une version d'opérette édulcorée. Carbone et Spirito sont inculpés dans la mort du conseiller Prince, impliqué dans l'affaire Stavisky, qui tombe d'un train en rase campagne — une mort restée mystérieuse. Carbone et Spirito ont déjà beaucoup de sang sur les mains et sont soupçonnés. L'affiche commence ainsi : "Peuple de Marseille, Carbone et Spirito sont mes amis. Je n'admettrai pas qu'on touche à un seul de leurs cheveux". Elle est signée : "Simon Sabiani, premier adjoint".

Cette manifestation de soutien d'un élu à deux chefs du grand banditisme est exceptionnelle. Rien d'étonnant qu'après pareil éclat, la mauvaise réputation de Marseille-Chicago, déjà vive dans ces années-là, ne se soit trouvée renforcée.

La poussée de la gauche va évincer Sabiani de la Mairie en 1935, mais il continuera son activité politique en ralliant le PPF de Doriot pour terminer dans la collaboration. Il s'enfuit en Allemagne en 1944 puis réussit à gagner l'Espagne où il finira ses jours en 1956 sous la bienveillante protection de la police franquiste.

Il est regrettable que Robert Mencherini ne se soit pas interrogé sur ce personnage et sur cette droite extrême, marseillaise et populaire : les militants sabianistes viennent souvent du PCF et sont de petits employés, des douaniers ou des ouvriers sans qualification.

Robert Mencherini a choisi de ne pas analyser ce Marseille-Janus, "mi-rouge mi-brun" et en cela il contribue à l'occultation très largement pratiquée du phénomène Sabiani et des origines lointaines de l'extrême droite dans la ville. Le seul ouvrage intéressant sur le sujet (non cité par l'auteur) qui dépasse la simple biographie est l'œuvre d'un historien britannique : Paul Jankowski. Son livre, *Communism and Collaborationism. Simon Sabiani and Politics in Marseilles 1919-1944* (Presses de l'Université de Yale, 1989) constitue un apport précieux à la réflexion sur la base sociale du fascisme et sur sa thématique politique. Espérons qu'il soit un jour disponible en français.

B. G.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à partir du numéro 143

Un an 5 numéros (dont 1 double) : 30 € — Étranger : 32 € (par avion)

Tarif spécial étudiant et chômeur : 20 €

Nom Prénom.....

Profession.....

Adresse

Code postal Ville



L'amateur de livres

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables... **Assurez-vous, toutefois, que les livres sont encore disponibles. Merci !**

Revue : 1848 et les Révolutions du XIX^e siècle.

Cette revue est la résurrection du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848* qui existait depuis 1902, et qui cessa de paraître en juin 1940 avec le numéro 171. Le premier numéro de la nouvelle série porte donc le N°172. La suppression du contingent de papier explique les difficultés rencontrées par la rédaction, dont l'objectif est de publier le plus grand nombre d'articles pour le Centenaire de 1948.

Automne 1946, N° 172, 80 p.

Hiver 1946-47, N°174-75, 80 p.

Printemps 1947, N° 176, 64 p.

Été 1947, N° 177, 64 p.

Automne 1947, N° 178, 64 p.

Février 1948, N° 179, 64 p.

Juin 1948, N° 180, 64 p.

Novembre 1948, N° 181, 80 p.

Mars 1949, N° 182, 64 p.

A cette date, la Revue, dans la continuité, prend pour titre : **1848 Revue des Révolutions Contemporaines.**

Juillet 1949, N° 183, 64 p.

Novembre 1949, N° 184, 64 p.

Février 1950, N° 185, 94 p.

Juillet 1950, N° 186, 110 p.

Décembre 1950, N° 187, 64 p.

Mai 1951, N° 188, 80 p.

Décembre 1951, N° 189, 80 p.

Chacune de ces Revues en très bon état : ...18 €

Série de livres parus en 1948, à l'occasion du centenaire de la Révolution de 1848, publiés par les Presses Universitaires de France. Nous proposons 21 des 22 ouvrages parus (il manque le *Louis Blanc* de Jean Vidalenc) :

Bruhat (Jean), Les Journées de 1848. 76 p

Cassou (Jean), Le Quarante Huitard. 52 p.

Guillemin (Henri), Lamartine en 1848. 91 p.

Tersen (E.), Le Gouvernement Provisoire et l'Europe. 79 p.

Bastid (Paul), L'Avènement du Suffrage Universel. 76 p.

Molinier (Sylvain), Blanqui. 71 p.

Schnerb (Robert), Ledru-Rollin. 76 p.

Thomas (Edith), Les Femmes en 1848. 79 p.

Cuvillier (Armand), P.-J.-B. Buchez et les Origines du Socialisme Chrétien. 83 p.

Dolléans (Edouard) & Puech (J.-L.), Proudhon et la Révolution de 1848. 79 p.

Cornu (Auguste), Karl Marx et la Révolution de 1848. 75 p.

Angrand (Pierre), Etienne Cabet et la République de 1848. 80 p.

Schmidt (Charles), Des Ateliers Nationaux aux Barricades de Juin. 68 p.

Chaunu (Pierre), Eugène Sue et la Seconde République. 69 p.

Armand (Félix), Les Fouriéristes et les Luttes Révolutionnaires de 1848 à 1851. 83 p.

Gaston-Martin, L'Abolition de l'Esclavage (27 avril 1848). 64 p.

Duveau (Georges), Raspail. 63 p.

Pommier (Jean), Les Ecrivains devant la Révolution de 1848. 79 p.

Rémond (René), Lamennais et la Démocratie. 77 p.

Godart (Justin), A Lyon, en 1848, les Voraces. 71 p.

Carnot (Paul), Hippolyte Carnot et le Ministère de l'Instruction Publique de la II^e République. 84 p.

Chaque ouvrage en très bon état20 €

Bertier de Sauvigny (Guillaume), La Révolution parisienne de 1848 vue de Washington. Mars-Mai 1848. Editions Pedone 1983, extrait de la Revue d'Histoire diplomatique, plaquette de 37p.12 €

Les Cahiers Haut-Marnais N°11, Mars 1948. Numéro consacré en partie au centenaire de 1848, 94 p. illustré 18 €

Le Département de la Marne et la Révolution de 1848. Archives de la Marne 1948, 99 p. nombreuses illustrations dans et hors texte 25 €

Documentation Française Illustrée, La Révolution de 1848. N°14 de Février 1948, belle plaquette illustrée de 31 p. 12 €

Droz (J.), L'Influence de Marx en Allemagne pendant la Révolution de 1848. Plaquette de 16 p. extrait de la Sté d'Hist. De la Révolution de 1848 (1954) 10 €

Education Nationale, Documents Littéraires et Historiques pour servir à la commémoration de la Révolution de 1848. Supplément de 28 p. du 26 février 1948. 10 €

Guillaume (Pierre), La situation du département de la Loire d'après « l'Enquête sur le travail agricole et industriel » du 25 mai 1848. Tiré à part de 34 p. 10 €

Guillemin (Henri), La Première résurrection de la République. Trente journées qui ont fait la

France. Gallimard 1967 S.P. 567 p. 40 €

Sigmann (Jean), La Révolution de 1848 en Bade. Imp. de Fribourg-en-Brisgau 1947, 42 p. on joint une lettre de l'auteur. 15 €

Tersen (Emile), Quarante-Huit. Club Français du Livre 1957 284p. ill. dans le texte et un plan dépliant. Envoi de l'aut. à Jean Vidalenc ..15 €

Vidalenc (Jean), La Situation économique et sociale des Basses-Alpes en 1848. Plaquette de 19 p. extrait de la Sté d'Hist.de la Révolution de 1848 (1954) 10 €

Vigier (Philippe), La Vie quotidienne en Province et à Paris pendant les journées de 1848. Hachette 1982 443p12 €

La Brochure Mensuelle : Chaque N°... 5 € (sauf indication contraire)

N° 131-Lapeyre (Paul), Jésus-Christ Dieu-Soleil.11/1933

N° 132-Traffelli (Prof. Luigi), Lettre à « L'Avocat du Diable » dans le procès de béatification d'un « Pape de Guerre ». 12/1933

N° 133-Barbedette (L.), L'Incomparable Guide.01 /1934

N° 134-Prophylax (Dr), Contre quoi faut-il Vacciner les Enfants.02/1934

N° 135-Lapeyre (A.), L'Eglise veut-elle la Paix ou la Guerre ?03/1934

N° 136-Gobron (Gabriel), Enfances catholiques (Documents).04/1934

N° 137-Pour qui ? Pourquoi ? « La Guerre par les Citations » (Résumé).05/1934

N° 138-Rothen (Edouard), La Propriété et la Liberté.06/1934

N° 139-Kropotkine (Pierre), L'Anarchie dans l'évolution socialiste.07/1934

N° 140-Neyre (Henri), Pourquoi l'Eglise ne peut être une force de Paix ?08/1934

N° 141-Gille (Paul), L'Intégration Humaine.09/1934

N° 142-Francisco Ferrer Anarchiste.10/1934

N° 143-Ramus (Pierre), Le Communisme-Anarchiste comme réalisation pour les temps actuels.11/1934

N° 144-Molinari (Dr Hector), Les Deux Voies.12/1934

N° 145-A.B.C., Les Calendriers du Passé, le romain, le républicain.01/1935

N° 146-147-Barbedette (L.), En marge de l'Action, Recherches sociologiques.02-03/1935 (10 €)

N° 148-Faure (Sébastien), La Liberté, son aspect historique et social. 04/1935

N° 149-Faure (Sébastien), L'Orateur Populaire.05/1935

N° 150-151-F A., La Peste Noire : Le Fascisme.06-07/1935 (10 €)

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : Adresse :

Je vous commande les livres suivants :

Auteur	Titre	prix
Port et emballage prix forfaitaire		3,50 €
Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal		Total



Instantané paru dans *l'Illustration* du 29 mai 1909. La légende indique qu'à l'issue d'un meeting de terrassiers, ce manifestant épanoui est emmené jusqu'au poste de police en s'époumonant à crier « vive la grève ! ». Ne manque que la pipe à ce José Bové de l'époque !